

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE [PAP] 2026



Edito

Adossé au Budget initial 2026, le Projet annuel de performance (PAP) vise à objectiver la politique mise en œuvre par l'Université pour l'année à venir, au moyen de la construction d'une série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Les objectifs de cette politique découlent eux-mêmes d'ambitions pluriannuelles assises sur le projet d'établissement (adopté en 2019), le mandat politique de l'équipe présidentielle actuelle (engagé début 2025) et l'accréditation en cours (2022-2026). Ils couvrent les principaux secteurs d'activité de l'Université : formation-orientation-insertion, recherche et diffusion des savoirs, sciences et société, documentation, international, vie étudiante, pilotage de l'établissement, transition écologique et développement soutenable. Le PAP inclut par ailleurs une série d'indicateurs relatifs au pilotage de l'ensemble de ces missions par les services consacrés à l'accompagnement de tous les personnels, quel que soit leur métier, à la gestion de nos moyens budgétaires mais aussi immobiliers, à nos activités juridiques et informatiques/numériques.

Les indicateurs du PAP sont déclinés et utilisés dans les documents de contractualisation avec l'État. Plusieurs indicateurs du PAP sont en effet repris dans les « annexes indicateurs » du contrat quinquennal 2022-2026 et du Contrat d'objectifs de moyens et de performance (COMP), tous deux signés avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Bien qu'il n'y ait plus d'obligation réglementaire depuis le décret financier du 02/12/2024, décision a été prise en 2025 de conserver cet outil de pilotage, construit depuis 4 ans, qui regroupe un panel d'indicateurs d'activité et de performance de l'Université dont certains sont inscrits dans les documents contractuels et stratégiques, tels que les contrats signés avec l'Etat, mais aussi dans les projets d'envergure européens (ex. BAUHAUS4EU). Suite à une large concertation lancée en mai-juin 2025 auprès des directions et services producteurs de ces indicateurs, il est ressorti qu'il s'agissait d'un outil de pilotage pertinent et utile, notamment afin d'avoir une pérennité dans la production d'indicateurs et de pouvoir en rendre compte auprès des tutelles et/ou d'organismes extérieurs. Le diagnostic d'évaluation a également été l'occasion d'ajuster, à la marge, le canevas du PAP 2026.

Le contexte budgétaire national et le plan de Conditions de Retour à l'Equilibre (CRE) affectent nécessairement la progression et l'atteinte des objectifs et cibles 2026 et 2027. S'agissant d'une projection sur l'année 2026, la réalisation des actions sera analysée dans le Rapport annuel de performance (RAP) 2026 (qui sera produit en mars 2027).

Le PAP s'impose désormais comme un outil de pilotage central pour l'établissement. En interne, il offre un outil de mesure du « chemin parcouru » sur les principales activités et les ambitions portées par l'Université Lumière Lyon 2.

Bonne lecture,

Sébastien SOULEZ,
Vice-président en charge de la stratégie budgétaire

Emilie VAYRE,
Vice-présidente en charge des personnels, de la qualité de vie et des conditions de travail

Sommaire

Edito	2
Sommaire	4
Présentation de l'Université.....	9
Chiffres clés	10
1. Formation, orientation, insertion.....	11
Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie .	12
Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale	12
Indicateur 2 - Formation continue (dont contrat de professionnalisation)	14
Indicateur 3 - Apprentissage	15
Indicateur 3Bis - Chiffre d'affaires Formation continue et apprentissage (en Euros).....	16
Indicateur 4 - Formations en alternance	17
Indicateur 4bis - Nombre d'alternants diplômés de l'Université Lumière Lyon 2.....	18
Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE).....	18
Indicateur 6 - Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés (APC / alternance / certification)	20
Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation.....	21
Indicateur 7 - Taux d'obtention du BUT en 3 ans	21
Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2.....	22
Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans.....	23
Indicateur 10 - Taux de réussite en Licence en 4 ans	24
Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus	25
Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans.....	26
Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans.....	27

Indicateur 14 - Réussite en doctorat.....	27
Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d'action du MESR	27
Indicateur 15 - Parcours de remédiation	27
Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe	27
Objectif : Accompagner l'orientation des étudiants	28
Indicateur 17 - Entretiens individuels	28
Indicateur 18 - Ateliers de soutien aux études et de techniques de recherche de stage et d'emploi	29
Indicateur 19 - Stages volontaires.....	30
Indicateur 20 - Réorientation	31
Indicateur 21 - Étudiants en césure.....	32
2. Recherche et diffusion des savoirs	33
Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche ; promouvoir la science ouverte sous toutes ses formes	33
Objectif - Mieux associer les enseignants-chercheurs à la définition de la politique recherche de l'établissement.....	35
Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeurs d'Unités	35
Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche	36
Indicateur 2 - Appels à projets ANR.....	36
Indicateur 3 - Appels à projets européens	37
Indicateur 3bis - Nombre de projets ERC déposés et obtenus.....	38
Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche	38
Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations).....	39
Objectif - Mieux diffuser et valoriser les activités de recherche de l'établissement et ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignants chercheurs	40
Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL)	40
Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche	41
Indicateur 8 - Nombre de thèses sur HAL Thèses (ex.TEL)*.....	42
Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL	43
Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL).....	44
Indicateur 11 - Production scientifique / bibliométrie.....	44
Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat	47
Indicateur 12 - Contrats doctoraux	47
Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE).....	48
Indicateur 14 - Internationalisation du doctorat	49
Indicateur 15 - Durée de la thèse	50
3. Sciences et société	52
Objectif - Partager et faire vivre les savoirs par toutes et tous de manière émancipatrice par des actions de médiation et de valorisation du patrimoine	53
Indicateur 1 - Nombre de chercheurs/doctorants/étudiants qui participent à des événements de médiation scientifique que l'Université Lumière Lyon2 coordonne	53
Indicateur 2 - Nombre d'évènements de médiation / diffusion.....	54
Indicateur 3 - Fréquentation annuelle du Musée des Moulages (MUMO)	55
Objectif - Devenir un pôle de référence sur la recherche participative	56
Indicateur 4 - Recherche participative	56
Objectif - Renforcer une dynamique de formation décloisonnée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux	58
Indicateur 5 - Formation décloisonnée et ouverte sur les enjeux sociétaux	58
Objectif - Rendre présente la parole scientifique dans les médias et débats publics.....	59
Indicateur 6- Médias et débats publics	59
Objectif - Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial.....	60
Indicateur 7- Performance de la Fondation.....	60
4. Documentation	61
Objectif : Optimiser l'accès aux ressources documentaires	62
Indicateur 1 - Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées	62

Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU	63
Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un étudiant (en h/an)	64
Indicateur 4 - Répartition des dépenses documentaires et usage de la documentation	64
Indicateur 5 - Formation des usagers	65
5. International	67
Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement.....	68
Indicateur 1 - Mobilités des étudiants en échange.....	68
Indicateur 2 - Mobilités des étudiants en double-diplôme	70
Indicateur 3 - Accords	71
Indicateur 4 - Projets	72
Indicateur 5 - Alliance Européenne BAUHAUS4EU.....	73
Indicateur - Mobilités des étudiants BAUHAUS4EU.....	73
Indicateur - Mobilité des personnels BAUHAUS4EU	74
Indicateur 6 - Internationalisation à domicile	75
Indicateur 7 - Mobilité des personnels.....	76
6. Vie étudiante	77
Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales	78
Indicateur 1 - Proportion de bacheliers professionnels et technologiques en L1 et DUT, en fin de licence (pro et générale) et en master	78
Indicateur 2 - Part des étudiants boursiers en cycle licence et master.....	79
Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiants boursiers.....	80
Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiants en difficulté (soutien financier ULL2)	81
Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiants en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS)	82
Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiants	82
Indicateur 5 - Données concernant le Service de Santé Etudiante (SSE).....	83
Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSE.....	83
Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap	83
Indicateur 7 - Suivi des étudiants en situation de handicap par type de handicap et accompagnés par la mission Handicap....	84
Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiants en situation de handicap (aménagements des examens et des études)	85
Objectif : Améliorer la participation des étudiants à la vie universitaire	86
Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants	87
Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant.....	87
Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées	88
Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE).....	88
Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive.....	89
Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive).....	89
Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrits).....	89
Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles	90
Indicateur 15 - Nombre de représentations.....	90
Indicateur 16 - Nombre d'étudiants participant aux ateliers.....	90
Indicateur 17 - Fréquentation annuelle de la salle de spectacle du campus PDA	91
Objectif : Renforcer la satisfaction des usagers.....	91
Indicateur 18 - Taux de satisfaction des étudiants en matière d'accueil - Taux de satisfaction des étudiants contactant prioritairement leur scolarité par mail, en présentiel ou par téléphone	91
7. Pilotage de l'établissement.....	92
7.1 Pilotage financier	93
Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets	93
Indicateur 1 - Résultat net comptable.....	93
Indicateur 2 - Capacité d'autofinancement (CAF)	94
Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR).....	95

Indicateur 4 - Trésorerie	96
Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables	97
Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables	98
7.2 Ressources humaines.....	99
Objectif : Réduire les inégalités de genre.....	100
Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR.....	101
Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS	102
Objectif : Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans nationaux et internationaux.....	103
Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeurs d'université (PR) et des maîtres de conférences (MCF)	103
Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et améliorer la qualité de vie au travail	104
Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail.....	104
Indicateur 5 - Formation des personnels	105
7.3 Système d'information et services numériques aux usagers.....	106
Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages	106
Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE).....	106
Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN)	107
Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI).....	108
Indicateur 3bis - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) / Couverture Endpoint Detection and Response (EDR)	109
Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignants et administratifs.....	110
Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphithéâtres	111
Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique.....	111
7.4 Patrimoine immobilier	112
Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier	112
Indicateur 1 - Évolution des surfaces	112
Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant.....	113
Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments)	114
Indicateur 4 - État d'accessibilité.....	115
7.5. Affaires juridiques et politique achat.....	117
Objectif : Suivi des contentieux administratifs	117
Indicateur 1 - Nouveaux recours par année civile.....	117
Indicateur 2 - Décisions juridictionnelles rendues par année civile	118
Objectif : Structurer une politique achat efficace	120
Indicateur 3 - Part de l'achat dans le budget de l'établissement	120
Indicateur 3 bis - Données essentielles de l'achat pour 2023 et 2024 et prévisions 2025	121
8. Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS)	122
Objectif : Répondre aux besoins de formation à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS).....	123
Indicateur 1 - Formation des étudiants (enseignements optionnels transversaux)	123
Indicateur 1bis - Formation des étudiants (étudiants de 1 ^{er} cycle formés à la TEDS)	124
Indicateur 2- Formation des personnels (enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS) aux enjeux écologiques.....	124
Objectif : Recherche et transition écologique et développement soutenable (TEDS)	125
Indicateur 3 - Nombre et montants des projets de recherche dédiés aux thématiques TEDS.....	125
Indicateur - Nombre de projets ERC déposés et obtenus et thématique TEDS.....	126
Indicateur 3bis - Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone.....	127
Objectif : Encourager les actions TEDS dans la vie étudiante et valoriser l'engagement étudiant au service de la transition écologique	128
Indicateur 4 - Soutien de l'Université aux projets étudiants au service de la TEDS.....	128
Indicateur 5 - Suivi du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant relatif aux thématiques TEDS.....	129
Objectif : S'engager activement dans les économies d'énergie et les réductions d'émission de gaz à effet de serre.....	130
Indicateur 6 - Performance environnementale	130
Indicateur 6.1 - Performance environnementale (classe énergétique par bâtiment)	130
Indicateur 6.2 - Performance environnementale (classe GES par bâtiment)	132

Indicateur 6.3 - Performance environnementale (consommation en MWh - décret tertiaire)	134
Indicateur 6.4 - Performance environnementale (TEE-baisse GES)	135
Indicateur 7 - Mobilité durable	136
Indicateur 8 - Rénovations énergétiques	137
Indicateur 8.1 - Rénovations énergétiques (relamping = passage en led des locaux).....	137
Indicateur 8.2 - Rénovations énergétiques (robinets thermostatiques)	137
Indicateur 9 - Achats avec clauses sociales et environnementales	138



Légende :

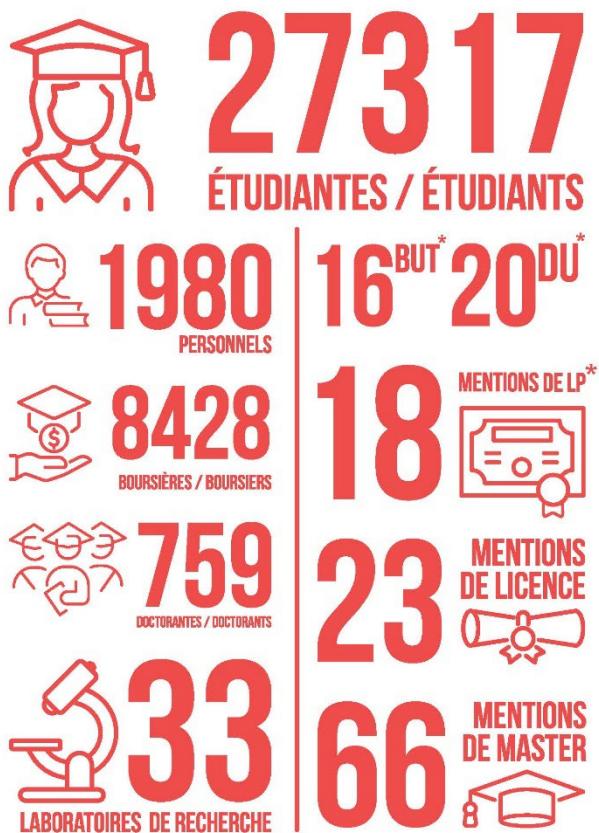
		<i>Indicateur inscrit dans le Contrat pluriannuel de site (volet spécifique Université Lumière Lyon 2) conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - 2022-2026</i>
		<i>Indicateur inscrit dans le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - 2024-2026</i>
		<i>Indicateur inscrit dans le projet BAUHAUS4EU</i>

Présentation de l'Université

L'Université Lumière Lyon 2 affirme son attachement aux principes du service public et déploie ses activités au bénéfice de toute sa communauté et de la société dans son ensemble. Elle place l'exigence de qualité et l'ambition académique au service du développement de l'esprit critique, de la formation intellectuelle, du progrès des connaissances et de la compréhension de notre société. Avec une offre de formation variée, l'université s'ouvre à des publics diversifiés, s'attache à la réussite du plus grand nombre et veille à favoriser l'insertion professionnelle. À travers ses programmes de recherche, ses nombreux partenariats et ses actions de diffusion des savoirs, elle participe pleinement au progrès scientifique comme au progrès social. Elle associe étroitement enseignement et recherche, œuvrant à la qualité des formations comme à la diffusion et au partage des savoirs scientifiques. L'université se saisit, dans son organisation comme dans ses activités de formation et de recherche, des grands enjeux de société tels que la transition écologique, l'innovation numérique, l'égalité hommes-femmes ou encore la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'Université Lumière Lyon 2 réalise ses missions dans le cadre de multiples partenariats. Elle coopère étroitement avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en vue de proposer conjointement les meilleures formations aux étudiantes et étudiants et d'inscrire ses recherches dans des dynamiques et des réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Elle s'ouvre largement sur le monde en développant des formations diplômantes et des activités de recherche en partenariat international et en encourageant la mobilité étudiante de la licence au doctorat et la mobilité de ses personnels. En outre, depuis 2024, elle est membre de l'alliance européenne BAUHAUS4EU, pour constituer un campus européen commun, pour les actions de recherche comme de formation. Attentive à sa responsabilité sociale, l'Université entretient aussi des partenariats forts avec des acteurs socio-économiques et culturels, contribuant de la sorte à l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants, à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à la diffusion et à la co-construction des savoirs. Elle tisse en particulier des liens étroits avec les acteurs du territoire et affirme ainsi son attachement à l'ouverture de l'Université sur la cité et à son inscription dans l'écosystème local et régional.

Chiffres clés



1. Formation, orientation, insertion

Notre établissement poursuit une politique volontariste en matière de professionnalisation, d'alternance et de formation continue pour former au mieux des diplômés capables de s'adapter aux besoins du marché de l'emploi. En formation initiale, cette politique se traduit par un suivi des taux d'insertion qui sont très élevés notamment après une licence professionnelle ou un master, résultats parfois supérieurs à la moyenne nationale des universités, elle aussi très élevée.

L'université poursuit également son accompagnement de tous les publics, quel que soit le bac, la formation d'origine, ou la maîtrise des prérequis (voir aussi la rubrique Vie étudiante), par un ensemble de dispositifs inscrits dans les maquettes de formation et organisés par les équipes pédagogiques ou proposés tout au long de l'année par le COSIE (Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants) sous forme d'entretiens ou d'ateliers.

Il est à noter que des facteurs parfois imprévisibles impactent certains de nos indicateurs : outre la crise du COVID-19, qui a des répercussions sur plusieurs années, le déploiement de nouveaux outils (FCA-Manager), le retard pris par une réforme (VAE) ou la perte de ressources humaines (fin du NCU Cursus+) obligent à revoir ces indicateurs à la baisse alors qu'ils étaient en progression constante.

Objectif : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et la formation tout au long de la vie

Indicateur 1 - Insertion professionnelle des diplômés en formation initiale



Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES				Code indicateur : PAP-FOR-01 IC5 contrat Etat 16/20 Indicateur 4 du contrat Etat 2022-2026							
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 et 2022-2026 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026											
Nature précise des données de base : Situation professionnelle au 1er décembre 2021 et au 1 ^{er} décembre 2022 des diplômés 2020 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issus de la formation initiale, âgés de moins de 30 ans et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme											
Mode de calcul pour les Masters : Diplômés de Master 2019 / Diplômés de Master 2020, de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme.											
Le taux de réponses exploitables est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous-population de l'ensemble des diplômés.											
On distingue 4 situations pour les diplômés interrogés : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieures de plus de deux ans), inactivité, en emploi, en recherche d'emploi. Les diplômés hors champ ou inactifs ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion.											
Le nombre de réponses prises en compte est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).											
Le poids de la formation est le pourcentage de diplômés de cette formation dans l'ensemble des diplômés de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.											
Le taux d'insertion est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présent sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.											
Même mode de calcul pour les Licence Pro.											
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle				Source : Données collectées dans le cadre de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de licence professionnelle					
Insertion des diplômés 2019 de Master et de Licence professionnelle											
	Licence pro (hors IUT)			Master (hors MEEF)							
	<i>Nb réponses prises en compte</i>	<i>Poids discipline</i>	<i>Taux insertion université</i>	<i>Moyenne nationale (%)</i>	<i>Nb réponses prises en compte</i>	<i>Poids discipline</i>	<i>Taux insertion université</i>	<i>Moyenne nationale (%)</i>	Cible 2027 (fin du contrat)		
Ensemble DEG	66	59	95	94	313	38	92	94	92%		
Droit	16	11	Ns	97	101	11	96	96			
Économie				84	146	19	90	93			
Gestion	50	48	94	95	42	5	88	95			
Autres DEG	0		Nd	88	24	3	Ns	92			
Lettres, langues, arts	31	26	84	88	80	10	86	89	86%		
Ensemble SHS	17	12	Ns	90	404	44	93	91	93%		
Histoire-géographie	2	1	Ns	75	31	3	81	87			
Psychologie				Ns	131	14	95	95			
Information-communication	7	5	Ns	92	53	6	92	90			
Autres SHS	8	6	Ns	90	189	21	94	90			
Ensemble STS	4	3	Ns	96	64	8	94	93	94%		
Sciences de l'ingénieur	4	3	Ns	95	7	1	Ns	94			
Informatique				96	47	6	94	95			
Sc. de la vie et de la terre				96	10	1	Ns	90			

Insertion des diplômés 2020 de Master et de Licence professionnelle									
	Licence pro (hors IUT)				Master (hors MEEF)				
	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)	Nb réponses prises en compte	Poids discipline	Taux insertion université	Moyenne nationale (%)	Cible 2027 (fin du contrat)
Ensemble DEG	51	47	97	95	286	39	93	95	92%
Droit	15	11	Ns	97	80	11	96	95	
Économie				91	133	19	92	92	
Gestion	36	36	98	95	46	6	94	96	
Autres DEG	0	Ns	Nd	92	27	4	Ns	92	
Lettres, langues, arts	40	33	88	90	68	10	89	89	86%
Ensemble SHS	18	13	Ns	91	325	42	94	91	93%
Histoire-géographie	3	2	Ns	72	26	3	Ns	87	
Psychologie				91	103	13	96	95	
Information-communication	10	7	Ns	92	40	5	97	91	
Autres SHS	5	4	Ns	96	156	20	92	91	
Ensemble STS	7	6	Ns	95	69	10	97	94	94%
Sciences de l'ingénieur	7	6	Ns	95	8	1	Ns	96	
Informatique				91	49	7	98	96	
Sc. de la vie et de la terre				97	12	1	Ns	92	

Commentaire :

La mise en place d'Insersup a conduit le MENSR/SIES à ne pas interroger les diplômés de 2021. La temporalité est passée d'une interrogation sur la situation à 30 mois à la situation à 18 mois.

Les derniers chiffres de l'enquête nationale faisaient apparaître des taux d'insertion très élevés (plus de 90%) pour la moyenne nationale comme pour notre établissement, confirmant que les études à l'université permettent une excellente insertion professionnelle suite à l'obtention d'une licence professionnelle ou d'un master.

Les objectifs fixés dans le PAP étaient atteints, voire dépassés.

Indicateur 2 - Formation continue (dont contrat de professionnalisation)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC											Code indicateur : PAP-FOR-02 IC7 contrat État 16/20		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 / PAP 2026													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle											Source : A partir de 2023 : Apogée pour le nb de diplômés, FCA pour les effectifs FC/courtes, conseillers VAE.
Années	Situation											Prévision	Cible
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027 (Cibles fixées lors du PAP 24)
Effectifs FC	6 487	5 143	5 293	3 218	2 450	2 933	4 278	4 513	3 689	4 071	4 000 (3 506 inscrits au 01/10/25)	4 050	4 600
Nb diplômés en FC	944	848	935	1 081	979	834	859	946	803	858	681 (au 02/10/2025)	850	950
Dont VAE (Validation des acquis de l'expérience)	46	51	41	43	28	29	20	35	35	30	30	45	35

Avant 2018, l'effectif est mesuré en nombre d'auditeurs et non de stagiaires

Commentaire :

Le déploiement de FCA pour la gestion de l'Institut de Psychologie depuis 2023/2024 a permis de consolider les données, cela explique le décrochage de cet indicateur en 2023 où l'ensemble des inscriptions n'avaient pas été prises en compte. Il faut noter que les effectifs regroupent les effectifs gérés au SCFC (environ 75% du volume) mais aussi à l'Institut de Psychologie, au CFMI et à l'IUT.

Les baisses entre 2022 et 2024 et le fait que les cibles « 2027 » ne pourront être atteintes, se justifient notamment par :

- La baisse des effectifs du DAEU s'expliquant par l'arrêt de la subvention de la Région entre les années universitaires 2023/2024 et 2024/2025.
- La baisse des effectifs des contrats de professionnalisation. La baisse des contrats de professionnalisation est liée depuis plusieurs années aux politiques favorisant très largement les contrats d'apprentissage. Les deux dispositifs répondant plus ou moins à un même besoin des entreprises, elles se sont massivement tournées vers le dispositif apprentissage, plus aidé et moins couteux.
- La fermeture de certaines formations courtes et de diplômes universitaires en raison d'effectif trop faible pour atteindre les seuils de rentabilité.

Le prévisionnel 2025 étant lié aussi aux inscriptions 2025/2026, il est un peu tôt dans l'année pour avoir des données consolidées. Nous en sommes à 3 506 inscrits au 01/10/2025. La cible de 4 000 pourrait être tout de même atteinte lorsque les inscriptions seront à jour dans les SI.

Pour les données cibles 2026, nous avons tenu compte des objectifs présentés dans les conditions de retour à l'équilibre mais également des changements législatifs (parmi eux, le montant de la participation financière obligatoire mise en place depuis 2024 dans le cadre du CPF, actuellement de 102.23 €, qui s'applique à presque tous sauf notamment les demandeurs d'emploi, et en cas de financement externe ou complémentaire, et à toute sorte d'action de formation ou VAE.

On constate déjà une baisse des demandes au niveau national.

Depuis août 2025, la Caisse des Dépôts et Consignations contrôle systématiquement et rejette le dossier de tout agent public qui aurait tenté de mobiliser des droits CPF acquis précédemment en euros, alors que son statut lui confère désormais des droits en heures. Cette nouveauté qui est, pour le moment, marginale, impacte déjà 7 à 10 dossiers sur 2025/2026 et peut remettre en question l'entrée en formation.

Les formations courtes en langue notamment, seront aussi impactées puisque le CPF ne permettra plus de financer la totalité de la formation mais seulement les ¾.

Néanmoins, ayant une perspective de développement de la formation courte et de création de nouveaux diplômes universitaires certifiés ou co-certifiés (permettant à leur public de mobiliser leur CPF), nous avons 3 projets d'ouverture de DU pour l'année 2026/2027 (DU insécurité langagière, DU sécurité Défense, DU santé vieillissement) et au moins 2 nouveaux projets pour l'année 2027/2028 (DU adolescents difficiles ; DU gestion locale des risques environnementaux).

Avec tous ces éléments, nous estimons que les effectifs pourraient augmenter de 28 personnes pour les DU ainsi que 20 personnes pour la FC (hors DU), ce qui justifie le prévisionnel de 4050 pour 2026 puis 4 100 pour 2027, à périmètre constant.

A noter : sur cet indicateur et en tenant compte des arguments listés ci-dessus, la cible définie lors du PAP 2024, concernant le nombre d'inscrits en FC, à savoir 4600, ne pourra factuellement être atteinte. Idem pour le nombre de diplômés puisqu'il est directement lié aux nombres d'inscrits.

Indicateur 3 - Apprentissage

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC		Code indicateur : PAP-FOR-03							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 - RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 /PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recettes après imputation des frais de gestion									
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle	Source : convention Formasup, conventions Agrotech, CFA ULL2, IUT, ES Banque, Cap compétences et Lycée Rabelais).							
Années	Situation						Cible		
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027 (Cibles fixées lors du PAP 24)
Effectifs apprentissage	546	699	745	798	890	1 079	1 062	1 085	1 000
Nb diplômés en apprentissage	498	518	614	717	776	984	881 (au 02/10/2025)	985	800

Commentaire :

Nous comptabilisons ici à la fois les apprentis du CFA Lyon 2 mais également ceux «hors les murs» tels que Formasup, Agrotec, ES Banque, Cap Compétences, Rabelais, Cinéfabrique. Sachant que le CFA Lyon 2 pèse environ 36% du volume de l'apprentissage. Notre établissement reste dans une dynamique de développement de l'apprentissage, notamment avec le projet d'ouverture de nouvelles formations. Les chiffres ont poursuivi leur progression entre 2018/2019 et 2023/2024. Cependant, des réserves sont à apporter pour les années à venir, avec la tendance à la suppression des aides exceptionnelles pour les entreprises de plus de 250 salariés recrutant des contrats d'apprentissage et notamment sur les niveaux 6 et 7. Cela justifie la très relative baisse des effectifs en 2024/2025, et une cible raisonnable en 2025/2026 (+10 apprentis/an du côté du CFA et une quinzaine pour les CFA hors les murs).

A noter : La cible 2026/2027 définie lors du PAP 2024, a été largement atteinte et dépassée depuis déjà 3 années.

Indicateur 3Bis - Chiffre d'affaires Formation continue et apprentissage (en Euros)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC		Code indicateur PAP-FOR-03Bis													
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 /PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /															
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle						Source : SIFAC, Agence Comptable, conventions Formasup, FCA (échéances) pour la FC, CFA Lyon 2.								
Années	Situation						Prévision	CibleCi							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026							
Chiffre d'affaires FC y compris VAE	2 005 098	2 083 507	2 517 474	2 942 877	2 701 399	4 288 290	4 300 000	4 400 000							
Chiffre d'affaires CP (contrat professionnalisation)	706 597	694 909	375 827	1 008 898	717 624	369 375	250 000	130 000							
Chiffre d'affaires CA (contrat apprentissage)	2 423 015	3 580 273	3 475 412	5 493 989	6 620 756	7 772 492	7 280 000	7 480 000							
Chiffre d'affaires global	5 134 710	6 358 689	6 368 713	9 445 764	10 039 779	12 430 157	11 830 000	12 010 000							
								10 700 000							

Commentaire :

Factuellement, le volume d'affaires global de l'établissement en formation professionnelle a augmenté de manière importante ces dernières années dépassant largement les valeurs cibles « 2027 » fixées lors du PAP 2024.

En revanche, pour les prévisions/ valeurs cibles : Il est difficile d'avoir une vision précise sur la reprise d'études (y compris CFMI, Institut de Psychologie, IUT) puisque les inscriptions ne sont pas finalisées sur 2025/2026, même si nous misons sur une relative stabilité.

Il faut également souligner que toutes les structures n'utilisent pas les mêmes outils ni les mêmes process, il est véritablement difficile d'avoir des estimations précises (se référer aux BI 2025 et 2026 réalisés en juillet).

Il faut noter que ces données peuvent aussi intégrer selon les années des produits à recevoir et/ou de produits constatés d'avance, ce qui peut impacter ces données.

Et enfin, l'année 2024 a été impactée par le rattrapage de titres de recettes 2023, ce qui a constitué une variable difficilement quantifiable, qui a pu gonfler le volume d'affaires.

De façon globale, différents leviers peuvent nous permettre de répondre aux objectifs fixés dans les conditions de retour à l'équilibre, à moyens constants par rapport à 2025 :

- Augmentation des tarifs, soit une stratégie par le prix
- Ouvertures de nouvelles formations (DU + développement de l'alternance), soit une stratégie par le volume
- Augmentation des seuils de rentabilité

Nous envisageons donc une augmentation annuelle globale de 200 000 € pour l'apprentissage (dont 80 000 € pour le CFA Lyon 2) de 2025 à 2026. En ce qui concerne le CA FC, nous envisageons une augmentation de 100 000 € en 2026 (dont 75 000 € pour le SCFC).

Indicateur 4 - Formations en alternance



Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC	Code indicateur : PAP-FOR-04 Indicateur 5 Contrat Etat 2022-2026																			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 -RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026																				
Contrat quinquennal 2022-2026 (indicateur 5)																				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées																				
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle				Source : SCFC													
Données	Situation								Cible											
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
Nb de formations proposées par l'ULL2 en alternance	25	26	35	36	41	47	52	61	61	55										
Dont licence pro UFR	9	9	15	15	13	15	15	11	11											
Dont licence pro IUT	6	6	7	7	6	2	2	7	7											
Dont DUT/BUT IUT	7	7	7	7	5	5	5	11	11											
Dont Master 2	3	4	6	7	14	23	27	29	29											
Autre (M1, DU,...)	0	0	0	0	3	2	3	3	3											

Données relatives aux formations ouvertes en alternance : contrats de professionnalisation / Apprentissage

Commentaire :

Le SCFC poursuit l'accompagnement des responsables pédagogiques dans le cadre de l'ouverture de leur parcours en alternance. Pour une meilleure lisibilité, nous avons comptabilisé pour l'année 2025/2026 le nombre de parcours, ce qui modifie les données. Comme pour le chiffre d'affaires, sont regroupés ici les parcours proposés par le CFA Lyon 2 mais aussi ceux de l'IUT et du CFA hors les murs.

En conservant l'ancien mode de calcul, nous avons largement dépassé en 2025/2026 le nombre de formations prévu lors des objectifs fixés dans le cadre du contrat quinquennal (55).

Il faut également noter qu'en 2027/2028, nous serons dans le cadre d'une nouvelle accréditation qui pourrait impacter ces données avec une nouvelle croissance des ouvertures en alternance.

Indicateur 4bis - Nombre d'alternants diplômés de l'Université Lumière Lyon 2



Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE		Code indicateur : PAP-FOR-04bis Indicateur COMP ULL2 2022-2026 (objectif 1)			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et PAP 2026 COMP ULL2 2022-2026 (Objectif 1)					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :					
Dates d'observation : 2025 Fréquence production : annuelle Source : OFIVE					
Années	Situation			Cible fixée dans le cadre du COMP	
	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2026/2027	
Nombre d'alternants diplômés.	602	984 APP 50 CP	881 APP 14 CP (Au 02/10/2025)	750	

Commentaire :

Il est encore trop « tôt » pour avoir des données consolidées. Les chiffres présentés ont été communiqués par le service OFIVE à la date du 02/10/2025. Généralement nous avons des éléments consolidés entre octobre et novembre. On note néanmoins que la cible fixée dans le cadre du COMP a été largement atteinte et dépassée dès l'année 2023/2024.

Indicateur 5 - Validation des acquis de l'expérience (VAE)



Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC / DRED												Code indicateur : PAP-FOR-05 + COMP ULL2 2024-2026 (objectif 1)			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 1)															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /															
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle										Source : SCFC			
Années	Situation												Prévision	Cible	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027 cible fixée dans le cadre du COMP	
Nb demandes d'information	655	682	589	604	624	684	819	1 035	852	990	995	1080	1115	1000	
Nb dossiers déposés	110	126	78	103	74	61	46	71	61	57	46	50	70	65	
Nb dossiers bénéficiant d'un accompagnement	78	55	60	47	49	35	34	48	50	60	52	75	70	55	
Nb diplômés	44	46	51	41	43	28	29	20	35	35	37	40	45	35	
Nombre de thèses par VAE												1	1	3	

Commentaire :

VAE au sein du SCFC : L'année 2025 a été très dense, constructive mais aussi très éprouvante. Tous les formulaires et documents VAE ont été revus, uniformisés et modélisés dans l'application FCA Manager ; cela a permis de simplifier la procédure et la rendre plus claire auprès de nos publics (candidats et enseignants accompagnateurs). Le SCFC a recruté et formé une stagiaire de master 2 sciences de l'éducation et de la formation - MIFA sur une période de 5 mois.

Les demandes sont toujours aussi nombreuses. L'activité de conseil VAE et reprise d'études a été maintenue avec beaucoup de difficulté malgré une perte en ressources humaines depuis septembre 2024 et un effectif dédié à cette activité en baisse d'un demi-poste complémentaire depuis juin 2025.

Il est important de noter qu'il existe une disparité d'investissement sur les projets VAE et RE entre les différentes composantes de l'Université Lyon 2. Cela freine très fortement le développement de l'activité et de son organisation et l'absence d'informations claires sur le déversement des formations de l'enseignement supérieur sur la plateforme France VAE empêche toute projection sur une évolution de l'organisation de travail de la cellule VAE.

Concernant les VAE Doctorat :

Depuis 2023, 57 demandes d'information pour le doctorat en VAE nous ont été adressées (SCFC+DRED), tous les candidats ont été destinataires de la procédure détaillée associée d'une proposition d'entretien de faisabilité. 17 entretiens de faisabilité ont été réalisés dans les disciplines suivantes ; Sociologie, Psychologie, Droit, Science Politique, Histoire, Sciences économiques, Géographie et Sciences de l'Education. Pour 2026-2027, 3 candidats potentiels sont susceptibles d'accéder au dispositif sous réserve d'une recevabilité scientifique positive :

- Géographie
- Science Politique
- Sociologie

VAE du CFMI :

Les demandes d'informations concernant le DUMI par la VAE sont de plus en plus nombreuses. 95% des personnes qui s'informent n'ont pas les prérequis pour déposer leur livret 1 (notamment le nombre d'heures et l'activité professionnelle principalement concernée).

Tous les dossiers déposés avec un avis favorable disposent d'un accompagnement. Particularité : la majorité des demandes d'informations, des dossiers déposés et des diplômés proviennent du département de l'Isère. Cela s'explique par le manque de diplômés sur le territoire qui occupent le métier de musiciens intervenants sans avoir le DUMI. Cela s'explique d'une part par le nombre important de musiciens intervenants sur le territoire qui exercent la profession sans le diplôme du DUMI (60 %) et qui ont besoin d'obtenir ce diplôme pour pérenniser leur poste dans les collectivités territoriales et d'autre part, par les relations étroites qu'entretiennent le CFMI et le département qui permet de communiquer sur le diplôme et par conséquent sur la possibilité d'entamer des démarches pour une VAE au CFMI.

Les employeurs, pour la majorité d'entre eux, encouragent fortement les musiciens intervenants à déposer un dossier pour l'obtention du diplôme qui permet de pérenniser les postes.

La cible 2026 comprend une augmentation progressive de dossiers traités, sans tenir compte d'un éventuel impact de la réforme de la VAE, pour l'ensemble des VAE qu'elles soient gérées au SCFC, au CFMI ou à l'IUT (lequel n'a plus de formations déposées sur la plateforme France VAE, comme en 2024).

Nos données prévisionnelles 2025 et « cible 2026 » sont supérieures aux cibles 2027 fixées lors du PAP 2024, excepté le nombre de dossiers déposés.

Indicateur 6 - Nombre d'enseignants-chercheurs accompagnés (APC / alternance / certification)

Service responsable de la production de l'indicateur : SCFC							Code indicateur : PAP-FOR-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle							Source : SCFC	
Années	Situation						Prévision	Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Ateliers approche par compétences (APC)	40	43	86	10	70 rencontres	63 rencontres	150 rencontres	150 rencontres	65 rencontres
Ateliers certification	-	6	17	10					
Atelier « impact alternance dispositif pédagogique »	-	-	38	18					
Atelier Matrice financière (avec DAF) + formation au coup par coup individuelle	-	-	33	22					
Atelier CFA-contrat et suivi étudiant	-	-	-	-					

Commentaire :

Compte-tenu de l'absence de notre collègue référente, il ne nous sera pas possible d'affiner ces données, même si des demandes de chiffres consolidés ont été réalisés.

Objectif : Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

Indicateur 7 - Taux d'obtention du BUT en 3 ans

CONTRAT

Service responsable de la production de l'indicateur : IUT Lumière		Code indicateur : PAP-FOR-07 indicateur 1 Contrat Etat 2022-2026			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 et PAP 2026 + indicateur 1 Contrat Etat 2022-2026					
Nature précise des données de base : l'ensemble des étudiants en BUT de l'IUT (hors LP).					
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle	Source : IUT Lumière		
Promotion	Nb inscrits	Nb réussite (3 ans)	Taux de réussite (3 ans)		
Situation	2021	331 (319)*	228		
	2022	335 (324)*	208		
	2023	333 (324)			
	2024	348 (335)			
	2025	347			
Cible	2026	348	75%		
	2027	348	78%		

*Les démissions précoces (avant le 15/10) sont liées au déroulement normal de Parcoursup (fermeture de la phase complémentaire au 15/10), aussi nous fournissons, entre parenthèse, le nombre d'inscrit réel qui sert de base pour le calcul du taux de réussite (brut) en trois ans (nb de réussite en BUT3/ nb d'inscrits en BUT1).

Commentaire :

Sur les trois premières promotions, la cible des 80% de réussite s'est avérée inatteignable pour plusieurs raisons : la nouveauté du BUT, le contexte de forts changements dans le paysage de la formation en alternance, le comportement des étudiants (flux sortant en DUT qui se réorientent vers des LP et flux entrant qui arrivent en passerelles), tandis que le vivier des bacheliers technologiques (notamment pour les filières secondaires) reste juste suffisant dans certains BUT (impactant le niveau académique des étudiants accueillis et leur capacité de réussite). Pour la promotion 2022, la dégradation du taux de réussite brut correspond à un accueil plus faible de passerelles (5 au lieu de 10 l'année d'avant) et une augmentation des réorientations et départs (19 au lieu de 13 l'année d'avant). Il reste prudent de continuer à prévoir une montée progressive de la cible : 75% en 2026 pour essayer d'atteindre 78% en 2027. Nous pouvons rester optimiste pour la prochaine cohorte : le taux de réussite de la promotion 2023 devrait être bien meilleur car il y a eu moins de démissions en BUT 1 et BUT2 (266 étudiants en BUT 3 contre 231 l'an dernier). On pourrait avoisiner les 75% de taux de réussite. En revanche, cet objectif sera plus difficile à atteindre pour la promotion 2024, sauf à attirer plus de passerelles en BUT3.

Indicateur 8 - Taux de passage de L1 en L2

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-08					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Action publique 2022 - Programme transparence / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026							
Nature précise des données de base : Devenir en 2020-2021 des néo-bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2019 en L1. Le champ des indicateurs est constitué des néo-bacheliers 2018 inscrits en première année de licence (L1) à la rentrée universitaire 2018. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année.							
Inscrits en L1 : étudiants du champ inscrits en L1 dans l'établissement à la rentrée universitaire 2018.							
Passage en L2 : étudiants de la base inscrits en L2 (ou L3) à la rentrée universitaire 2019 quel que soit l'établissement d'accueil.							
Mode de calcul : Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants : Nombre de L2 / Nombre de L1							
Dates d'observation : 2023	Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)				
	Passage en L2 à la rentrée universitaire suivante		Écart taux observé - taux attendu				
Néo-bacheliers inscrits en L1 en	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale			
Situation	2017 / 2018	56,1%	43,7%	+8,1% NC			
	2018 / 2019	50,0%	45,5%	+3,9% NC			
	2019 / 2020	59,4%	53,5%	+3,6% NC			
	2020 / 2021	55,30%	47,8%	5,30% NC			
	2021 / 2022	52,20%	44,1%	7,10% NC			
	2022 / 2023	56,30	47,8 %	8,5% NC			
	2023 / 2024						
	2024/2025						
Cible	2026/2027						

Commentaire :

L'année de L1 est une année très particulière, marquée par de nombreux décrochages d'étudiants qui, mal orientés, abandonnent leur formation en cours d'année et ne se présentent pas aux examens. D'où un taux de réussite très bas.

De nombreux dispositifs d'accompagnement déployés par le COSIE (Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants), comme les cours de méthodologie coordonnés par les équipes pédagogiques des licences (cours appelés « accompagnement »), ont donné des résultats particulièrement encourageants.

En effet, pour la première année de la nouvelle accréditation (2022-2023), nous constatons une remontée du taux de passage en L2, qui est à plus 8,5% par rapport à la moyenne nationale. Ce chiffre est dans la continuité de taux de passage en L2 qui ont toujours été au-dessus des 50% depuis le début du suivi de l'indicateur.

Indicateur 9 - Taux de réussite en Licence en 3 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-09			
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 et PAP 2026					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobacheliers inscrits pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence.					
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence en 3 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.					
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle	Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)		
Situation	Réussite en 3 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu		
	ULL2	Moyenne nationale	ULL2		
	Diplômés 2017 (cohorte 2014)	44,40%	31,40%		
	Diplômés 2018 (cohorte 2015)	44,70%	31,80%		
	Diplômés 2019 (cohorte 2016)	38,10%	31,40%		
	Diplômés 2020 (cohorte 2017)	41,1 %	34,30 %		
	Diplômés 2021 (cohorte 2018)	38,70%	37,20%		
	Diplômés 2022 (cohorte 2019)	42,40%	36,00%		
Cible	Diplômés 2023 (cohorte 2020)	36,90%	31,60%		
	Diplômés 2024 (cohorte 2021)				
Diplômés 2026 (cohorte 2023)					
Diplômés 2027 (cohorte 2024)					

Commentaire :

Faisant suite à un très bon taux de passage de L1 en L2, le taux de réussite de la licence en 3 ans est particulièrement bon, et reste au-dessus de la moyenne nationale, qui a augmenté singulièrement en 2020 et 2021, à la suite, notamment, de la crise du COVID-19. Les chiffres de 2023 enregistrent un recul assez net, au national (31,6%) comme au local (36,9%), mais avec toujours un écart de plus de 5 points entre les deux.

Indicateur 10 - Taux de réussite en Licence en 4 ans



Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-10 Indicateur 2 du contrat Etat 2022-2026						
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat Etat 2016/2020 et 2022-2026 / PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026								
Indicateur 2 du contrat Etat 2022-2026								
<p>Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néo-bacheliers inscrits pour la première fois en L1 l'année du bac, n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence.</p> <p>En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année.</p> <p>Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année.</p> <p>Est exclue Paris-Dauphine au niveau national.</p>								
<p>Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence, en 3 ou 4 ans quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en L1.</p>								
Dates d'observation : 2023	Fréquence production : annuelle		Source : MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)					
	Réussite en 3 ans (taux observé)		Réussite en 4 ans (taux observé)	Réussite en 3 ou 4 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu (en 3 ou 4 ans)		
	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale
Situation	Diplômés 2017 et 2018 (cohorte 2014)	44,40%	31,40%	9,0%	11,1%	53,4%	42,5%	5,4% NC
	Diplômés 2018 et 2019 (cohorte 2015)	44,70%	31,80%	8,4%	10,9%	53,1%	42,7%	6,0% NC
	Diplômés 2019 et 2020 (cohorte 2016)	38,10 %	31,40 %	16,80 %	12,30 %	48,2 %	44,0 %	-0,9 % NC
	Diplômés 2020 et 2021 (cohorte 2017)	41,40%	34,60%	10,60%	11,90%	52,00%	46,40%	2,60% NC
	Diplômés 2021 et 2022 (cohorte 2018)	38,90%	37,50%	8,70%	9,70%	47,70%	47,20%	3% /
	Diplômés 2022 et 2023 (cohorte 2019)	41,6%	35,4%	8,2%	9,6%	48,8%	45%	3,8% ND
	Diplômés 2023 et 2024 (cohorte 2020)							
	Diplômés 2024 et 2025 (cohorte 2021)							
Cible	Diplômés 2026 et 2027 (cohorte 2023) Fin du contrat					54%		

Commentaire :

Le taux de réussite en 3 ou 4 ans (qui inclut les étudiants passés par les années préparatoires en langues ou en musique, qui allongent la licence d'un an) reste plus élevé que la moyenne nationale, et évolue suivant les mêmes mouvements qu'elle. A noter un léger recul de la moyenne nationale en 2022 et 2023, alors que nos taux continuent leur croissance.

Indicateur 11 - Taux de réussite en Licence en 5 ans et plus

Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE		Code indicateur : PAP-FOR-11					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026							
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néo-bacheliers inscrits pour la première fois dans les portails de L1 ou en année préparatoire (arabe, musicologie, chinois) à l'Université Lyon 2 l'année du bac, et ayant validé une L3 ou une LP à l'Université Lumière Lyon 2. (Inscription en L1 au 15/01) En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année ainsi que les étudiants en convention. Le cursus Licence inclut la licence LMD et la licence professionnelle en troisième année.							
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers une seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu la Licence en 3 - 4 ou 5 ans (VDI = ADMIS) / Nombre d'étudiants néo-bacheliers inscrits en L1.							
Dates d'observation : 2023		Fréquence production : annuelle sur demande	Source : APOGEE - BO Pilotage				
		Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 4 ans (taux observé)	Réussite en 5 ans	Total réussite en 3, 4 ou 5 ans		
	Diplômés 2017, 2018 et 2019 (cohorte 2014)	37,9%	7,6%	1,7%	47,3%		
	Diplômés 2018, 2019 et 2020 (cohorte 2015)	37,9%	7,3%	2,7%	47,9%		
	Diplômés 2019, 2020 et 2021 (cohorte 2016)	36,1%	8,5%	3,1%	47,7%		
	Diplômés 2020, 2021 et 2022 (cohorte 2017)	37,40%	9,70%	3,00%	50,10%		
	Diplômés 2021, 2022 et 2023 (cohorte 2018)	37,00%	8,50%	2,40%	47,90%		
	Diplômés 2022, 2023 et 2024 (cohorte 2019)	37,40%	7,9%	2%	47,30%		
	Diplômés 2023, 2024 et 2025 (cohorte 2020)	35,5%	7,1%	2,5%	45,1%		
Cible	Diplômés 2025, 2026 et 2027 (cohorte 2022)						

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 3 ou 4 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs calculés par le MESR tient à deux facteurs :

- *Les indicateurs du MESR sont calculés à partir des remontées SISE tandis que cet indicateur est calculé directement à partir d'APOGEE par l'OFIVE. Des différences de méthodologie et des modifications dans Apogée post remontées SISE sont possibles.*
- *Les indicateurs du MESR sont calculés en incluant les réorientations inter-établissement, tandis que cet indicateur ne prend en compte que les étudiants ayant validé leur licence ou LP à l'Université Lumière Lyon 2 (Taux OFIVE < Taux MESR)*

Commentaire :

Cet indicateur interne à l'établissement ne concerne que les étudiants à l'Université Lumière Lyon 2 depuis la L1 (ou l'année préparatoire) jusqu'à la L3 ou la LP, donc hors réorientations, notamment en L1, d'un établissement à l'autre.

Indicateur 12 - Taux de réussite en Master en 2 ans

Service responsable de la production de l'indicateur : MESR, DGESIP-DGRI, SIES		Code indicateur : PAP-FOR-12																																																											
Utilisation de l'indicateur et par qui : suivi contrat État 2016/2020 / PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026																																																													
Nature précise des données de base : Étudiants inscrits (hors Master enseignement) pour la première fois en M1 (non-inscrits en M1 à l'université l'année précédente) et qui n'ont pas changé de discipline entre le M1 et le M2. Seuls sont pris en compte les masters délivrés à l'université aux étudiants inscrits en M1 dans un master universitaire. Les masters délivrés par d'autres établissements publics à caractère professionnel et culturel (EPSCP) des étudiants inscrits en M1 à l'université mais qui s'inscriraient en M2 dans de telles formations ne sont pas pris en compte. De même, la poursuite d'étude après M1 vers d'autres formations diplômantes (ingénieurs, école de commerce, ENM, etc.) n'est pas prise en compte*. Les formations universitaires prises en compte en Master sont le master LMD (hors Master enseignement) et le master ingénieur, la Maîtrise et la Maîtrise IUP, le DEA et le DESS. M1 = première année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, Maîtrise et Maîtrise IUP à l'université. M2 = deuxième année du master LMD (hors Master enseignement) et ingénieur, DEA et DESS à l'université. La méthode tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en M1.																																																													
Mode de calcul : Dénominateur : étudiants du champ inscrits en M1 dans l'établissement universitaire n'ayant pas changé de discipline d'inscription en 2017/2018 Réussite en 2 ans : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de master en 2 ans, quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.																																																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="3">Dates d'observation : 2023</th> <th colspan="2">Fréquence production : annuelle</th> <th colspan="2">Source : MESR, DGESIP-DGRI, SIES</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Réussite en 2 ans (taux observé)</th> <th colspan="2">Écart taux observé - taux attendu</th> </tr> <tr> <th>ULL2</th> <th>Moyenne nationale</th> <th>ULL2</th> <th>Moyenne nationale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Diplômés 2018 (cohorte 2016)</td> <td>45,60%</td> <td>55,40%</td> <td>-3,4</td> <td>NC</td> </tr> <tr> <td>Diplômés 2019 (cohorte 2017)</td> <td>47,40%</td> <td>59,80%</td> <td>-7,2</td> <td>NC</td> </tr> <tr> <td>Diplômés 2020 (cohorte 2018)</td> <td>52,7%</td> <td>62,6%</td> <td>-5,6</td> <td>NC</td> </tr> <tr> <td>Diplômés 2021 (cohorte 2019)</td> <td>59,50%</td> <td>64,90%</td> <td>-1,4</td> <td>NC</td> </tr> <tr> <td>Diplômés 2022 (cohorte 2020)</td> <td>58,20%</td> <td>65,4%</td> <td>-2,5</td> <td>NC</td> </tr> <tr> <td>Diplômés 2023 (cohorte 2021)</td> <td>58,3%</td> <td>67,5%</td> <td>-1,2</td> <td>NC</td> </tr> <tr> <td>Diplômés 2024 (cohorte 2022)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Diplômés 2025 (cohorte 2023)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cible Diplômés 2027 (cohorte 2025)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Dates d'observation : 2023	Fréquence production : annuelle		Source : MESR, DGESIP-DGRI, SIES		Réussite en 2 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu		ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale	Diplômés 2018 (cohorte 2016)	45,60%	55,40%	-3,4	NC	Diplômés 2019 (cohorte 2017)	47,40%	59,80%	-7,2	NC	Diplômés 2020 (cohorte 2018)	52,7%	62,6%	-5,6	NC	Diplômés 2021 (cohorte 2019)	59,50%	64,90%	-1,4	NC	Diplômés 2022 (cohorte 2020)	58,20%	65,4%	-2,5	NC	Diplômés 2023 (cohorte 2021)	58,3%	67,5%	-1,2	NC	Diplômés 2024 (cohorte 2022)					Diplômés 2025 (cohorte 2023)					Cible Diplômés 2027 (cohorte 2025)				
Dates d'observation : 2023	Fréquence production : annuelle		Source : MESR, DGESIP-DGRI, SIES																																																										
	Réussite en 2 ans (taux observé)		Écart taux observé - taux attendu																																																										
	ULL2	Moyenne nationale	ULL2	Moyenne nationale																																																									
Diplômés 2018 (cohorte 2016)	45,60%	55,40%	-3,4	NC																																																									
Diplômés 2019 (cohorte 2017)	47,40%	59,80%	-7,2	NC																																																									
Diplômés 2020 (cohorte 2018)	52,7%	62,6%	-5,6	NC																																																									
Diplômés 2021 (cohorte 2019)	59,50%	64,90%	-1,4	NC																																																									
Diplômés 2022 (cohorte 2020)	58,20%	65,4%	-2,5	NC																																																									
Diplômés 2023 (cohorte 2021)	58,3%	67,5%	-1,2	NC																																																									
Diplômés 2024 (cohorte 2022)																																																													
Diplômés 2025 (cohorte 2023)																																																													
Cible Diplômés 2027 (cohorte 2025)																																																													

Commentaire :

Contrairement à la licence (taux de réussite en 3 ans), le taux de réussite en master en 2 ans est plus bas que la moyenne nationale, mais cet écart a tendance à se réduire. Là encore, les taux locaux comme nationaux ont fortement évolué avec la crise du COVID-19 et doivent se stabiliser. On observe une augmentation de la réussite attribuable à la réforme du master, avec sélection en M1 qui permet de repérer les étudiants maîtrisant les pré-requis propres à la réussite.

La moyenne nationale croît plus rapidement que notre moyenne locale : il faut continuer à suivre l'évolution de cet indicateur avec les premiers diplômés qui sortiront des masters de la nouvelle accréditation (début 2022).

Indicateur 13 - Taux de réussite en Master en 3 ans



Service responsable de la production de l'indicateur : OFIVE		Code indicateur : PAP-FOR-13 Indicateur 3 contrat Etat 2022-2026			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 203 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive dans un M1 (hors MEEF1) à l'Université Lyon 2 et n'ayant pas été inscrits dans un master 1 ou 2 (hors MEEF) à l'Université Lumière Lyon 2 l'année précédente. Les Master CFP et FPP ne sont pas pris en compte, ni les masters des étudiants de l'IEP. Seuls les étudiants ayant une IA au 15 janvier de M1 sont comptabilisés. Les étudiants ayant validé un M2 autre que le M1 d'inscription sont inclus. Les étudiants ayant validé un M2 MEEF ne sont pas inclus. Les étudiants en convention sont pris en compte.					
Mode de calcul : La réussite est appréhendée à travers 1 seule méthode de calcul : étudiants du champ ayant obtenu le master en 2 ou 3 ans / Étudiant.es du champ inscrit.es en M1					
Dates d'observation : 2023	Fréquence production : annuelle sur demande		Source : APOGEE - BO Pilotage		
	Réussite en 2 ans (taux observé)	Réussite en 3 ans (taux observé)	Réussite en 2 ou 3 ans		
Situation	Diplômés 2018, 2019 (cohorte 2016)	43,7%	9,5%		
	Diplômés 2019, 2020 (cohorte 2017)	47,4%	10,4%		
	Diplômés 2020, 2021 (cohorte 2018)	51,7%	10,7%		
	Diplômés 2021, 2022 (cohorte 2019)	58,0%	9,90%		
	Diplômés 2022, 2023 (cohorte 2020)	58,00%	10,00%		
	Diplômés 2023, 2024 (cohorte 2021)	57,28%	10,33%		
	Diplômés 2024, 2025 (cohorte 2022)	53,46%	11,11%		
Cible	Diplômés 2026,2027 (Cohorte 2024) (Fin du contrat)		69%		

Précautions de lecture : la différence dans les taux de réussite en 2 ans de cet indicateur comparé aux indicateurs du MESR est liée aux différences de méthodologie : cet indicateur ne s'intéresse qu'aux parcours au sein de l'Université Lumière Lyon 2 (Situation l'année précédente à l'ULL2 et réussite au Master à l'ULL2) et comptabilise tous les étudiants ayant validé un M2.

Commentaire :

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants ayant réalisés leur parcours de master entièrement à Lyon 2. Le taux de réussite en 2 ans a augmenté suite à la réforme du master.

Indicateur 14 - Réussite en doctorat

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Objectif : Mettre en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par les programmes d'action du MESR

Indicateur 15 - Parcours de remédiation

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Indicateur 16 - Années préparatoires en musique, en chinois et en arabe

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Objectif : Accompagner l'orientation des étudiants

Indicateur 17 - Entretiens individuels

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE												
Dates d'observation : 2025							Fréquence production : annuelle					
Nbre d'entretiens / pôle	Situation										Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/2026	2026/2027
Pôle Orientation et réussite	580	671	717	835	748	827	800	521	392	468	470	470
Pôle Stages et insertion	456	350	394	420	370	230	175	409	358	394	300	300
Pôle Coordination des études					600	1 379	1 282	1 786	2 025	1 276	1200	1200
TOTAL						2 436	2 257	2 716	2 775	2 138	1 970	1 970

Commentaire :

Le COSIE (Centre d'Orientation des Stages et de l'Insertion des Etudiants) accompagne les étudiants pour favoriser un choix éclairé de formation ainsi que l'accès au stage ou au premier emploi.

Les entretiens individuels représentent une grande partie des activités de ce service et une demande forte de la part des étudiants et étudiantes. La baisse significative du nombre d'entretiens résulte de la perte de 5 ETP suite à l'arrêt de la subvention du NCU Cursus +.

Le suivi des étudiants et étudiantes des deuxième et troisième année de licence a, donc, été pris en charge par le Pôle Orientation et Réussite (2 ETP). Face à l'affluence des demandes, nous avons été contraints de prioriser l'accompagnement individuel des étudiants et étudiantes en troisième année de licence, qui sont face au palier d'orientation du master.

Indicateur 18 - Ateliers de soutien aux études et de techniques de recherche de stage et d'emploi

Service responsable de la production de l'indicateur : DF COSIE									Code indicateur : PAP-FOR-18			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle										
		Source : tableaux de bord des pôles du-COSIE										
		Situation										
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25		
Pôle Stages et insertion	Nb heures réalisées	106,5	169,5	282	360	285	310	254	241	179		
	Nb participants			NC	NC	NC	532	1327	980	100		
Pôle Coordination des études / Pôle Orientation et réussite	Nb heures réalisées				24	125,5	117	160	152	158		
	Nb participants				150	934	679	555	1150	1741		
TOTAL	Nb heures réalisées				410,5	427	414	393	337	200		
										200		

Commentaire :

L'université intègre pleinement le défi de la personnalisation des parcours et de l'insertion professionnelle à son offre de formation. Il s'agit là d'une ambition pour l'établissement : afficher une politique d'accompagnement de l'étudiant qui réponde aux enjeux de la société contemporaine, voire d'une responsabilité pédagogique, à l'heure où la dynamique de l'emploi est fragilisée. L'accompagnement à l'élaboration du projet de l'étudiant débute dès la deuxième année de la licence grâce à l'UE préprofessionnalisation, généralisée à l'ensemble des maquettes.

Tout au long de leur parcours universitaire, les étudiants et étudiantes trouveront au sein de la programmation des ateliers et conférences du COSIE du contenu en réponse aux questions qu'ils et elles se posent en fonction de l'état de maturité de leur projet de formation ou professionnel.

En écho à la politique de développement de l'alternance, le COSIE a initié une proposition de modules dédiés aux étudiants souhaitant intégrer une formation en alternance.

Le nombre d'heures proposé pour les années à venir a été revu à la baisse, au regard, des moyens humains du COSIE pour lesquels des incertitudes persistent à ce jour.

Indicateur 19 - Stages volontaires

Service responsable de la production de l'indicateur : DF COSIE											Code indicateur : PAP-FOR-19	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle										Source : Pstages	
	Situation										Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Nb de stages volontaires	878	721	870	800	539	943	1000	1018	1010	1 200	1020	1020

Commentaire :

Le stage volontaire représente une opportunité pour les étudiants et étudiantes de confirmer ou d'infliger un projet professionnel. Pour les étudiants et étudiantes de troisième année de licence, il constitue un atout sérieux dans le cadre de la candidature en master 1. Une vigilance quant à la qualité des missions réalisées dans le cadre de cette expérience est opérée lors de la demande initiale des étudiants souhaitant réaliser un stage volontaire.

L'intégration des stages aux maquettes de licence et master, particulièrement développée depuis 2022, n'a pas fait baisser le nombre de stages volontaires. Les étudiants souhaitent multiplier les expériences même lorsqu'un stage est prévu dans leur formation et encadré par la composante.

Le nombre de stages volontaires a augmenté de 17 %, par rapport à la précédente année universitaire. Réalisés en grande partie par les étudiants de licence, cette première expérience professionnelle permet de valider, ou d'infliger un projet professionnel en permettant à l'étudiant d'être acteur et de donner un sens à son parcours universitaire.

Indicateur 20 - Réorientation

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE							Code indicateur : PAP-FOR-20			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /										
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle						Source : Service des études			
Nb étudiants accompagnés	Situation									
	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
1 ^{re} partie de la réorientation Après Parcoursup en septembre	Pas de consolidation des chiffres	85	35		111	NC	64	NC		
2 ^{nde} partie de la réorientation À la fin de l'année universitaire		806 fiches de suivi pour 85 étudiants	904 fiches de suivi pour 374 étudiants		416 fiches de suivi pour 226 étudiants	550	469	591	500	500
Nb d'étudiants participant au Forum de la réorientation (organisé par l'ULL2 en octobre)			400	90 entretiens individuels téléphoniques / 402 connexions sur les supports mis à disposition en ligne	110 entretiens / 420 connexions sur les supports mis à disposition en ligne	193 En présentiel	150	97 *	150	150

La réorientation en début de L1 n'a pas été mise en place pour l'année 2022-2023. Pour information, cette possibilité a de nouveau été proposée pour l'année 2023-2024 et non reconduite en 2024-2025.

* Pour l'année 2024/2025, le Forum Réorientation a été co-organisé avec les services d'orientation et d'insertion des universités du site lyonnais, afin, de faciliter les passerelles de réorientation entre formations universitaires. La baisse de fréquentation peut être la conséquence de ce changement de format, obligeant les étudiants et étudiantes à se déplacer vers les campus des universités Lyon 1 et Lyon 3.

Commentaire :

Afin de limiter le décrochage des étudiants de première année, le COSIE propose des dispositifs de remédiation pour ce public :

- Le forum de la réorientation, mutualisé avec les services d'orientation et d'insertion des universités du site lyonnais, permettant d'identifier des formations, une expérience professionnelle (service civique, emploi...),
- Booste ta Réo : une semaine intensive d'ateliers basés sur la démarche vocationnelle et permettant aux étudiants de se projeter vers un choix éclairé de formation.

Les étudiants sont également accompagnés dans leur démarche de réorientation d'une année à l'autre. Ils peuvent, ainsi, postuler via Parcoursup en étant outillés et en formalisant la fiche de suivi. L'augmentation du nombre de fiches de suivi est en adéquation avec les indicateurs nationaux.

76% des étudiants et étudiantes ayant participé à Booste ta Réo ont vu leurs candidatures acceptées au sein de la formation visée à l'issue de ce dispositif, via Parcoursup ou e-candidat.

La programmation du Forum de la réorientation a évolué depuis plusieurs années sans impact sur la fréquentation. Nous devons envisager un nouveau dispositif pour les prochaines années.

Indicateur 21 - Étudiants en césure

Service responsable de la production de l'indicateur : DF - COSIE		Code indicateur : PAP-FOR-21									
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle		Source : Service des études								
	Situation								Cible		
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/2026	2026/2027
Nb d'étudiants en césure	70	102	201	235	202	235	332	324	348	330	330

Commentaire :

Le nombre de césures est relativement stable depuis trois ans. L'accompagnement des étudiants et étudiantes par le COSIE se poursuit tout au long de la césure et se finalise par un entretien individuel permettant de valoriser les compétences acquises ou développées dans le cadre de cette expérience "hors les murs". La césure constitue une situation professionnalisante efficiente permettant à l'étudiant de confirmer ou d'infirmer son projet de formation et/ou professionnel.

38 % des étudiants en césure sont en L1 (année post-bac), 34% en M1 (année post-licence). 49 % des étudiants formalisent à l'issue de la césure une inscription dans la formation d'origine.

Nous pouvons encore lire dans tous ces indicateurs les conséquences de la crise sanitaire de 2020/2021. La crise a impacté les taux de réussite, mais a aussi créé de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation auxquels notre établissement s'applique à s'adapter. Cela peut être le cas de l'explosion des demandes de VAE, ou des modalités hybrides d'ateliers et conférences proposés par le COSIE.

La progression des indicateurs nous conforte dans l'idée que les dispositifs mis en place par l'université vont dans le bon sens : nos formations présentent un fort taux d'insertion professionnelle, les taux de réussite en 3 ans en licence sont supérieurs au taux national, ceux de master se rapprochent du taux national. La formation des enseignants à l'alternance et à l'approche par compétences se traduit par la mise en place de nouvelles formations ou parcours. Les ateliers, conférences, et autres accompagnements des étudiants permettent de consolider leur orientation et leurs méthodes de travail.

2. Recherche et diffusion des savoirs

Objectif : Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau national et international ; améliorer la diffusion, le transfert et la valorisation des résultats de la recherche ; promouvoir la science ouverte sous toutes ses formes

L'Université Lumière Lyon 2 couvre un large spectre de domaines disciplinaires comprenant les humanités (excepté la philosophie), l'ensemble des disciplines relevant des sciences sociales, mais aussi la psychologie, le droit, l'économie et les sciences de gestion ainsi que des disciplines à l'interface des sciences dites dures (archéométrie, informatique, économie expérimentale, géomorphologie, sciences cognitives, etc.).

Elle est tutelle ou cotutelle de 33 unités de recherche (qui relèvent de trois instituts du CNRS et, pour l'une d'entre elles, de l'INSERM), dont 16 UMR CNRS. Dans les disciplines dans lesquelles le CNRS n'est pas impliqué (psychologie, arts du spectacle, langues, information-communication, gestion, etc.), elle compte des unités très dynamiques.

Si toutes sont investies dans la recherche fondamentale, certaines ont développé des formes de recherche plus appliquées afin de répondre aux attentes de la société.

La diversité des disciplines et des thématiques investies conduit les enseignants chercheurs à répondre avec succès à une large gamme d'appels à projets qui permettent aux laboratoires d'augmenter leurs ressources propres. En renforçant le service ingénierie de projets de la Direction de la recherche, l'établissement a choisi de venir en appui aux unités de recherche pour les accompagner dans leurs réponses à des AAP de toutes sortes, en particulier aux plus sélectifs d'entre eux.

Cet effort a été poursuivi grâce au succès remporté à l'AAP ASDESR. Le projet Ability a en effet permis, grâce à trois recrutements supplémentaires, de mettre l'accent sur les AAP européens depuis janvier 2024. Le soutien renforcé au montage de projet, l'accompagnement personnalisé mis en place ainsi que les nombreuses actions de présentation des dispositifs ont d'ores et déjà augmenté le dépôt de projets. Cette dynamique a porté ces fruits cette année avec la sélection du premier projet ERC Starting porté par notre université.

Les ressources propres s'ajoutent aux dotations pérennes des unités qui ont été augmentées de façon très notable par l'établissement depuis 2018 ainsi qu'aux ressources générées par les AAP internes et des dispositifs tels que les subventions aux manifestations scientifiques ou l'appel à besoins spécifiques.

L'Université Lumière Lyon 2 a également à cœur de développer la recherche partenariale et participative ainsi que la valorisation et la médiation scientifiques.

Elle s'est aussi résolument engagée dans une démarche de science ouverte qui s'est traduite par la rédaction d'une feuille de route dédiée, dont la version actualisée a été publiée cette année, et par la production d'indicateurs bibliométriques qui tiennent compte des spécificités des SHS.

En 2024, l'Université a reproposé une réponse à l'AMI Ateliers de la donnée avec 10 autres établissements du site (« DATAlystE ») qui a été sélectionnée et dont les travaux ont commencé en 2025 ; elle est membre de la coalition CoARA qui réfléchit, à l'échelle de l'Europe, à une réforme de l'évaluation de la recherche.

Objectif - Mieux associer les enseignants-chercheurs à la définition de la politique recherche de l'établissement

Indicateur 1 - Nombre de réunions de la Commission de la Recherche (CR) et nombre de réunions avec les Directeurs d'Unités

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-01		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle									Source : Convocation à la CR	
	Situation									Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025	2026
Nb de réunions effectives de la CR	10	9	8	10	7	8	9	10	9	10	10	10
Nb de réunions effectives avec les directeurs d'unités	2	2	2	2	2	5	6	6	12	15	12	12

Commentaire :

La politique recherche de l'établissement est discutée au sein de la Commission de la recherche (CR) qui se réunit une fois par mois hors période de vacances. La cible de 10 réunions par an sera maintenue pour la période 2024-2027. Le format du Conseil des directeurs de composantes (CDC) a été modifié courant 2020, et inclut désormais les directeurs d'unités. Le CDC a fonctionné en alternant les réunions formation et recherche de 2021 à 2023.

Un nouveau format, invitant tous les membres (directeurs de laboratoires et de composantes) en proposant des ordres du jour mixtes recherche et formation explique l'augmentation du nombre de réunions en 2024. En 2025, la préparation de l'autoévaluation HCERES des unités de recherche a amené les directeurs d'unités à se réunir plus fréquemment, en présentiel ou parfois sous forme de webinaire. Afin de permettre de conserver ce format tout en maintenant des réunions du CDC, la périodicité du CDC a été modifiée fin 2025. Il est prévu un CDC par trimestre, les réunions de la conférence des directeurs d'unités étant mensuelles (sauf mois du CDC).

En outre une journée de rencontre « hors les murs » entre les membres de la CR, les DU, les directeurs d'Écoles doctorales et les chefs de service de la DRED est organisée chaque année autour de thèmes d'actualité (science ouverte, science et société, évolution du doctorat, recherche et urgence climatique, évaluation HCERES, etc.). Cette journée annuelle, mise en place en 2018, et poursuivie depuis 2022, sera maintenue pour les années à venir.

Objectif - Augmenter la part de la recherche financée sur projet tout en garantissant des ressources pérennes aux unités de recherche

Indicateur 2 - Appels à projets ANR

CONTRAT

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-02 Indicateur 7 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 7 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Pour l'Appel à Projets Générique, le nombre de projets déposés correspond au nombre de projets admis à déposer une proposition détaillée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR. Faute de données exhaustives, il n'est pas possible de connaître le nombre exact de projets déposés en phase 2 avant l'appel à projets 2020.											
Date d'observation : 2025 Fréquence production : annuelle Source : SIM de l'ANR et site COHERIS											
	Situation									Prévision	Cible
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nb de projets déposés				16	24	26	39	26	22	30	28
Nb de projets obtenus	5	3	6	10	5	8	13	18	11	6	12
Montant alloué (en euros)	1 094 041	124 632	1 187 973	1 263 618	575 774	1 501 286	1 387 011	2 264 307	1 512 922	753 475	

Projets déposés par des unités Université Lumière Lyon 2 avec l'Université Lumière Lyon 2 comme tutelle gestionnaire déclarée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.

Commentaire :

Jusqu'en 2024, les laboratoires de l'Université Lyon 2 ont consolidé leur dynamique positive de dépôts et de succès dans les réponses aux AAP de l'ANR grâce au renforcement du service ingénierie de projet. En témoigne l'évolution du taux de succès à l'ANR, qui a augmenté de manière plus soutenue à Lyon 2 par rapport à la moyenne nationale : il y atteint environ 50 % contre 24 % en France en 2022 et 2023. A partir de 2024, le nombre de projets déposés et obtenus est en retrait par rapport à 2023 et plus conforme aux valeurs relevées en 2021 et 2022. Les appels dans le cadre du programme « *Science avec et pour la société* » et dans lesquels nos communautés s'inséraient plus facilement ont été moins nombreux en 2024 et n'ont pas été reconduits en 2025.

Les données de l'année 2025 ne sont pas encore définitives mais nous constatons une baisse significative du taux de succès cette année, sans que nous puissions en identifier la cause. Le taux de succès moyen pour 2025 n'a pas encore été communiqué par l'ANR et le statut final des projets admis sur liste complémentaire ne sera connu qu'à la fin de l'année. Ces statistiques n'incluent pas des projets financés par l'ANR qui peuvent être gérés au CNRS dans le cas des UMR.

Indicateur 3 - Appels à projets européens



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-03 Indicateur 8 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 8 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :															
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle									Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals			
Projets H2020	Situation									Prévision	Cible				
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027 (fin du contrat)			
Nb de projets déposés	6	14	6	10	9	6	18	12	12	7	14	20			
Nb de projets obtenus*	1	0	1	2	0	2	1	2	2	0	2	6			
Montant alloué (en euros)	521 250	0	196 708	546 556	0	293 885	300 000	128 800	190 750						

* Année de notification

Commentaire :

Les chiffres de l'année 2025 pourront encore évoluer car le résultat de certains projets déposés n'est pas encore connu. Le nombre de dépôt reste limité en 2025 et cela s'explique aussi par de moins grandes opportunités offertes aux sciences humaines et sociales dans la programmation du Pilier 2 : le programme de travail du Cluster 2 « Culture, créativité et sociétés inclusives ». Les appels associés n'ont été publiés qu'à l'automne 2025.

En plus de celles déjà conduites, de nouvelles actions ciblées sur nos communautés ont pu être lancées dans le cadre du projet ASDESR ABILITY : webinaires thématiques, interventions au sein des unités de recherche, entretiens individuels sollicités auprès de tous les enseignants-chercheurs. Ces actions, mises en place à partir de 2024, ont été reconduites et renforcées en 2025 pour intervenir au plus près des besoins des unités.

Indicateur 3bis - Nombre de projets ERC déposés et obtenus



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-03bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2)					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2) et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /															
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle								Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals					
Projets H2020	Situation										Prévision	Cible			
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027			
Nb de projets ERC déposés	0	0	0	1	3	2	3	2	0	4	4	6			
Nb de projets ERC obtenus*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1			
Montant alloué (en euros)										1 377 190					

* Année de notification

Commentaire :

Le nombre de dépôt à l'ERC (European Research Council) reste positionné à un niveau très bas, plus faible en 2024 que les années précédentes. Cette situation devrait plus favorablement évoluer à partir de 2025 car des candidatures à plusieurs des instruments de l'ERC ont déjà été identifiées. En outre, un financement obtenu dans le cadre du Contrat Objectif Moyens Performance permet d'expérimenter un dispositif de soutien financier et de modulation de service à destination d'enseignants-chercheurs s'engageant à déposer un projet ERC. 7 lauréats bénéficient de ce dispositif attribué en 2025. Des actions mutualisées d'accompagnement dans le cadre du projet ABILITY s'ajouteront pour renforcer l'incitation au dépôt.

Indicateur 4 - Dotation annuelle des unités de recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-04					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /															
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle (en janvier, après vote du budget)								Source : Notifications aux structures et tableau présenté en CR					
	Situation										Prévision	Cible			
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027			
Montant annuel (en euros)	1 050 764	1 050 712	1 137 462	1 287 981	1 329 350	1 323 452	1 295 723	1 295 000	1 295 000	1 295 000	1 263 000	1 263 000			

Commentaire :

L'enveloppe dédiée à la dotation annuelle des unités de recherche a été augmentée de façon régulière de 2016 à 2020 et a été maintenue ou légèrement diminuée de 2020 à 2025 en euros constants, ce qui équivaut à une baisse en contexte d'inflation. Mais dans le même temps, d'autres modalités de soutien aux laboratoires ont été créées ou sensiblement augmentées (APPI, MobiDoc, etc. voir infra).

En outre un nouveau modèle d'allocation des moyens, fondé sur des critères communs à l'ensemble des unités (UMR comme UR) et comprenant une part fixe et une part incitative, a été construit par un groupe de travail constitué de DU et de membres de la Commission de la recherche.

Ce modèle, introduit en 2018, a été régulièrement mis à jour, en cohérence avec la stratégie de l'établissement. Il inclut ainsi désormais un critère sur les dépôts des publications des laboratoires dans HAL. L'objectif est de maintenir l'enveloppe de 2025 à 2027.

Une légère baisse (2,5 %) de l'enveloppe de dotation des unités de recherche est prévue en 2026 et 2027, faisant suite aux difficultés budgétaires rencontrées par l'établissement. Il convient de noter que s'il est normal que la recherche contribue à l'effort demandé aux structures et agents de l'établissement, il a été décidé de maintenir un soutien conséquent aux activités de recherche, dans un contexte extrêmement contraint.

Indicateur 5 - Financements internes (hors dotation) alloués aux structures de recherche (UR/UMR/fédérations)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED											Code indicateur : PAP-REC-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /														
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle				Source : Notifications aux structures pour les différents appels								
Financements internes notifiés (en euros)	Situation									Prévision	Cible			
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		2025	2026	2027	
SMS	39 200	45 050	39 641	52 105	38 330	13 060	52 341	62 190	48 584	44 750	60 000	60 000		
Astre *			12 615	9 956		10 000	28 957	7 500	2 854	19 546	En cours de réflexion sur le maintien du dispositif	En cours de réflexion sur le maintien du dispositif		
APPI **	98 000	135 646	105 860	94 741	188 654	-	137 936	132 266	197 809	165 016	195 000	195 000		
Besoins spécifiques		68 343	131 985	53 426	6 000	16 600	135 100	83 258	46 286	23 692	0	0		
Rise										40 000	172 969	40 000		
TOTAL	148 200	249 039	290 101	210 228	232 984	39 660	354 334	285 214	302 679	293 004	427 969	295 000		

*Le dispositif Aspre n'existe plus depuis 2016. Il a été remplacé par le dispositif Astre.

** Il n'y a pas eu d'APP interne en 2021 du fait de la pandémie de SARS COV2.

Commentaire :

À la dotation des unités s'ajoutent des ressources provenant des AAP internes et des subventions aux manifestations scientifiques. Selon le nombre et la qualité scientifique des projets soumis, l'enveloppe financière dédiée aux AAP internes peut varier de façon assez notable, tant pour cet instrument que pour les subventions aux manifestations scientifiques.

Ces deux dispositifs ont retrouvé, ces dernières années, la dynamique de dépôt d'avant la crise sanitaire. Les besoins spécifiques servent à financer les besoins de certains laboratoires qui ne peuvent être couverts ni par la dotation ni par les ressources propres (il s'agit souvent de dépenses d'équipement spécifique).

Ils dépendent des crédits disponibles en fin d'année budgétaire. En 2025, le nouveau dispositif RISE financé en grande partie sur le COMP 2024-26 de l'établissement a été lancé et attribué pour la période 2024-27.

Ce dispositif d'amorçage au dépôt de projet ERC a semblé répondre aux attentes, notamment en donnant du temps de préparation au dépôt du projet via le financement d'heures référentiel.

Objectif - Mieux diffuser et valoriser les activités de recherche de l'établissement et ouvrir et rendre visible la production scientifique des enseignants chercheurs

Indicateur 6 - Presses Universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED / PUL										Code indicateur : PAP-REC-06					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /															
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle									Source : Pôle diffusion des PUL				
	Situation									Prévision	Cible				
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027			
Nb de publications papier / an	15	16	13	14	13	17	13	15	16	15	15	15			
Nb de ventes des ouvrages papier / an															
Nb de ventes par le diffuseur	6 919	5 042	4 895	4 054	2 990	11 755	7 750	7 581	8 209	8 400	8 600	9 000			
Nb de ventes par les PUL	503	812	946	697	500	1 069	648	996	875	900	950	1 000			
TOTAL	7 422	5 854	5 841	4 751	3 490	12 824	8 398	8 577	9 084	9 300	9 600	10 000			
Commentaire :															
Malgré les difficultés que rencontrent les librairies actuellement, les 15 titres qui doivent paraître en 2025 devraient permettre d'augmenter le nombre total d'ouvrages vendus cette année.															
Nb de publications numériques / an	2016	217	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévision 2025	2026	2027			
	0	0	0	179	21	20	51	13	15	15	15	15			
Commentaire :															
En 2023, le nombre d'ouvrages papier diffusés au format numérique sur la plate-forme OpenEdition Books a été inférieur aux années précédentes dans la mesure où nous avons créé trois nouvelles collections pour lesquelles deux titres au moins doivent déjà être parus pour pouvoir être mis en ligne sur la plate-forme. Par conséquent, le rattrapage a été réalisé fin 2024, lorsque les deuxièmes titres des nouvelles collections ont été publiés.															
Nb d'événements organisés / an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévision 2025	2026	2027			
	8	6	13	8	6	10	16	18	25	22	22	20			
Commentaire :															
Les PUL ont trouvé ces dernières années un équilibre entre événements organisés sur les campus Lyon 2 et événements organisés à l'extérieur (présentations en librairies, salon Magnifique livre à Lyon, salon du Congrès du Comité international d'histoire de l'art à Lyon, salon des rendez-vous de l'histoire à Blois, etc.).															

Indicateur 7 - Outils de diffusion de la recherche

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-07			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 / PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source :		
	Situation									Prévision	Cible	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Magazine de la recherche <i>Rchrch</i>					2 numéros	2 numéros	0 numéro	0 numéro	1 numéro	1 numéro	1 numéro	
The Conversation (média en ligne) : nombre d'articles				16	21	22	20	30	30	32	32	

Commentaire :

Afin de rendre compte du dynamisme et de la variété des activités de recherche menées dans ses laboratoires, l'Université a décidé de publier un magazine de la recherche intitulé *Rchrch*. Celui-ci s'adresse aux personnels de l'établissement mais surtout à ses nombreux partenaires académiques et non académiques.

Il a pour vocation de diffuser des connaissances en même temps que d'expliciter, à travers différentes rubriques, en quoi consiste la recherche en SHS et quels sont les apports de celle-ci, en lien avec les grands enjeux de société.

Après deux années durant lesquelles la charge des équipes n'a pas permis de poursuivre la préparation du magazine, l'objectif pour les années à venir est de consolider *Rchrch* dont le 5^{ème} numéro sera publié à l'automne 2025.

Indicateur 8 - Nombre de thèses sur HAL Thèses (ex.TEL)*

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD										Code indicateur : PAP-REC-08		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source :		
	Situation									Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Nb thèses soutenues	177	162	156	138	118	130	122	141	125	125	130	130
dont % de thèses sur Hal thèses	45%	45%	53%	60%	56%	54%	70%	71%	80%	80%	80%	80%

*HAL Thèses (ex. TEL : thèses-en-ligne) est un serveur attaché à HAL depuis 2016 visant à favoriser l'auto-archivage en ligne des thèses de doctorat et de HDR, et ainsi leur accès ouvert.

Commentaire :

Cet indicateur présente le nombre total de thèses soutenues chaque année et le pourcentage de thèses diffusées sur HAL Thèses (anciennement TEL). Les autres thèses sont accessibles sur l'Intranet du site de l'Université Lumière Lyon 2.

L'enjeu est de faire progresser le pourcentage de thèses en accès libre sur HAL Thèses qui connaît déjà une nette augmentation depuis 2021. Compte-tenu de l'évolution régulière et progressive des thèses diffusées en mode internet depuis 2022, nous anticipons la consolidation autour d'un taux de 80% dans les années à venir.

Un certain nombre de jeunes docteurs disent craindre le plagiat, font valoir que leurs données ont un caractère sensible ou qu'ils risquent de déplaire à leur futur éditeur. Il nous faut donc les convaincre de l'intérêt de la démarche, dans le cadre du développement de notre politique de science ouverte.

Indicateur 9 - Notices et textes intégraux déposés dans HAL



Service responsable de la production de l'indicateur : SCD										Code indicateur : PAP-REC-09			
Indicateur 9 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)										Indicateur 9 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 9 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /													
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle				Source :						
	Situation									Prévision	Cible		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027 (fin du contrat)	
TOTAL dépôt annuel dans HAL	5 412	7 161	8 009	12 596	5 371	5 839	5 544	8 638	13 358	9 200	7 000	8 000	
<i>dont % de texte intégral</i>	19%	23%	23%	13%	38%	33%	34%	30%	30%	35%	38%	40%	
TOTAL stock dans HAL	35 475	42 636	50 645	63 241	68 612	74 451	79 995	88 633	101 004	110 000	116 000	122 000	
<i>dont % de texte intégral</i>	21%	22%	22%	20%	21%	22%	23%	24%	25%	25%	26%	28%	

Commentaire :

Ce tableau présente :

- 1) le nombre total de notices et le pourcentage de textes intégraux déposés en accès ouvert dans HAL chaque année,
- 2) le nombre total de dépôts et de textes intégraux stockés en accès ouvert dans HAL.

L'objectif est d'augmenter le nombre de dépôts de textes intégraux dans HAL.

Les dépôts et le stock incluent tous les types de documents présents dans le portail Lyon2 à partir des collections des laboratoires dont Lyon 2 est tutelle ou cotutelle. De ce fait, les chiffres incluent l'ensemble de la collection de ces laboratoires, quel que soit l'établissement d'origine des auteurs.

Les dépôts et le stock incluent tous les types de documents présents dans le portail Lyon2.

Il est recommandé de procéder à une extraction Kibana chaque année pour l'ensemble des années de la section « Situation ». En effet, l'archive ouverte HAL étant « vivante », des mouvements sur les dépôts effectués au cours des années antérieures ont une incidence sur les flux et les stocks, toutes années confondues. Ces mouvements sont liés à des opérations de curation (dédoublement, corrections d'affiliations, etc.).

L'évolution des dépôts dans HAL est irrégulière, rythmée par des accélérations lors des années précédant l'évaluation HCERES des laboratoires (ce qui fut le cas en 2019 et se répètera en 2024-2025) ; c'est pourquoi le comptage des dépôts par année de publication (et non année de dépôt) est un critère plus fiable de l'activité scientifique des unités de recherche.

Indicateur 10 - Nombre de titres en accès libre publiés par les Presses universitaires de Lyon (PUL)

Service responsable de la production de l'indicateur : PUL										Code indicateur : PAP-REC-10																																									
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026																																																			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /																																																			
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source : Pôle de diffusion des PUL																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="10">Situation</th> <th rowspan="2">Prévision</th> <th colspan="2">Cible</th> </tr> <tr> <th>2016</th><th>2024</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th> <th>2026</th><th>2027</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nb de titres accessibles</td><td></td><td></td><td></td><td>179</td><td>200</td><td>220</td><td>271</td><td>280</td><td>295</td><td>310</td><td>335</td><td>340</td></tr> </tbody> </table>														Situation										Prévision	Cible		2016	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Nb de titres accessibles				179	200	220	271	280	295	310	335	340
	Situation										Prévision	Cible																																							
	2016	2024	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2026	2027																																						
Nb de titres accessibles				179	200	220	271	280	295	310	335	340																																							

Commentaire :

En 2023, le nombre d'ouvrages papier diffusés au format numérique sur la plate-forme OpenEdition Books a été inférieur aux années précédentes dans la mesure où nous avons créé trois nouvelles collections pour lesquelles deux titres au moins doivent déjà être parus pour pouvoir être mis en ligne sur la plate-forme. Par conséquent, le rattrapage a été réalisé fin 2024, lorsque les deuxièmes titres des nouvelles collections ont été publiés.

Indicateur 11 - Production scientifique / bibliométrie

CONTRAT

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED et SCD										Code indicateur : PAP-REC-11																																									
Indicateur 10 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)																																																			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026																																																			
Indicateur 10 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)																																																			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /																																																			
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source :																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="10">Situation</th> <th rowspan="2">Prévision</th> <th colspan="2">Cible</th> </tr> <tr> <th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th> <th>2026</th><th>2027</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Visibilité de la Production scientifique ULL2 par année de parution (WoS - périmètre Large)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>														Situation										Prévision	Cible		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Visibilité de la Production scientifique ULL2 par année de parution (WoS - périmètre Large)												
	Situation										Prévision	Cible																																							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025		2026	2027																																						
Visibilité de la Production scientifique ULL2 par année de parution (WoS - périmètre Large)																																																			
Articles	386	415	411	481	723	807	763	740	706	700																																									
Actes de colloques	204	195	200	174	124	117	116	94	70	90																																									
Reviews d'ouvrages	29	30	24	31	42	39	52	49	21	45																																									
Chapitres d'ouvrages	44	36	50	33	27	16	34	13	19	20																																									
Autres (abstracts, matériel éditorial, reviews d'articles, lettres, items bibliographiques, corrections...)	52	40	65	59	70	86	106	107	137	130																																									
TOTAL général items WoS *	654	661	679	735	946	1040	1025	969	870	900		1 300																																							
* si le TOTAL général est inférieur au total des catégories, c'est que certains items sont comptabilisés dans plusieurs catégories à la fois																																																			

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévision 2025	2026	2027 (fin du contrat)
Visibilité de la Production scientifique ULL2 par année de parution (HAL) *												
Articles de revue	1869	1846	1954	1779	1894	1871	1815	1774	1551	1000		
Communications / conférences	1748	1838	1814	1568	808	1317	1527	1573	1553	800		
Ouvrages	289	318	332	331	242	277	279	229	239	150		
Chapitres d'ouvrages	1005	1133	1172	1098	983	1058	1060	947	891	400		
Directions d'ouvrages	26	34	39	34	32	37	41	43	41	40		
Autres productions scientifiques (posters, pré-publications, lectures, notes, rapports...)	849	914	970	93	896	911	975	1044	956	500		
TOTAL	5760	6049	6242	5709	4823	5434	5656	5563	5190	3000	2000	
* Extractions via Extrhal												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévision 2025	2026	2027 (fin du contrat)
Nombre d'items déposés dans HAL (notices avec ou sans texte intégral) par année de dépôt *												
Articles de revue	1 368	1 911	2 702	4 060	2 191	2 029	1 972	3 212	4 347	2700		3 360
Communications / conférences	2 207	2 670	1 839	3 461	1 029	1 129	1 217	1 797	3 305	2650		1 840
Ouvrages	296	341	623	746	256	342	298	450	617	460		320
Chapitres d'ouvrages	854	1 039	1 794	2 475	958	1 362	1 043	1 662	2 433	1500		1 520
Directions d'ouvrages	202	252	395	530	177	194	-	-	-	-		-
Autres productions scientifiques (posters, pré-publications, lectures, notes, rapports...)	396	776	672	1 299	577	619	669	809	2 656	2100		960
TOTAL	5 323	6 989	8 025	12 729	6 650	5 721	6 585	7 930	13 358	9250		8 000

* Extractions via Kibana

Commentaire :

Les 2 premiers tableaux présentent la visibilité de la production scientifique de l'établissement sur deux plateformes, le Web of Science (WoS) et HAL. Le 3^{ème} tableau présente le nombre de dépôts (notices avec ou sans texte intégral) dans HAL par année.

Tableau 1

Le choix du WoS s'explique par le fait qu'il s'agit de la source de données utilisée dans le cadre de l'enquête annuelle IPERU-publications, en dépit de la faible représentativité des SHS dans cette base de données. Ces chiffres indiquent la place de la production scientifique de l'Université Lumière Lyon 2 dans une sélection de revues reconnues sur le plan international et référencées dans le WoS sachant que toutes les revues internationales reconnues dans un même domaine ne sont pas nécessairement référencées dans le WoS, ce qui crée un biais important.

Tableau 2

HAL constitue, au plan national, un levier dans le développement de la Science Ouverte et donne également une bien meilleure visibilité de la production scientifique de l'établissement. Elle n'est en outre pas seulement consultée en France.

Les requêtes ExtrHAL se basent sur les collections, ici c'est la collection complète de l'université qui a été interrogée par date de publication. La catégorie « Direction d'ouvrages », n'existe plus dans HAL depuis le changement d'interface en novembre 2022. La requête API dans ExtrHal porte désormais sur la fonction « directeur de publication » qui n'était pas systématiquement renseignée auparavant, ce qui explique les chiffres désormais faibles pour ce type de documents. Ce tableau est un indicateur de l'ouverture des publications, ouverture qui augmente *a posteriori* : les publications parues en 2025, sont rarement « ouvertes » la même année.

On note au regard des tableaux que les données se stabilisent à A+4 : l'ouverture au-delà de 4 années est effective, elle ne se fera pas ou très rarement.

Tableau 3

Les chiffres des années antérieures varient toujours à la marge lors des extractions d'une année sur l'autre, car des documents sont fusionnés (présence de doublons dans la base), ou détamponnés (documents qui n'appartiennent plus à la collection). Sur la masse des documents déposés, on peut observer des variations d'une centaine de documents d'une année sur l'autre. L'augmentation observée sur les dépôts se répartit sur l'ensemble des documents de façon équivalente par rapport aux données des années précédentes.

Objectif - Développer la politique de financement et d'internationalisation du doctorat

Indicateur 12 - Contrats doctoraux

CONTRAT

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED											Code indicateur : PAP-REC-12	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)											Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)	
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de D1 financés via un contrat doctoral (par année universitaire) :												
Date d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle								Source : tableau excel interne	
Type de financement	Situation								Prévision		Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026	2027
Contrats doctoraux d'établissement	32	30	31	31	31	31	33	35	35	36	35	35
Contrats doctoraux handicap		1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2
Contrats doctoraux spécifiques normaliens (ENS)	5	7	9	8	9	9	8	2	10	9	10	10
Contrats doctoraux sur projets de recherche	3	2	9	7	7	4	8	9	8	12	14	15
TOTAL	40	40	50	47	48	45	50	48	55	59	61	62
Évolution des effectifs en doctorat												
Effectifs	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	954	902	911	850	811	820	820
Nombre total d'inscriptions en 1 ^{ère} année							137	143	130	139	143	143
Part (%) des contrats doctoraux en 1 ^{ère} année							36%	33%	42%	42%	42,5%	42,5%

Commentaire :

Le volume total de doctorants diminue, comme partout en France depuis 2015. L'établissement vise un renversement de cette tendance d'ici 2027. Afin d'augmenter la part des doctorants disposant d'un financement spécifique pour effectuer leur thèse, sachant qu'un pourcentage non négligeable de doctorants sont par ailleurs salariés (enseignant.es du primaire et du secondaire, psychologues, etc.) et réalisent donc leur thèse en formation continue, l'établissement compte sur le maintien du nombre de contrats doctoraux attribués par le Ministère dans le cadre de la LPR mais aussi sur l'augmentation du nombre de contrats doctoraux financés dans le cadre de contrats de recherche (contrats ANR, européens, etc.). La piste des contrats doctoraux COFRA (déploiement de convention de formation par la recherche en administration) sera également explorée. La journée annuelle d'information sur le doctorat permet aux étudiants de master d'augmenter leurs chances d'être financés.

Indicateur 13 - Convention industrielle de formation par la recherche (contrat CIFRE)



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED											Code indicateur : PAP-REC-13 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 11 du contrat quinquennal Etat (2022-2026)												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre de contrats CIFRE signés par année civile nombre de doctorants en contrat CIFRE par année civile												
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle				Source : Base de données access DRED / Suivi Service financements et emploi						
	Situation										Cible 2026 2027 (fin de contrat)	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévision 2025		
Nb de contrats CIFRE signés	12	18	16	18	7	17	16	8	10	14	16	20
Nb de contrats CIFRE en cours	39	40	46	52	41	48	54	62	66	65	60	55

Commentaire :

Les doctorats réalisés dans le cadre de conventions CIFRE sont une autre manière d'augmenter la part des doctorants financés. L'établissement compte sur l'augmentation du nombre de conventions CIFRE attribuées par le Ministère dans le cadre de la LPR mais aussi sur une augmentation des demandes grâce à des actions de sensibilisation des enseignants chercheurs et des partenaires.

A partir de 2023, le nombre de contrats CIFRE signés correspond au nombre de contrats CIFRE acceptés par l'ANRT par année civile. Le nombre de contrats CIFRE en cours correspond au nombre de doctorants en contrat CIFRE sur l'ensemble de l'année civile.

Indicateur 14 - Internationalisation du doctorat

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED										Code indicateur : PAP-REC-14		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : a = nombre de doctorants inscrits en cotutelle de thèse pour l'année universitaire n . b = nombre de doctorants inscrits pour l'année n . CIT = a/b (%)												
Date d'observation : 2025					Fréquence production : annuelle					Source : Moveon		
	Situation									Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24		2024/25	2026
A = doctorants inscrits en cotutelle de thèse	79	120	114	99	85	78	79	70	74	68	70	75
B = ensemble des doctorants	1 272	1 191	1 161	1 070	1 006	945	902	911	850	811	820	820
A / B	6,21%	10,08%	10,08%	9,25%	8,45%	8,25%	8,76%	7,68%	8,71%	8,38%	8,5%	8,5%

S'assurer systématiquement de la cohérence des données avec la base de données RI (MOVEON) par la DRED service responsable de la production de l'indicateur

Commentaire :

L'internationalisation du doctorat est une priorité de l'Université Lumière Lyon 2. Outre le nombre de doctorants étrangers, celle-ci peut se mesurer au nombre de thèses réalisées en cotutelle internationale sachant que pour certains pays ce sont les codirections internationales de thèses, moins formelles, qui sont privilégiées. Une légère hausse du ratio A/B est visible sur 2023/2024, qui semble se confirmer en 2024/2025. Cela nous permet d'espérer un nombre de cotutelles plus élevé pour 2027, notamment dans le cadre de l'alliance internationale BAUHAUS4EU. La mise à jour de l'intranet, du site institutionnel, la création de supports de communication, la participation à des réunions d'informations sont les actions réalisées et à mener pour une meilleure information sur la cotutelle. Depuis son lancement en mai 2023, le dispositif MobiDoc, programme d'aide à la mobilité internationale particulièrement stimulant pour les thèses en cotutelles, a permis le financement de 68 mobilités de doctorants. Le sixième appel à candidature a été lancé à l'automne 2025.

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED					Code indicateur : PAP-REC-14B4EU Indicateur BAUHAUS4EU : KPI 6.3 Number of co-supervised PhD theses involving at least 2 members of the Alliance	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :						
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle			Source : Moveon	
			Situation		Cible	
			2024-2025		2026 (année 2025/26)	2027 (année 2026/27)
Doctorants inscrits en cotutelle de thèse avec un partenaire de l'Alliance BAUHAUS4EU			0		1	1

Indicateur 15 - Durée de la thèse

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED									Code indicateur : PAP-REC-15					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Moyenne de la durée des thèses par école doctorale à partir de la liste des docteurs par année civile (avec mention de la date de soutenance et de la date de début de thèse)														
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : Business Object et SIGED						
	Situation									Prévision	Cible			
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
Nb de soutenances	177	162	156	138	118	139	121	141	125	125	130	160		
Effectif annuel	1 272	1 191	1 131	1 070	1 006	945	902	911	850	811	820	850		
Moyenne de la durée des thèses par ED (en mois)														
ED NsCO	36	37	39	43	55	41	41	42	42	41	40	40		
ED ScSo	74	70	72	72	71	74	82	86	85	84	78	72		
ED 3LA	77	63	67	71	62	70	64	72	70	70	68	65		
ED EPIC	60	51	57	57	60	62	68	63	66	65	60	55		
ED SEG	55	50	50	51	52	53	54	53	51	50	50	50		
ED Droit	79	55	73	80	67	70	56	67	75	72	68	65		
ED Infomaths	51	49	45	40	44	38	54	38	43	40	38	38		
Durée moyenne de la thèse	68	61	63	63	62	66	68	72	70	70	66	62		

Commentaire :

Ce tableau montre que les durées de thèse sont très variables d'une école doctorale à l'autre (les doctorants de l'Université Lumière Lyon 2 sont inscrits dans 7 ED en fonction de leur discipline). La crise sanitaire a entraîné des retards à la soutenance dans certaines ED car les terrains ont été inaccessibles pendant un temps parfois long. L'enjeu d'ici 2027 sera non seulement de réduire la durée moyenne des thèses toutes ED confondues mais aussi de réduire les écarts entre ED. Néanmoins ces écarts viennent aussi du fait que dans certaines d'entre elles (3LA, ScSO, EPIC), les doctorants salariés, qui sont autorisés à faire leur thèse en 6 ans, faussent largement les statistiques. Pour 2024 et 2025, suite à un travail des directions des ED poussant à la finalisation des thèses les plus avancées, des thèses parfois très longues ont été soutenues, ce qui a un impact sur les moyennes.

L'activité de l'établissement en matière de recherche, décrite dans l'introduction et à travers les indicateurs présentés dans ce PAP, est restée très soutenue au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Outre au sein des unités de recherche, elle s'inscrit de plus en plus souvent dans des structures qui relèvent des PIA successifs puis de France 2030 dans lesquelles les enseignants-chercheurs de l'Université Lumière Lyon 2 travaillent en collaboration étroite avec des chercheurs issus d'autres établissements et d'autres disciplines.

L'Université Lumière Lyon 2 est en effet partie prenante de quatre LABEX très actifs, d'un projet Excellences centré sur les problématiques One Health (Shape-Med@Lyon), de deux EUR (H2O'Lyon et EID@Lyon), de sept PEPR (VDBI, Solu-Biod, One Water, etc.), sans oublier la Maison des sciences sociales et des Humanités Lyon-Saint-Etienne.

Elle est également partenaire du projet IMPULSE retenu dans le cadre de l'AAP Pôles universitaires d'innovation (PUI) qui fait une place non négligeable à l'innovation sociale et publique, et non pas seulement à l'innovation technologique. Pour autant l'établissement garantit à chacun de ses Enseignants-Chercheurs la possibilité de produire des recherches individuelles qui ne s'inscrivent pas dans des défis sociaux et relèvent pour une part de disciplines rares.

Depuis 2024, l'établissement participe activement à la structuration académique du site dans le cadre de la construction des instituts thématiques transversaux.

3. Sciences et société

La trajectoire de l'université pour conforter son impact territorial et sociétal s'est consolidée autour de dispositifs clés permettant d'atteindre différentes cibles et objectifs transversaux, adaptés aux moyens mobilisables et recettes.

L'achèvement du projet LYSiERES² en 2025, la fin du COMP en 2026 et l'incertitude quant aux nouvelles sources de financement de la politique SAPS par le MESR constituent des risques identifiés. Des priorités ont été définies en matière de rayonnement et d'ancre territorial, en cohérence avec la situation financière de l'établissement et les ressources liées à des projets ponctuels (Bauhaus4EU; Projet SHS Religis).

2026 doit permettre de doter le musée des Moulages de son premier Projet scientifique et culturel ; il s'agit de maintenir un pôle de référence en recherche participative grâce à la Boutique des sciences en conservant les cibles prévues (rayonnement territorial, amorçage) mais en n'engageant pas de nouveaux suivis de projets de recherche participative, très chronophages ; les dispositifs existants (UTA, événements nationaux, etc.) sont poursuivis en renforçant les collaborations avec les laboratoires et composantes, et avec les différents lauréats de Chaire IUF en médiation scientifique (3) et partenaires CCSTI.

Le développement d'actions pour accompagner la parole des scientifiques dans les médias et l'espace public sera contraint par la fin des projets LYSiERES², Engagegreen et Fabrique du Climat en 2026 pour une partie des actions. L'articulation entre pédagogie et recherche autour de défis sociétaux et de transition écologique et sociale, est permise à travers le programme des MOTIFs, que la création d'un nouveau pôle de spécialité est venu adosser en 2025.

La communication plus active auprès des étudiants a permis de stabiliser les effectifs ciblés, pour un dispositif transversal qui doit composer avec la diversité des contraintes des masters. La cible restera stable en 2026.

Le développement des partenariats et leur traduction dans la politique de mécénat amorcée seront également poursuivis et consolidés, notamment dans le cadre de la campagne d'appel à dons amorcée en 2025 pour renouveler le parc informatique destiné aux étudiants en situation de précarité.

Objectif - Partager et faire vivre les savoirs par toutes et tous de manière émancipatrice par des actions de médiation et de valorisation du patrimoine

Indicateur 1 - Nombre de chercheurs/doctorants/étudiants qui participent à des événements de médiation scientifique que l'Université Lumière Lyon2 coordonne

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS															Code indicateur : PAP - SAPS-01									
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 /PAP 2025 et PAP 2026																								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :																								
Cet indicateur porte sur les événements principaux de médiation scientifique que la DiSS coordonne : au Musée des Moulages (Expositions temporaires, évènementiels récurrents comme la Nuit des Musées ou les Journées du Patrimoine ou des événements en lien avec l'actualité du musée etc.), au sein des campus de l'université Lumière Lyon 2 (Fête de la science), dans une programmation de conférences (comme l'Université Tous Âges-UTA), ou encore dans le cadre d'événements organisés par des partenaires, et auxquels participent des chercheurs/doctorants/étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 dans une logique de partenariat conventionné (comme avec la ville de Lyon Festival Rhône-Saône).																								
Les calculs concernent le nombre de chercheurs, de doctorants, et étudiants participant à ces différentes manifestations et dispositifs.																								
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle															Source :								
	Situation 2020			Situation 2021			Situation 2022			Situation 2023			Situation 2024			Prévision 2025		Cible 2026		Cible 2027				
	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS	Chercheurs	Doctorants	ETUDIANTS			
Évènement musée des moulages	11	4	25	33	11	54	9	1	63	17	6	42	36	3	59	7	1	26	30	5	20	30	15	60
Médiation scientifique	5			14	8	10	22	4	18	50	14	47	102	16	50	73	17	14	70	15	20	70	35	70
TOTAL	16	4	25	47	19	64	31	5	81	67	20	89	138	18	109	80	18	40	100	20	40	100	50	130

Commentaire:

La participation de nos enseignants-chercheurs atteint de nouveau un bon niveau avec des participations à différentes occasions : le Musée des Moulages et la publication Porte Paradis, les Journées de l'Archéologie ou encore les conférences ArchéOrigines ; l'Université de Tous Ages avec la participation de 40 enseignants-chercheurs et 4 doctorants qui ont participé au dispositif de diffusion des connaissances dans le cadre de conférences; les Pôles de spécialités et enfin nos activités de médiation scientifique comme la Fête de la science ou encore les Journées des Arts et de la Culture de l'enseignement supérieur.

La Direction Sciences et société a été moins impliquée dans l'encadrement de projets tutorés en Médiation scientifique, ce qui explique une diminution du nombre d'étudiants, comparativement à 2024.

Indicateur 2 - Nombre d'évènements de médiation / diffusion

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS					Code indicateur: PAP-SAPS-02							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :												
Cet indicateur a été construit à partir d'évènements de médiation scientifique impliquant la DiSS : évènements que l'on organise comme la Fête de la science ou évènements des partenaires locaux auxquels les enseignants-chercheurs de l'université participent sur nos recommandations et sont accompagnés par les agents de la DiSS.												
Dates d'observation : 2024	Fréquence production : annuelle					Source :						
	Situation					Prévision	Cible					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027				
Nombre d'évènements de médiation/diffusion		2	4	8	8	8	8	12				
Fréquentation globale	495	150 expos Bron	628 Fête de la science	Mission 3 possible (Bron) : 14 Festival Entre Rhône et Saône : 18 Parlez-moi d'Amour : 33 Nuit de la Lecture : 51 FDS Valises de chercheurs : 35 FDS Village des SHS : 750 FDS semaine des scolaires : 1867 élèves Fête du court-métrage Blocage de l'université Semaine Francophonie : blocage de l'université Total : environ 2800	Lyon et ses faubourgs - Archives municipales : 87 Exposition Liberté, égalité, sororité : 100 Les filles c'est fait pour faire l'amour : 85 Entre Rhône et Saône : 15 FDS Semaine des scolaires : 1900 FDS Village des SHS : 850 FDS campus PDA : 80 Les échappées inattendues du CNRS : 100 Total : environ 3300	Nuits de la lecture : 122 JACES : 90 Festival Pop'Sciences : 100 JEP - Hôtel de Ville de Lyon : 13 864 JEP - Visite guidée : 28 FDS Village (à venir) : 850 Revue Rue des Sciences n°1 (à venir) : 500 TOTAL = 15 554	4000	4 000				

Commentaire :

La fréquentation à nos évènements de médiation scientifique est particulièrement élevée cette année du fait de la présentation de l'exposition *Liberté, égalité, sororité : femmes révolutionnaires en lutte (XVIII^e-XX^e siècles)* à l'Hôtel de Ville de Lyon lors des journées européennes du Patrimoine (JEP). Cette exposition a été conçue par Olivier Ferret, lauréat en 2023 d'une chaire Médiation Scientifique à l'Institut Universitaire de France avec le soutien de la Direction sciences et société pour sa fabrication et sa mise en itinérance.

Le nombre d'évènements de Médiation scientifique est à mettre en relation avec les ressources humaines (1 ETP en Médiation scientifique) et atteint par conséquent son plafond.

Indicateur 3 - Fréquentation annuelle du Musée des Moulages (MUMO)

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS		Code indicateur : PAP - SAPS - 03													
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :															
Le musée est ouvert au public certains jours de la semaine et à la demande de partenaires. Les visiteurs sont comptabilisés à chaque entrée dans le musée. Il existe également un système de réservation en ligne pour des visites spécifiques (étudiants, personnels).															
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle		Source :												
	Situation					Prévision	Cible								
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027							
Nombre annuel de visiteurs (hors groupes scolaires)	1 547	2 655	4 883	5 229	5407	5400	5400	6000							
Publics scolaires (groupes en moyenne de 30 élèves)	1 groupe	5 groupes	33 groupes	84 groupes	138 groupes	196 groupes	210	140 groupes							

Commentaire :

La fréquentation globale du Musée s'élève au final à 9600 individus ce qui correspond aux attentes fixées et qui positionne le MuMO comme un établissement reconnu dans la ville de Lyon.

On confirme la part importante et grandissante des scolaires suite à la restructuration de notre offre en 2024 et à la présence d'une chargée des publics, le public scolaire représente ainsi 40 % de la fréquentation globale.

Malgré une forte demande, le nombre de créneaux possibles pour les scolaires atteint son plafond.

La notoriété grandissante du Musée, son ancrage territorial et partenarial conduisent à une estimation de l'augmentation du nombre d'individus, notamment lors des vacances scolaires et des permanences hebdomadaires.

Le nombre d'évènementiels a été volontairement réduit dans le contexte de réduction budgétaire et de dépôt d'un Projet Scientifique et Culturel pour l'année à venir, jalon structurant pour la vie du Musée.

Objectif - Devenir un pôle de référence sur la recherche participative

Indicateur 4 - Recherche participative

CONTRAT

COMP

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS		Code indicateur : PAP - SAPS-04 Indicateur 12 du contrat quinquennal Etat (2022-2026) Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)													
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Indicateur 12 du contrat quinquennal Etat (2022-2026) Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : L'objectif de la Boutique des sciences est de répondre à des préoccupations d'organisations représentant la société civile, et d'impulser des recherches collaboratives avec les unités de recherche de l'université. La principale activité consiste à soutenir des stages pour des étudiants de niveau Master en réponse à ces demandes, stages dont la majorité est financée par la Boutique des sciences et d'autres par les organisations demandeuses ou financement LabEx. La Boutique des sciences impulse également des projets tutorés quand le format stage n'est pas adapté aux besoins exprimés. Chaque projet Boutique des sciences fait l'objet de contacts formalisés, les demandes sociales sont collectées, les projets font l'objet de conventions. Une seconde mission de la Boutique des sciences concerne l'accompagnement des chercheurs dans le montage de projets de recherche participative (notamment les 3 AAP ANR Volet SAPS - Recherche participative).															
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle					Source :									
	Situation					Prévision	Cible								
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027 (fin du contrat)							
Nombre de demandes reçues à la Boutique des sciences	(Pas d'AAP ni d'AMI, procédure COMESUP)	(AMI printemps 22 pour projets 22-23) 32 demandes reçues	(AMI printemps 23 pour projets 23-24) 55 sollicitations d'associations 35 demandes/ candidatures reçues	(AMI printemps 24 pour projets 24-25) 55 sollicitations d'associations 37 demandes/ candidatures reçues	(AMI printemps 25 pour projets 25-26) 55 sollicitations d'associations 36 demandes/ candidatures reçues	60 sollicitations	(AMI printemps 27 pour projets 27-28) 100 sollicitations d'associations 50 demandes/ candidatures reçues								
Nombre d'étudiants ou chercheurs qui ont participé à un projet BdS	4 stages en 21-22 : 4 Etudiants, 8 Enseignants Chercheurs	Saison 22-23 : 14 Stages financés par la BdS; 20 projets au total. Env. 34 Etudiants et 30 Enseignants Chercheurs	Saison 23-24 : 10 Stages financés par la BdS; 4 stages co-financés ou autofinancés ; 6 projets redirigés → 20 projets au total. Env. 43 Etudiants et 30 Enseignants Chercheurs	Saison 24-25 : 14 stages dont 11 financés par la BdS ; 2 stages co-financés ; 1 stage autofinancé ; 6 projets tutorés ; 1 mission doctorale co-financée ; 1 accompagnement à l'émergence ; 1 format intensif ; 4 accompagnement dépôt de projet ANR (dont 2 lauréats) --> 25 projets au total. Env. 55 étudiants et 35 enseignants chercheurs	Saison 25-26 : 13 stages dont 9 financés par la BdS ; 2 stages co-financés ; 2 stages autofinancés ; 12 projets tutorés ; 1 format intensif ; 2 accompagnements à l'émergence ; 2 nouveaux projets ANR accompagnés en tant que tiers-veilleur --> 30 projets au total. Env. 88 étudiants Env. 40 chercheurs	100 étudiants 40 chercheurs	20 stages 100 étudiants 50 enseignants								
Nombre d'ateliers émergence/associations qui ont eu un accompagnement	Pas d'atelier	2 ateliers 30 associations accompagnées	3 ateliers 27 associations accompagnées	4 ateliers 2 webinaires 30 associations accompagnées	4 ateliers 3 webinaires 45 associations accompagnées	5 évènements 50 associations accompagnées	5 évènements 50 associations accompagnées								

Commentaire :

Les chiffres 2025 témoigne du dynamisme et de la reconnaissance de la Boutique des sciences de Lyon. Un plafonnement du nombre de sollicitations et de candidatures formelles à l'Appel à Manifestation d'Intérêt semble atteint (les chiffres restent constants depuis quelques années) mais qui repose sur un investissement constant de l'équipe en place. En revanche, nous notons une progression dans le nombre de demandes accompagnées (sous forme de stages mais aussi projets tutorés en lien avec les responsables de masters et autres formats).

Aussi, de plus en plus de sollicitations trouvent une forme de réponse ou de redirection. A noter également en 2025, la création inscrite au catalogue de la COMUE, d'une nouvelle formation doctorale transversale de 3 jours à la recherche participative accessible à l'ensemble des doctorants du site Lyon-Saint-Etienne. 21 doctorants ont été formés et mobilisent des approches de co-construction des savoirs dans leurs travaux et d'ancrage social de leur thèse, en dehors des projets BDS au sens strict.

Objectif - Renforcer une dynamique de formation décloisonnée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux

Indicateur 5 - Formation décloisonnée et ouverte sur les enjeux sociétaux

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS						Code indicateur : PAP-SAPS-05			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
La stratégie Sciences et société de l'université Lumière Lyon 2 s'appuie sur la création de 8 pôles de spécialités, en complément des deux chaires partenariales existantes, Tralim et ESS. L'objectif de ces réseaux thématiques pluridisciplinaires est de tisser des liens nouveaux entre disciplines et savoirs, entre formation et recherche, entre l'université et la société. Cet indicateur porte principalement sur la mise en place de nouveau modules de formations pluridisciplinaires par et à la recherche destinée aux étudiants de Master, proposées par les Pôles de spécialités et les Chaires partenariales. L'ambition dans la feuille de route est également de développer de nouvelles formes d'interventions auprès de publics spécifiques (empêchés, professionnels) en réponse à une demande précise.									
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle				Source :			
	Situation				2024	Prévision	Cible		
	2020	2021	2022	2023			2025	2026	2027
Nombre d'heures MOTIFS portées par les pôles de spécialité et chaires		400 (16 MOTIFs de 25h chacun)	400 17 MOTIFs	350 H de cours 14 MOTIFs	375 H de cours 15 MOTIFs	375 h 15 MOTIFs	20		
Nombre d'étudiants qui ont suivi le programme des MOTIFs		350	418	344	400	400	800		
Nombre d'interventions ad hoc (pour le besoin d'un secteur / réponse à une demande de partenaire...)		13	13	13	6	15	40		

Commentaire :

Les MOTIFs sont désormais inscrits dans les maquettes des formations et répondent aux attentes des étudiants d'enseignements transversaux et en lien avec des défis sociétaux. Les inscriptions sont en cours et répondent déjà au niveau annoncé.

2025 est l'année de la création d'un nouveau Pôle de spécialité TERRA - Transition, Écologie, Résilience, Recherche, Alliances, en lien avec la stratégie et le Plan Avenir de l'établissement. Son lancement a eu lieu le 23 septembre 2025.

Les interventions de nos enseignants chercheurs ont eu lieu dans le cadre d'une commande du centre de détention de Bourg-en-Bresse ou encore par le biais de notre programme EngageGreen, dans une journée scientifique sur l'urbanisme de demain avec la ville de Villeurbanne.

Objectif - Rendre présente la parole scientifique dans les médias et débats publics

Indicateur 6- Médias et débats publics

Service responsable de la production de l'indicateur : DiSS						Code indicateur : PAP-SAPS-06			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Il n'existe à ce jour pas encore de dispositif d'accompagnement des chercheurs dans leur prise de parole dans les médias et débats publics. 2022 aura été l'occasion de tester un premier accompagnement des doctorants des pôles de spécialités à la pratique de la médiation scientifique (dispositif Valise des chercheurs). La mode de calcul de cet indicateur a porté sur le recensement formations ou évènements de sensibilisation organisés.									
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle				Source :			
	Situation					Prévision	Cible		
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Nombre de chercheurs formés à la médiation et à la prise de parole publique			20	5 doctorants Lysieres ² formés En attente de 5 autres	12 étudiants BdS 40 doctorants aux Journées ComSci Con financées par LYSIERES ² 40 enseignants chercheurs de Lyon 2 au séminaire REcherche	13 étudiants BdS 21 doctorants à la formation doctorale 7 doctorants pour les JACES et la FDS 41 au total	30	30	

Commentaire :

Dans le cadre des JACES, une doctorante lauréate de Sciences en Bulles a été sensibilisée à la médiation afin de présenter la BD adaptée de ses recherches au public. Dans le cadre de la FDS, des sessions de formation à la médiation écrite et orale ont été données à des doctorants qui animeront deux activités dans le Village des SHS du samedi 11 octobre 2025.

2025 est marquée par la proposition d'une nouvelle formation doctorale sur la recherche participative pour l'ensemble doctorants du site, formation qui a été un succès quantitativement et qualitativement.

Le programme EngageGreen a également impulsé de nouveaux formats de dialogue chercheurs politique comme la formule capsule lors des journées scientifiques du Programme et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) "Ville Durable et Bâtiments Innovants", MISCIB.

Objectif - Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial

Indicateur 7- Performance de la Fondation



Service responsable de la production de l'indicateur :					Code indicateur : PAP-SAPS-07 Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Indicateur du COMP de l'ULL2 2024-2026 (Objectif 6)								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle					Source :	
	Situation					Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027 (cible COMP)
Performance de la Fondation (Ressources collectées : dons, subventions, mécénat...)					50K€	115K€	150K€	100 K€

Commentaire :

En 2025, un nouveau membre fondateur, Aéroports de Lyon, a rejoint la Fondation Université Lumière Lyon 2, en contribuant à la dotation initiale à hauteur de 30 000 €. Grâce à cette nouvelle adhésion, le fonds de dotation initial dépasse désormais les 200 000 €.

Concernant le développement de la Fondation universitaire, l'année 2025 a marqué une étape importante avec la mise en ligne du site internet en juin, désormais accessible au grand public. Parallèlement, la présence de la Fondation sur les réseaux sociaux, notamment sur LinkedIn, s'est renforcée, atteignant près de 300 abonnés début novembre 2025.

L'un des éléments stratégiques majeurs pour la pérennisation et le rayonnement de la Fondation réside dans la mise en place d'une plateforme de dons intégrée au site internet. Prévue d'ici la fin de l'année 2025, cette plateforme facilitera le soutien financier aux projets et contribuera à assurer la durabilité de la Fondation.

En 2025, trois projets ont bénéficié d'un soutien financier de la Fondation, pour un montant total de 5 336 €. En 2026, l'objectif est d'augmenter le nombre de projets soutenus, en cohérence avec la stratégie de développement et de diversification des sources de financement de la Fondation.

4. Documentation

Le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Lumière Lyon 2 accompagne l'enseignement et la recherche sur les deux sites principaux de l'université, avec un espace documentaire par campus : la Bibliothèque Universitaire (BU) Chevreul sur le campus des Berges du Rhône, avec horaires élargis, bien desservie par les transports en commun ; la BU provisoire sur le campus excentré de Porte des Alpes, installée dans un bâtiment tampon abritant un choix de collections et quelques services aux usagers, dans l'attente du déploiement de l'offre documentaire dans le futur Learning Centre de Bron, dit La Ruche, dont l'ouverture est prévue en septembre 2026.

Objectif : Optimiser l'accès aux ressources documentaires

Indicateur 1 - Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU et bibliothèques intégrées

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD										Code indicateur : PAP-DOC-01 IC8 contrat Etat 16/20					
Utilisation de l'indicateur et par qui : IC8 (contrat) / PAP 2022 et RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : moyenne des amplitudes horaires maximales des deux BU sur les périodes hautes d'activité															
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle					Source : Horaires annuels des BU							
Situation										Prévision	Cible				
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027			
60,5	59	59	63	63	<i>Données impactées par le confinement et le déménagement dans la BUP. Moyenne d'ouverture impossible à calculer.</i>	62	65,5	65,5	65,5	65,5	65,5	65,5			

Commentaire :

La cible 2026 est donnée sous réserve du choix des horaires d'ouverture de la future BU de la Ruche. Ces 65,5 heures correspondent aux horaires actuels de la BU Chevreul avec ouverture en soirée jusqu'à 22h00 en semaine et les dimanches de 10h00 à 18h00 (subvention PBO+ soclée), ainsi qu'aux horaires actuels de la BUP (9h00-19h00 du lundi au vendredi). Cette moyenne d'ouverture hebdomadaire demeure valide si la BU de la Ruche conserve la même amplitude d'ouverture que la BUP.

Remarque : la cible 2027 initiale (inscrite dans le PAP 2024 et PAP 2025) a été fixée antérieurement à la détérioration de la situation financière et RH de l'Université. La cible 2027 a été corrigée dans le PAP 2026 et reste donc identique à celle de 2026.

Indicateur 2 - Horaires d'ouverture et fréquentation des BU

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD								Code indicateur : PAP-DOC-02							
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 /PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /															
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle								Source : Comptage entrées et jours d'ouverture via Affluences ; calendrier d'ouverture des BU						
Situation											Cible				
BU Bron	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévision 2025	2026	2027		
Nb heures/ semaine période normale	59	50	50	50	50		50	50	50	50	50	50	68		
Total heures /an	2 255	2 149	2 139	1 967	1 920	658	1 990	2 094	1 741	2037	2042	1733	2 800		
Total jours /an	241	228	224	213	202	73	218	221	172	216	216	178	250		
Nb entrées /an	269 220	315 078	312 602	288 993	317 482	67 056	74 927	103 153	74 235	90 514	95 000	95000	300 000		
<i>En 2020 : BU ouverte du 8 janvier au 13 mars (50h/semaine), puis du 16 novembre au 18 décembre (40h/semaine).</i>															
BU Chevreul	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévision 2025	2026	2027		
Nb heures/ semaine période normale	62	68	68	76	76		74	81	81	81	81	81	81		
Total heures/an	2 420	2 577	2 725	2 955	3 000	1 857	2 907	3 288	3 173	3 243	3224	3275	3 400		
Total jours /an	252	259	250	281	284	202	299	294	290	289	285	290	293		
Nb entrées /an	434 275	476 821	556 545	634 041	637 028	194 200	284 966	462 141	444 850	453 790	425 000	425000	425000		

En 2020 : Pas d'horaires normaux

Commentaire :

Les données prévisionnelles pour l'année 2025 concernant le nombre de jours d'ouverture de la BU Chevreul et de la BUP de Bron ont été corrigées pour tenir compte des 4 jours de fermeture imprévue (mouvements sociaux, fermeture administrative de l'Université en septembre 2025) observés à la date de complétion du PAP 2026. Le total annuel d'heures d'ouverture pour chacune des deux bibliothèques a également été ajusté en conséquence.

Les cibles 2026 concernant le nombre de jours et d'heures d'ouverture de la BUP de Bron, ainsi que le nombre d'entrées dans la bibliothèque, ont été estimées en tenant compte des 3 mois de fermeture de la BUP programmés pour la période juin-août 2026 afin de préparer le déménagement vers la bibliothèque de la Ruche. Par ailleurs, à compter de septembre 2026, les données d'entrée ont été rapprochées de celles observées antérieurement à la BU de Bron.

En ce qui concerne la BU Chevreul, la donnée prévisionnelle 2025 a été légèrement revue à la baisse en tenant compte de la fréquentation relevée jusqu'à fin septembre 2025 (en baisse par rapport à celle de 2024 sur la même période). A ce stade, les cibles 2026 et 2027 sont fixées à l'identique de cette projection.

Indicateur 3 - Disponibilité d'une place en BU pour un étudiant (en h/an)

Cet indicateur n'étant plus suivi ni exigé par le MENESR, il n'est plus suivi dans le cadre du PAP et RAP.

Indicateur 4 - Répartition des dépenses documentaires et usage de la documentation

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD		Code indicateur : PAP-DOC-04											
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 24 / PAP 2025 et PAP 2026													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : comptage et pourcentage													
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle											
Sources : Compte financier université ; données éditeurs pour usage de la documentation électronique ; SIGB Koha pour le nombre de prêts de documents ; SIGB et comptage du service Collections pour le nombre de consultations sur place de documents													
	Situation									Prévision	Cible		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Total dépenses documentation en €	1 179 278	1 169 581	1 183 166	1 143 425	1 116 827	1 122 650	893 188	956 457	932 364	923 224	883 000	883 000	
Dont Total dépenses documentation électronique en €									596 794	618 000	617 000	617 000	
Dont Total dépenses documentation imprimée en €									335 570	305 224	266 000	266 000	
Nb d'unités vues/téléchargées de la collection éditoriale	1 142 747	2 482 668	2 518 208	2 959 241	3 237 628	3 240 149	3 479 583	3 892 597	4 329 095	4 459 000	4 592 770	4 600 000	
Nombre de prêts de documents	204 561	184 660	167 727	166 515	57 737	82 254	94 497	80 950	76 212	62 500	63 500	65 000	
Nombre de consultations sur place de documents									41 652	64 166	50 000	41 000	45 000

Commentaire :

Dépenses en documentation : les données prévisionnelles 2025 ont été ajustées pour tenir compte de la somme versée par l'assurance suite au dégât des eaux survenu sur les collections en 2023, laquelle a permis d'abonder les budgets dédiés à la documentation électronique et à l'acquisition de monographies. Les cibles 2026 ont été établies à partir du projet de budget construit par le SCD, en attente de vote. La cible initialement fixée pour 2027 a été revue en raison de la dégradation de la situation financière de l'Université.

Nombre d'unités vues / téléchargées de la collection éditoriale : suite à une très forte augmentation de l'usage de la collection électronique entre 2023 et 2024 (liée à l'ouverture d'une période d'évaluation de la recherche et à la souscription de nouveaux abonnements), la donnée prévisionnelle fixée pour 2025 a été revue à la hausse (en faisant néanmoins l'hypothèse d'une augmentation beaucoup moins rapide que celle observée l'année précédente). Les cibles 2026 et 2027 ont été fixées en faisant également l'hypothèse de la poursuite d'une croissance modérée de l'usage de la collection électronique.

Nombre de prêts de documents : les données de prêt relevées de janvier à fin septembre 2025 dans les deux bibliothèques font état d'une diminution du nombre de documents prêtés comparativement aux données observées pour la même période en 2024. La valeur prévisionnelle pour 2025 a ainsi été estimée à partir de la donnée 2024 en tenant compte de la baisse constatée (- 18 %). La cible 2026 a été fixée en tenant compte des 3 mois de fermeture de la BUP prévus en 2026 et en faisant l'hypothèse d'un nombre de prêts plus important dans la nouvelle bibliothèque de la Ruche.

Nombre de consultations sur place de documents : la méthodologie de recueil de cette donnée, exigée dans le cadre de l'eSGBU, est en cours de consolidation depuis sa mise en œuvre à compter de l'année 2023. Les fluctuations observées tiennent aux semaines d'observation plus ou moins complètes (blocages). En outre, les semaines choisies en période de fréquentation basse ne sont pas exactement les mêmes d'une année sur l'autre (début juillet en 2024, fin août en 2025), ce qui fausse un peu les comparaisons.

La cible 2026 a été définie en tenant compte de la période de fermeture de la BUP et en faisant l'hypothèse d'un volume légèrement plus important de consultations dans la future bibliothèque de la Ruche du fait de l'extension de la volumétrie des collections disponibles.

Indicateur 5 - Formation des usagers

Service responsable de la production de l'indicateur : SCD										Code indicateur : PAP-DOC-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : ESGBU / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle					Source : Comptage du service formation usagers ; rapports Moodle						
	Situation									Prévision	Cible	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Nb de sessions sur authentification aux parcours documentaires asynchrones sur Moodle							9021	8498	10848	3500	3500	3500
Nb de connexions sur les parcours documentaires asynchrones en accès libre									231 169	250 000	260 000	265 000
Nb d'heures de formation en présentiel ou en visio synchrone							381	366	421	400	400	400
Nb d'étudiants de Master formés	323	243	385	433	421	748	994	1134	1730	1500	1500	800
Nb heures formation Masters	63	51	78	103	99	164	183	209	277	220	220	220
Nb doctorants formés		33	50	33	17	20	176	261	117	186	100	100
Nb de formateurs du SCD alloués à la formation des usagers							13	15	21	19	19	19
Nb d'ETP du SCD alloués à la formation des usagers							3,7	3	3,7	4	4	4

La BU a mis au point des ensembles de tutoriels en ligne permettant de développer certaines compétences informationnelles de manière autonome (le nombre de ressources humaines limite en effet les interventions des bibliothécaires physiquement présents devant les étudiants) :

- le parcours Méthodoc permet d'identifier les lieux et sites web ressource, et d'acquérir les fondamentaux de la recherche d'information. Il est destiné prioritairement aux étudiants de première année.
- le parcours Décodoc sensibilise au plagiat, à la réutilisation d'images, de vidéos, et aux mécanismes de désinformation (ou fake news). Il cible les Licence 1 et 2.
- le parcours Citadoc permet de gérer ses références bibliographiques avec Zotero et d'initier un processus de veille. Il s'adresse aux niveaux Licence 3 et Master.

Ces contenus peuvent être proposés :

-sur Moodle, sur authentification. On peut alors établir des données en sessions (un utilisateur précis ne sera compté qu'une seule fois).

- sur le site web de la bibliothèque, en accès libre. On ne dispose que des informations de connexion, cumulées (si un utilisateur se connecte plusieurs fois à un tutoriel, et/ou s'il consulte plusieurs ressources, il sera comptabilisé plusieurs fois). L'intérêt de la proposition en accès libre permet de s'affranchir du niveau d'études : un étudiant de Master qui voudrait revoir les fondamentaux, ou un étudiant de Licence 2 qui aurait besoin de Zotero peuvent naviguer librement parmi les ressources.

Commentaire :

Nombre de sessions sur authentification aux parcours documentaires asynchrones sur Moodle : les données prévisionnelles pour 2025 et les cibles fixées pour 2026 et 2027 tiennent compte de la fin, à partir de la rentrée universitaire 2025-2026, de l'inscription en masse dans Moodle des cohortes d'étudiants de licence concernés par ces dispositifs par le SPS. L'accès à ces parcours supposant désormais une démarche active de la part des usagers, on fait l'hypothèse d'une forte diminution de l'usage de ces dispositifs.

Nombre de connexions sur les parcours documentaires asynchrones en accès libre : pour ce nouveau sous-indicateur, l'antériorité des données est complétée à partir de 2024 (basculement en accès sans authentification, sur la plateforme Moodle de l'intégralité des parcours d'autoformation, soit 4 parcours).

A noter, ce sont des événements de connexion et non des utilisateurs uniques qui sont comptés ici. La donnée prévisionnelle 2025 tient compte du nombre de connexions déjà observées entre janvier et juin 2025 : celles-ci sont supérieures à celles observées sur la même période en 2024. Les cibles 2026 et 2027 sont fixées en prévoyant un report des connexions du Moodle fermé vers le Moodle ouvert.

Formation des masters : un palier a été atteint en 2024. Les ressources RH disponibles ne permettent pas de reconduire le nombre d'heures de formation dispensées aux étudiants de master à l'identique. Les cibles fixées pour 2026 et 2027 se rapprochent d'un niveau d'activité plus soutenable compte tenu des moyens disponibles.

5. International

Pour cette nouvelle édition du projet annuel de performance (PAP 2026), nos projections pour la plupart de nos indicateurs à l'international anticipent la mise en place toujours plus conséquente de l'Alliance européenne BAUHAUS4EU et son impact sur notre activité. A ce propos, l'un des indicateurs a été modifié et actualisé pour mettre en avant des données de l'Alliance.

Pour la plupart de nos cibles, nous projetons comme à chaque fois un maintien voire une augmentation de nos chiffres. Cependant, certains évènements comme la prochaine accréditation et des réflexions en cours sur des dispositifs existants (comme l'organisation des diplômes en partenariat international) nous limitent dans l'évaluation de certaines d'entre elles d'ici à deux ans.

Mais quoi qu'il en soit, les projections des indicateurs qui vont suivre vont nous aider à évaluer et à piloter nos activités afin de répondre au mieux aux besoins de notre communauté étudiante, enseignante et administrative.

Objectif : Renforcer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement

Indicateur 1 - Mobilités des étudiants en échange

CONTRAT

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI										Code indicateur : PAP-INT-01 Indicateur 6 du Contrat État 2022-2026							
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016- 2020 (IS1 contrat Etat 2016–2020) PAP 2022 - RAP 2022 /PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Suivi du contrat État 2022- 2026 (indicateur 6, contrat Etat 2022–2026)																	
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Étudiants inscrits en Licence et Master. Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.																	
Date d'observation :2 025		Fréquence production : annuelle										Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)					
Mobilité non diplômante (= en échange) Mobilité SORTANTE		Situation												Cible			
		2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)	2026/27	2027/28			
		Études	352	308	333	336	286	261	324	260	293	202	205	215	220		
Total des mobilités en Europe, études /stages (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Stages	23	172	189	177	139	152	157	91	120	125	130	130	135			
	TOTAL	375	480	522	513	425	413	481	351	413	326	335	340	355			
	Études	311	303	271	250	231	53	162	160	242	197	246	215	213			
Total des mobilités en hors Europe, études /stages (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Hors Europe études MIC	0	0	2	5	7	2	0	0	0	0	2	5	3			
	Stages	66	282	259	242	146	185	166	183	202	200	205	210	210			
	TOTAL	377	585	532	497	384	240	328	343	444	397	453	423	426			
Mobilités courtes et hybrides Étudiants inscrits en Licence et Master		0	0	0	0	0	0	14	8	29	52	52	150	200			
Total des mobilités sortantes (= nb d'étudiants effectuant une mobilité sortante non diplômante)	Études	664	611	606	591	524	314	500	428	564	451	505	585	636			
	Stages	89	454	448	419	285	337	323	274	322	325	335	340	345			
	TOTAL	752	1 065	1 054	1 010	809	651	823	702	886	776	840	925	981			

Mobilité non diplômante (= en échange) Mobilité ENTRANTE	2015/16	Situation										Cible	
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)	2026/27	2027/28
Total des mobilités en Europe, études (= nombre d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	388	326	351	321	284	130	259	287	222	204	210	210	215
Total des mobilités hors Europe, études (= nb d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	313	288	229	203	195	32	193	243	309	285	290	290	300
Mobilités courtes et hybrides Étudiants inscrits en Licence et Master	0	0	0	0	0	0	8	60	140	190	190	190	190
Total des mobilités entrantes (= nb d'étudiants effectuant une mobilité entrante non diplômante)	701	614	580	524	479	162	460	590	671	679	690	690	705

Commentaire :

Les modalités de mobilité à l'international sont en train d'évoluer et les mobilités sur de courtes périodes se développent assurément. Le succès des différents *blended intensive programmes* que nous organisons ou auxquels nos étudiants participent se reflète dans les chiffres de mobilités (autant au niveau des mobilités entrantes que sortantes). Nous prenons cela en compte dans nos projections pour les prochaines années.

En revanche, nous remarquons depuis quelques années un tassement des mobilités auxquelles nous étions habitués (mobilités au semestre ou à l'année) et nous prenons cela en considération dans nos projections

Il faut aussi intégrer notre participation à l'Alliance européenne BAUHAUS4EU. Des mobilités courtes et des modalités d'obtention de crédits libres devront se développer à l'avenir entre ses partenaires. Ceci aura inévitablement des impacts positifs sur nos chiffres de mobilité. Il est important de préciser que les chiffres pour l'année 2025-2026 ne sont pas consolidés. Ils ne prennent notamment pas compte des mobilités qui s'effectueront sur le 2^{ème} semestre de l'année universitaire, tant pour la mobilité sortante qu'entrante.

Indicateur 2 - Mobilités des étudiants en double-diplôme



Service responsable de la production de l'indicateur : DRI								Code indicateur : PAP-INT-02 Indicateur 6 du Contrat État 2022-2026							
Utilisation de l'indicateur et par qui : Suivi du contrat État 2016-2020 (IS1 contrat Etat 2016–2020) PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 Suivi du contrat État 2022-2026 (indicateur 6 contrat Etat 2022-2024)															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiants effectuant une mobilité obligatoire dans le cadre d'un diplôme partagé ou conjoint (Double-Diplômes classiques, Double-Diplômes Mobilités internationales de crédit, formations délocalisées avec mobilités). Europe : tous les pays participant au programme Erasmus + ; Monde : tous les autres pays.															
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle								Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales) - Pstage (pôle stages)						
Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité SORTANTE	Situation								Cible						
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)				
DPI Sortants Europe	94	102	74	72	67	24	53	71	70	61	60				
dont DPI sortants Europe études non UFA	94	47	32	44	45	14	37	47	43	33	35				
dont DPI sortants Europe études UFA	0	55	42	28	22	10	16	24	27	28	25				
DPI Sortants Monde	36	36	39	45	39	5	42	45	40	49	48				
dont DPI sortants Monde non MIC	36	36	39	45	39	5		45	40	49					
dont DPI sortants Monde MIC	0	0	0	0	0	0		0	0	0					
TOTAL Mobilités sortantes diplômantes	130	138	113	117	106	29	95	116	110	110	108				
Ratio sortants par # DPI						0,9	1,09	3,6	3	3	3				
Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) Mobilité ENTRANTE	Situation								Cible						
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)				
DPI entrants Europe études	106	69	65	65	77	43	63	46	70	40	50				
dont Europe études non UFA	106	15	24	20	35	19	33	27	39	18	35				
dont Europe études UFA	0	54	41	45	42	24	30	19	31	22	15				
Hors Europe études	26	41	19	48	46	16	71	91	21	28	20				
dont Hors Europe études non MIC	3	8	19	21	24	16	66	86	20	28	20				
dont Hors Europe études MIC	23	33	0	27	22	0	5	5	1	0					
TOTAL Mobilités entrantes diplômantes	132	110	84	113	123	59	134	137	91	68	70				
Ratio entrant par # DPI						1,8	4,03	4	2,6	1,88	1,94				

Commentaire :

Les diplômes en partenariat international ont fortement soutenu l'internationalisation de notre établissement. Mais ceux-ci sont en cours de réorganisation et dans ce cadre, le modèle des DPI est réinterrogé.

En conséquence, nous projetons plutôt une stabilisation des effectifs au sein de ces formations, tout en ayant conscience de l'impact sur les cibles initialement prévues au contrat. Nous anticipons une baisse de ces dernières au regard de la stabilisation de l'activité. Pour les prévisions 2025-2026, les mobilités prévues au second semestre ne sont pas comptabilisées dans les calculs à ce jour.

Indicateur 3 - Accords

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI												Code indicateur : PAP-INT-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022- RAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026														
Nature précise des données de base : Les renouvellements sont comptabilisés dans ces chiffres														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'accords de partenariat en Europe et Monde (UK faisant partie de l'Europe jusqu'à 22/23 et sera comptabilisé dans Monde à partir de 23/24) : accord-cadre, avenant mobilité, Double-Diplômes, formations délocalisées														
Date d'observation: 2025	Fréquence production : annuelle					Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)								
	Situation											Cible	2026/27	2027/28
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)			
Europe	382	401	432	456	477	479	460	452	403	395	400	396	405	
Monde	99	119	169	180	201	204	194	210	235	207	205	208	210	

			2022 -2023	2023-2024	2024-2025
Accords Europe		Accords Erasmus+ sauf Royaume-Uni		405	387
		Accords Erasmus+ DPI		16	16
		Accords Erasmus+ Royaume-Uni		31	0
		Accords Europe bilatérale Royaume-Uni		0	29
		Accords Europe bilatérale Suisse		10	10
Total			462	442	437
Accords Monde		Accords Monde		186	180
		Accords Monde DPI		14	16
Total			200	196	165

Commentaire :

Il est toujours compliqué de se projeter sur un nombre plus ou moins précis d'accords signés au cours d'une année. La mise en place d'une coopération est dépendante de plusieurs facteurs : l'opportunité de la coopération, le travail effectué sur le texte, les circonstances, etc.

En tout cas, nous poursuivons notre travail de stabilisation du nombre d'accords afin de privilégier l'approfondissement des coopérations et leur efficacité en termes d'internationalisation.

Cependant, l'intégration de l'université dans l'alliance européenne BAUHAUS4EU aura certainement un impact sur les chiffres des accords sur la zone Europe.

Indicateur 4 - Projets

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI						Code indicateur : PAP-INT-04	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026							
Nature précise des données de base : Cet indicateur se veut le plus exhaustif possible, incluant les projets IUT.							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de projets déposés/retenus année N. L'indicateur ne fait pas apparaître les projets retenus en année N mais déposés en N-1 ou N-2.							
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle			Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)		
		Situation				Prévision	Cible
		2020 (12 mois)	2021 (12 mois)	2022 (12 mois)	2023 (12 mois)	2024	2025
Nombre de projets déposés		19	10	12	12	16	16
Nombre de projets retenus	ULL2 coordinateur	9	7	7	3	4	
	ULL2 partenaire	6	0	2	2	1	
	TOTAL	15	7	9	5	5	
Montant alloué		6 494 280€	1 003 084€	3 773 815€	1 285 936€	16 345 936 €	1 265 588€
Financeurs	Europe (Erasmus+)	10	1	4	3	4	
	Ministère (MEAE, MESR)	2	2	0	1	1	
	AUF	0	0	0	0		
	Région	2	2	0	0	1	
	Métropole	0	1	0	0		
	UFA	1	0	2	1		
	UFI	0	1	0	0		
	Autres (Fondation, ANR, etc)	0	0	3	0	1	

Commentaire :

Comme pour les accords, il est toujours complexe de se projeter en ce qui concerne les nombres de projets internationaux de formation qui seront déposés sur les prochaines années.

A ce stade de l'année, des projets déposés en 2025 ne sont pas encore sélectionnés : nous attendons par exemple des réponses relatives à la sélection de trois projets qui nous seront notifiées en décembre prochain.

En tout cas, notre participation au projet Ability ASDESR ainsi qu'à celui de l'Alliance BAUHAUS4EU nous permet d'imaginer un maintien de nos prévisions de dossiers déposés auprès de financeurs pour les prochaines années.

Indicateur 5 - Alliance Européenne BAUHAUS4EU

Notre stratégie internationale votée au 1^{er} juillet 2022 cherchait à valoriser un certain nombre de partenariats stratégiques tant en Europe que dans le reste du monde. Des collaborations fortes ont été mises en place avec plusieurs universités, comme celle de São Paulo, de l'East China Normal University ou encore de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Cependant notre intégration à l'Alliance européenne BAUHAUS4EU nous amène à redéfinir cet indicateur et ses actions car ce projet structurant est amené à orienter sur le long terme nos collaborations avec nos partenaires européens. Cette communauté de 10 établissements européens, comptant 124 000 étudiantes et étudiants ainsi que 10 000 personnels a notamment pour objectif de développer et faciliter les mobilités à tous les niveaux. Ce ne sera pas le seul impact de l'Alliance mais ce sera l'un des plus visibles et aisés à valoriser dans nos projets annuels de performance.

Indicateur - Mobilités des étudiants BAUHAUS4EU

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI	Code indicateur : PAP-INT-05BAUHAUS4EU Indicateur BAUHAUS4EU : KPI 1.6 Number of annual student mobilities (outgoing)							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026								
Nature précise des données de base :								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiants effectuant une mobilité dans le cadre de l'Alliance BAUHAUS4EU, que la mobilité se déroule dans le cadre d'un échange ou d'une formation diplômante.								
Date d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle		Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)					
BAUHAUS4EU	2024/2025 réalisé	2025/2026 prévisionnel	Cible 2026/27	Cible 2027/28				
Mobilité non diplômante (= en échange semestre ou année) SORTANTE ETU vers un partenaire BAUHAUS4EU	1	2	5	15				
Mobilité non diplômante (= mobilité courte et hybride) SORTANTE ETU vers un partenaire BAUHAUS4EU	15	40	45	60				
Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) SORTANTE ETU vers un partenaire BAUHAUS4EU	21	26	25	26				
Total MOBILITE SORTANTE ETU BAUHAUS4EU	37	68	75	91				
Mobilité non diplômante (= en échange semestre ou année) ENTRANTE ETU d'un partenaire BAUHAUS4EU	5	3	5	7				
Mobilité non diplômante (= mobilité courte et hybride) ENTRANTE ETU d'un partenaire BAUHAUS4EU	32	30	40	50				
Mobilité dans le cadre de formations diplômantes (DPI) ENTRANTE ETU d'un partenaire BAUHAUS4EU	26	23	24	25				
Total MOBILITE ENTRANTE ETU BAUHAUS4EU	63	56	69	82				

Commentaire :

En intégrant l'Alliance BAUHAUS4EU, nous souhaitons augmenter nos chiffres de mobilités étudiantes. Nos projections cherchent cependant à conserver une certaine cohérence et progression pour continuer à les gérer et les accompagner correctement.

Clairement, nous anticipons le fait que l'Alliance sera de plus en plus connue au fil des années et que les étudiants se saisiront des opportunités de mobilités que BAUHAUS4EU offrira, notamment via les mobilités courtes et hybrides.

Indicateur - Mobilité des personnels BAUHAUS4EU

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI	Code indicateur : PAP-INT-05BAUHAUS4EU Indicateur BAUHAUS4EU : KPI 1.7 Number of annual academic staff mobilities (outgoing) KPI 1.8 Number of annual administrative staff mobilities (outgoing)							
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026								
Nature précise des données de base :								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de personnels effectuant une mobilité d'enseignement ou de formation dans le cadre de l'Alliance BAUHAUS4EU.								
Date d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle		Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)					
BAUHAUS4EU	2024/2025 réalisé	2025/2026 prévisionnel	Cible 2026/27	Cible 2027/28				
Mobilité du personnel EC et BIATSS SORTANTE vers un partenaire B4EU	6	10	15	20				
Mobilité du personnel EC et BIATSS ENTRANTE d'un partenaire B4EU	11	18	18	20				

Commentaire :

En intégrant l'Alliance BAUHAUS4EU, nous souhaitons également augmenter nos chiffres de mobilités de personnel. Nos projections anticipent là aussi le fait que l'Alliance sera de plus en plus connue et que de nombreuses opportunités s'offriront à notre personnel.

Indicateur 6 - Internationalisation à domicile

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI Code indicateur : PAP-INT-06a													
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026													
Nature précise des données de base : Étudiants inscrits dans le programme MINERVE.													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : volet étudiants, nombre d'inscrits en L1, L2 et L3 au programme MINERVE ; volet enseignants, nombre de personnels permanents, Professeurs invités, ATER, doctorants													
Dates d'observation : 2025				Fréquence production : annuelle							Source: SESAP		
Nb étudiants MINERVE	Situation										Prévision	Cible	
	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27	2027/28
Licence 1	319	296	251	529	471	532	531	238	244	283	350	350	N/A
Licence 2	185	228	231	174	278	291	268	258	99	117	140	140	N/A
Licence 3	223	108	187	201	145	254	206	188	210	120	120	120	N/A

Commentaire :

En 2025-2026, nous notons une légère hausse des effectifs MINERVE qui peut éventuellement s'expliquer par la hausse générale des inscriptions dans notre établissement cette année-là.

À ce jour, la période de désinscription n'est pas clôturée : il est donc possible que les chiffres baissent un peu dans les semaines à venir.

Il n'est pas possible de se projeter au-delà de l'année prochaine. En effet, la prochaine accréditation qui doit se mettre en place à partir de l'année 2027-2028 remet en question le modèle actuel du dispositif MINERVE. A ce jour, nous ne connaissons pas les nouvelles modalités nous permettant de proposer des projections.

Indicateur 7 - Mobilité des personnels

Service responsable de la production de l'indicateur : DRI		Code indicateur : PAP-INT-07					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : La mobilité sortante des personnels est renseignée pour les projets BAUHAUS4EU, KA131, KA171 et d'éventuelles mobilités de prospection terminées. Nous nous basons sur la finalité de la mobilité (soit se former soit enseigner) et non sur la catégorie de personnels car nous pouvons avoir, par exemple, des enseignants qui partent en mobilité pour se former.							
Date d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle	Source : DRI - extrait de MoveOn (logiciel d'activités internationales)					
	Situation						Cible
	Mobilité SORTANTE de formation						2026/27
		2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)		2027/28
Total des mobilités en Europe	2	15	12	15	20	24	
Total des mobilités hors Europe	0	0	12	5	7	8	
Total des mobilités sortantes de formation	2	15	24	20	27	32	
	Situation						Cible
	Mobilité SORTANTE d'enseignement ou de prospection						2026/27
		2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 (prévision)		2027/28
Total des mobilités en Europe	13	19	27	27	28	29	
Total des mobilités hors Europe	6	5	5	6	6	5	
Total des mobilités sortantes d'enseignement ou de prospection	19	24	32	33	34	34	

Commentaire :

Nous avons mis en place ce nouvel indicateur pour pouvoir évaluer et apprécier la mobilité de personnels qui, tant pour les administratifs que les enseignants, se développe depuis quelques années. Nous préférons apprécier ces chiffres en nous basant sur la finalité du projet de mobilité (se former chez un partenaire, partir en prospection chez lui ou enseigner devant ses étudiants) que la catégorie de personnel concerné (administratif ou enseignant-chercheur). En effet, un enseignant-chercheur peut tout à fait partir se former à l'étranger.

Nous cherchons à développer la mobilité de formation (longtemps réduite à quelques unités). Avec les campagnes de mobilité que nous mettons en place, nous cherchons à dynamiser celle-ci. L'Alliance BAUHAUS4EU devrait aussi avoir un impact sur la tenue de ce type de mobilité. Nous projetons donc un accroissement des chiffres la concernant.

Les mobilités de formation et de prospection ont toujours bien fonctionné et nous souhaitons les maintenir à leur niveau. D'où ces projections en très légère augmentation.

6. Vie étudiante

L'Université Lumière Lyon 2 porte des valeurs ambitieuses d'ouverture, de solidarité, d'inclusion et de participation citoyenne à partir desquelles se déclinent une politique de Vie étudiante exigeante. Elle entend offrir à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants un cadre de vie épanouissant, favorisant le bien-être de chacune et chacun tout en leur permettant d'être actrice et acteur de leur propre parcours, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance à un établissement qui prend soin d'elles et eux.

En 2025, l'université a été mobilisée pour le déploiement des actions liées à la vie étudiante en favorisant les accès aux services de santé, à la culture et au sport. Forte de son bilan mais avec la volonté d'accentuer cette orientation au service de la réussite de toutes et tous, elle continuera, en 2026, de mener une politique volontariste en faveur de :

- *l'égalité des droits ;*
- *la lutte contre toutes les formes de discrimination et de précarité ;*
- *l'amélioration de l'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap dans un contexte où leur nombre ne cesse de croître.*

L'année universitaire 2025 - 2026 sera également marquée par les travaux liés au Schéma Directeur de la Vie étudiante (SDVE) et à son adoption dans les instances.

Ce travail associera largement la communauté étudiante : vice-présidences étudiantes, organisations représentatives et associations étudiantes, ainsi que l'ensemble de la communauté universitaire à travers ses enseignants-chercheurs et ses agents BIATSS. Il représentera une traduction concrète de notre volonté de construire et d'affirmer notre politique de vie étudiante au plus près des besoins de nos étudiants et étudiantes.

A travers son SDVE, l'Université Lumière Lyon 2 entend renforcer le bien-être sur les campus, la qualité d'étude et de vie étudiante en faveur de la réussite de tous nos étudiants et étudiantes.

Objectif : Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales

Indicateur 1 - Proportion de bacheliers professionnels et technologiques en L1 et DUT, en fin de licence (pro et générale) et en master

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE		Code indicateur : PAP-VIE-01 IC1_1																			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026																					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des néobacheliers ayant une inscription principale définitive dans une L1, un DUT1 à l'Université Lumière Lyon 2 pour une année donnée et de leur parcours les années suivantes (inscription principale uniquement). En L1, seuls les étudiants des portails (à partir de 2016) sont inclus dans le champ, les conventions ne sont pas comptabilisées. Pour la suite du parcours, l'ensemble des formations est pris en compte (y compris les conventions, notamment les MEEF)																					
Les inscriptions de l'année complète sont prises en compte (y c. après le 15/01)																					
Seuls les étudiants ayant un bac français (quelle que soit l'année d'obtention), sont pris en compte. La répartition se fait donc parmi les étudiants ayant un bac français.																					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Proportion des étudiants d'une cohorte de bacheliers atteignant le niveau bac +3 ou bac +4 selon le bac d'origine Exemple pour les bacheliers 2016 : Nombre de bacheliers 2016 inscrits en L3 ou LP en 2018/2019 ou 2019/2020 /Nombre de bacheliers 2016 inscrits en L1 ou DUT 1 en 2016/2017																					
Dates d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle						Source : APOGEE - BO Pilotage													
		Situation								Cible											
		Cohorte néobacheliers																			
Bacs professionnels		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (données au 13/11/24)	2022 (données au 13/11/24)	2023 (données au 13/10/25)	2026	2027								
Inscrits niveau bac+3	L3 / LP en %	10,4	10,0	7,3	10,5	5,6	5,4	6,9	9,1	18,2	9,9										
	Évolution N/N+1 en points	/	-0,4	-2,7	+3,2	-4,9	-0,2	+1,5	+2,2	+10,1	-8,3										
Inscrits niveau bac+4	M1 / MEEF 1	3,5	1,0	1,1	2,2	0,5	1,1	1,3	0,8	Calcul en 25/26											
	Évolution N/N+1 en points	/	-2,5	+0,1	+1,1	1,7	+0,6	+0,2	-0,5	Calcul en 25/26											
* Période d'inscription encore en cours pour licences N+4																					
Bacs technologiques		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023										
Inscrits niveau bac+3	L3 / LP en %	23,5	23,9	20,4	27,2	15,6	15,9	14,9	23,3	22,3	24,7										
	Évolution N/N+1 en points	/	+0,4	-3,5	+6,8	-12,7	+4	-1,2	+8,4	-1	+2,4										
Inscrits niveau bac+4	M1 / MEEF 1	7,4	6,4	5,0	4,1*	3,0	3,4	2,2	3,2	Calcul en 25/26											
	Évolution N/N+1 en points		-1	-1,4	-0,9	-1,1	+0,6	-1,2	+1	Calcul en 25/26											

Indicateur 2 - Part des étudiants boursiers en cycle licence et master

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE		Code indicateur : PAP-VIE-02 IC1_1																			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et 2026																					
Nature précise des données de base : Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive dans un diplôme national, hors IEP et inscrits en formation initiale classique (hors Apprentis, hors reprise d'études). Étudiant boursier : si bourse lib = Boursier conditionnel ou définitif Inscription pour l'ensemble de l'année (y c. >15 janvier).																					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'étudiants boursiers / Nombre d'étudiants inscrits																					
Dates d'observation: 2025	Fréquence production : annuelle			Source : ULL2 APOGEE - BO Pilotage et MESR (pour les références nationales)																	
	Situation										Cible										
Cycle licence																					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2026	2027										
Nb de boursiers ULL2	6 266	6 089	6 700	6 216	6 877	6620	5675	5946	5 832												
Part de boursiers ULL2	38,6%	38,7%	38,3%	35,6%	37,7%	35,4%	35,9%	39,40%	39%												
Référence nationale	43,7	43,4	43,7	42,8	ND	ND	ND	ND	ND												
Cycle master																					
Nb de boursiers ULL2	2 454	2 398	2 314	2 187	2 312	2247	1778	2055	2 104												
Part de boursiers ULL2	34,8%	33,9%	34,3%	34,1%	35,8%	30,45%	34,2%	36,40%	36,7%												
Référence nationale	32,1	31,4	32,0	30,8	ND	ND	ND	ND	ND												
Ensemble																					
Nb de boursiers ULL2	8 720	8 487	9 015	8 403	9 190	8867	7453	7646	7 936												
Part de boursiers ULL2	37,1%	36,9%	36,9%	35,0%	37,0%	34%	35,5%	35,7%	38,3%												
Référence nationale	40,0	39,5	40,0	39,0	41,0	40,3	39,1	ND	ND												

Indicateur 3 - Taux de réussite des étudiants boursiers

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE		Code indicateur : PAP-VIE-03 IC1_3 et IC2_2									
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022-RAP 2022 /PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 et PAP 2026											
Nature précise des données de base : Pour les L3/LP, le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive en L3 ou LP en formation initiale classique (hors apprentis, hors reprise d'études). Les formations en conventions sont incluses dans le calcul.											
Étudiant boursier : si libellé bourse = Boursier définitif ou conditionnel											
Inscriptions pour l'année entière (y c. >15 janvier)											
Pour les M2/MEEF2, Le champ est constitué des étudiants ayant une inscription principale définitive en M2 ou MEEF2 en formation initiale classique (hors apprenti.es, hors reprise d'études).											
Les formations en convention sont incluses.											
Étudiant boursier : si boursier libellé = boursier conditionnel ou définitif											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Taux de réussite pour les boursiers : Nombre d'étudiants boursiers ayant validé la VET / Nombre d'étudiants boursiers											
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle		Source : APOGEE - BO Pilotage								
Étudiants boursiers en L3/LP	Situation								Cible		
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Boursiers ayant validé l'étape **	1 635	1 701	1 547	1 555	1891	1 545	1380	1 397	1 375		
Part de boursiers ayant validé l'étape **	86,0%	89,5%	85,3%	92,1%	87%	79,5%	83,1%	83,6%	86,3%		
Non boursiers ayant validé l'étape **	2 618	2 466	2 418	2 671	3 140	2 751	2 450	2 470	2 687		
Part des non boursiers ayant validé l'étape **	79,4%	82,6%	78,7%	81,1%	82,1%	76,7%	77,1%	79,8%	81,99%		
Rapport taux de réussite des boursiers / taux de réussite des non boursiers **	108	108	108	113	106	104	108	105	105		
Référence nationale *	112	112	113	112	112	Prévision 115	ND	ND	ND		
Étudiants boursiers M2 / MEEF2											
Boursiers ayant validé l'étape **	740	774	778	778	828	806	906	728	803		
Part de boursiers ayant validé l'étape **	80,4%	83,1%	82,3%	80,8%	78,9%	80,3%	78,7%	80,2%	83,5%		
Non boursiers ayant validé l'étape **	1 502	1 609	1 650	1 569	1.049	1 560	1810	1 337	1 912		
Part des non boursiers ayant validé l'étape **	74,5%	75,6%	75,0%	74,7%	74,1%	74,0%	75,5%	76,5%	75,1%		
Rapport taux de réussite des boursiers / taux de réussite des non boursiers **	108	110	110	108	106,5	109	104,3	105	111		

*Sources <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/13819> et <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/18627>

** Source : Lyon 2 - BO APOGEE

Indicateur 4 - Soutien financier aux étudiants en difficulté (soutien financier ULL2)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante		Code indicateur : PAP-VIE-04a																			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête Ministérielle sur la CVEC / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026																					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par le Vice-Président formation et la sous-commission CVEC aides sociale de l'Université Lumière Lyon 2																					
Date d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle				Source : CR sous-commission CVEC aides sociales																
	Situation									Cible											
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/2024	2024/25	2025/26	2026/27										
Nb de sous-commissions CVEC aides sociales	5	6	6	5	7	8	7	9	9	9	9										
Nb d'étudiants bénéficiant d'exonération ou d'un remboursement de frais d'inscription	95	92	22	32	29	34	187	523	738												
Nb d'étudiants bénéficiant d'une aide sociale ULL2	0	52	52	100	104	86	68	96	95												
Montant total alloué en euros (Aide sociale + valorisation des exonérations frais inscription + remboursement frais d'inscriptions)	25 847	44 164	28 705	51 595	58 231	52 463	507 528	1 504 524	2 210 106												

Indicateur 4 bis - Soutien financier aux étudiants en difficulté (volume aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service de la vie étudiante / CROUS		Code indicateur : PAP-VIE-04b																			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Sous-commission CVEC aides sociales / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026																					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute demande de soutien financier ayant fait l'objet d'une évaluation sociale de la part d'une assistante sociale (de l'Université ou du CROUS) et ayant eu un accord favorable par la commission ASAA du CROUS																					
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source : CROUS											
Aides sociales CROUS	Situation									Cible											
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27										
Volume aides sociales CROUS (ASAP, ASA*)	Non renseigné	1 307	1 468	1 765	1 758	1 611	1155	908	790	Pas de prévision possible	Pas de prévision possible										
Nb bénéficiaires	Non renseigné	587	686	826	984	841	631	561	540	Pas de prévision possible	Pas de prévision possible										
Montant total en euros	Non renseigné	579 043	647 179	834 969	810 710	791 060	693 379	575 700	353 882	Pas de prévision possible	Pas de prévision possible										
Accompagnement social CROUS																					
Nb d'étudiants accompagnés par le service social		1 138	1 105	1 098	1 407	1 237	1058	1034	1125	Pas de prévision possible	Pas de prévision possible										
Nb d'entretiens		2 977	2 628	2 967	2 935	3 343	2568	2732	2459	Pas de prévision possible	Pas de prévision possible										

* ASAP : aide spécifique allocation ponctuelle / ASA : aide spécifique annuelle

Objectif : Développer l'accompagnement médical et le suivi de la santé des étudiants

Depuis janvier 2023, l'université dispose de 2 centres de santé sur le campus de Bron et celui des Berges du Rhône. A compter de la rentrée universitaire 2024/2025, le SSU est devenu Service de santé Etudiante (SSE). L'offre de service du SSE est large et diversifiée, permettant aux étudiants et étudiantes de l'Université Lumière Lyon 2 de solliciter les professionnels de santé pour des consultations de soin et/ou de prévention.

Pour mémoire, le fonctionnement du service a été perturbé à la suite des périodes de confinement courant 2020 et 2021. L'année 2019-2020 reste source de référence.

- Le SSE a élargi au maximum de ses ressources, ses horaires d'accueil avec une ouverture en continu en journée, en période universitaire (hors congés d'été et congés de fin d'année). A ce jour, il n'est pas prévu d'élargissement des horaires.
- Le SSE continue de développer l'accueil médical, le suivi de la santé des étudiants et propose de nouvelles offres de service. Ainsi, depuis la rentrée universitaire 2023, une médiatrice en santé apporte soutien aux étudiants dans leur compréhension de notre système de santé, ainsi que dans leur accès aux droits. Le premier bilan d'activité de la médiation en santé est très encourageant et a répondu à une forte attente de la part des étudiants. Les prévisions pour 2026 et 2027 se stabiliseraient autour des 8300 consultations en cohérence avec les capacités du service.

L'activité du SSE poursuit sa progression par rapport à l'année de référence. Les actions de prévention et de communication du SSE sont en développement et la connaissance du service par les étudiants a été améliorée grâce à une politique de communication de l'offre du SSE, élargie selon différents canaux. Il est à noter que le nombre de visites pour 100 étudiants a augmenté de manière sensible par rapport à 2022/2023. Cette évolution se poursuit sur 2024/2025. La situation des étudiants de l'université en termes de santé reste particulièrement dégradée à l'issue de la période COVID-19. La prévention à la santé mentale reste un des axes forts des actions du SSE.

Indicateur 5 - Données concernant le Service de Santé Etudiante (SSE)

Service responsable de la production de l'indicateur : SSE		Code indicateur : PAP-VIE-05									
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle		Source : SSE								
	Situation		Cible								
	2016 /17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/ 24	2024/ 25	2026	2027
Nombre d'ETP du SSE	NC	6,9	7,3	10	11	11,9	13,3	14,1	14,4	14,4	14,4
Nb de consultations réalisées	5 590	5 042	5 101	4 835	5 822	6 609	6 719	8 351	8 279	8 300	8 300
Nb d'actions de prévention/promotion de la santé	NC	NC	NC	24	NC	NC	64	66	131	110	110

Indicateur 6 - Horaires d'ouverture / fréquentation du SSE

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP/RAP.

Objectif : Poursuivre l'effort de l'établissement à destination du public en situation de handicap

L'accroissement observé depuis plusieurs années du nombre d'étudiants ESH accompagnés reste d'actualité (pour mémoire des taux de croissance annuels entre 7 et 25 % selon les années). Des outils et process ont été mis en place par la Mission Handicap pour optimiser les ressources humaines dédiées à l'accompagnement et « absorber » cette croissance en maintenant la qualité d'accueil :

- Outil numérique EKYTE permettant le suivi des étudiants en situation d'handicap ;
- Simplification des process entre SSU/Mission handicap/service de scolarité ;
- Mobilisation exceptionnelle des scolarités pour la gestion des examens ;
- Prise de RDV en ligne.

En 2024/2025, plus de 1 100 étudiantes et étudiants ont été accompagnés par notre Mission Handicap. L'université a créé un 4ème poste de référent handicap afin d'améliorer leur accueil. Toutefois, compte-tenu du nombre croissant d'années en années du nombre d'ESH, d'autres actions seront à l'étude (optimisation du logiciel Ekyté, etc.) afin de pouvoir continuer l'accompagnement de toutes et tous sans trop dégrader la qualité de service. Parallèlement, un travail avec les enseignants-chercheurs volontaires pour être Référent Handicap dans chaque composante doit permettre de poursuivre et d'accentuer les missions déjà engagées : faire le lien entre les étudiants, la mission handicap et leurs collègues, être enseignant ressource pour conseiller sur les outils de pédagogie différenciée, sensibiliser à l'accueil des ESH dans les formations...

Indicateur 7 - Suivi des étudiants en situation de handicap par type de handicap et accompagnés par la mission Handicap

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec l'OFIVE							Code indicateur : PAP-VIE-07			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiant.es handicapé.es dans les universités / PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026										
Nature précise des données de base : Étudiants en situation de handicap accompagnées et suivi par la MH à travers l'outil Ekyté										
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle							Source : Base de données Ekyté		
	Situation								Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2026
Nb étudiants en situation de handicap accompagnés	435	533	661	709	775	889	897	989	1133	
Répartition par type de handicap										
Situation de handicap visuel	17	14	17	16	19	11	14	14	17	
Situation de handicap auditif	14	9	11	17	15	14	12	12	17	
Situation de handicap moteur	52	61	64	80	84	75	74	61	72	
Situation de handicap cognitif	9	8	11	8	11	5	15	20	26	
Situation de handicap liée à des TSA	4	7	6	11	18	18	27	40	50	
Situation de handicap liée à des troubles psychiques	73	102	144	158	128	257	251	268	247	
Situation de handicap liée à des troubles viscéraux	79	110	131	112	175	134	125	128	136	
Situation de handicap liée à des troubles du langage et de la parole	130	153	191	183	79	185	194	204	260	
Plusieurs troubles associés	25	55	56	76	20	123	159	163	220	
Autres troubles	23	10	12	19	16	15	14	34	34	
Situation de handicap non renseignée	9	4	18	29	42	52	12	45	51	

Indicateur 8 - Suivi et accompagnement des étudiants en situation de handicap (aménagements des examens et des études)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle mission handicap) en lien avec l'OFIVE									Code indicateur : PAP-VIE-08			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur les dispositifs dédiés aux étudiants handicapés dans les universités/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : recensement des aménagements identifiés lors de entretiens de besoins avec les étudiants en situation de handicap après RDV médical au SSU et consignés dans la base de données Ekyté générant ainsi les notifications d'aménagements.												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle				Source : Base de données Ekyté							
Aménagements d'examens	Situation									Cible		
Nb d'étudiants bénéficiant d'aménagements d'examen	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2026	2027	
Dont Nb étudiants bénéficiant d'un temps majoré	506	637	760	758	829	916	758	854	1036*			
Dont Nb étudiants bénéficiant d'une salle individuelle	343	407	509	523	568	641	671	765	912			
Dont Nb étudiants bénéficiant d'un secrétaire d'examen	28	43	40	35	39	29	32	53	133			
Dont Nb étudiants bénéficiant de l'utilisation de l'ordinateur	16	25	25	22	26	19	21	22	29			
Dont Nb étudiants bénéficiant d'adaptation des supports	97	135	153	150	167	181	171	242	278			
Aménagements des études												
Nb étudiants bénéficiant d'aménagements des études		72	144	207	341	263	440	645	779			
Dont Nb étudiants bénéficiant de prises de notes des cours	7	6	7	11	4	8	9	25	49			
Dont Nb étudiants bénéficiant de tutorat méthodologique	9	7	6	14	24	32	32	39	55			
Dont Nb étudiants bénéficiant de soutien pédagogique	NSP	2	2	2	0	6	5	2	0			
Dont Nb étudiants bénéficiant d'interprète LSF**	NSP	1	1	1	1	2	0	1	2			

Dont Nb étudiants bénéficiant de codeur LPC*	NSP	1	0	0	0	1	1	0	0		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'aide à la manipulation	NSP	0	1	1	0	0	3	4	4		
Dont Nb étudiants bénéficiant d'écriture des consignes orales	NSP	0	0	4	1	2	1	8	11		
Dont Nb étudiants bénéficiant de partage des notes de cours	81	54	125	174	311	212	435	531	622		
Dont Nb étudiants bénéficiant de recherche documentaire	0	1	2	0	0	0	2	3	3		
Nb d'heures d'aides humaines (vacataires étudiants) mises en place (hors LSF et LPC)	1 865	2 276,25	2 729,25	1 349,25	1 013,25	1 695,75	2 192,75	3 183,45	11 504		

* total 1036 : les étudiants peuvent cumuler plusieurs aménagements d'exams ou d'études

** LSF : langue des signes française / LPC : langage parlé complété

Objectif : Améliorer la participation des étudiants à la vie universitaire

Le travail réalisé par les services dédiés à la vie étudiante reste conséquent afin de dynamiser la vie associative et proposer une offre de services et de ressources riche pour les associations étudiantes agréées de l'Université Lumière Lyon 2 : accès à des ressources logistiques - salle, matériel, subventions financières, accompagnement humain.

Le nombre d'associations étudiantes reste stable, au prix d'une forte mobilisation du service vie étudiante pour que la passation des bureaux des associations se fasse de manière la plus fluide possible. Cela relève parfois de la gageure car nous constatons un fort turn-over des étudiants d'une année universitaire à l'autre. En 2023/2024, on peut constater que le nombre de projets étudiants sur les campus a été développé - notre université a été relativement épargnée par les mouvements sociaux pouvant amener à une certaine période de blocage de nos activités sur site. Ce chiffre se stabilise en 2024/2025. On constate également une augmentation du nombre de dossiers étudiants financés dans le cadre de la sous-commission CVEC Initiatives étudiantes. Le lancement du budget participatif 3 en 2023/2024 a été dans une bonne dynamique, plus de projets déposés par les étudiants et plus de votants par rapport aux précédentes éditions. Ce qui traduit le souhait de plus en plus prégnant de la part des étudiants de co-construire la vie sur nos campus. Il doit être relancé pour 2025/2026. Par ailleurs, l'engagement étudiant constitue un axe de travail important compte-tenu de la hausse des dossiers avec croissance du nombre de demandes (167 étudiants valorisés en 2023/2024 et 235 en 2024/2025).

L'aménagement d'un espace inter associatif sur le campus Berges du Rhône afin de dynamiser la vie étudiante sur ce campus, finalisé en juin 2023, permet depuis la rentrée universitaire 2023 d'offrir aux étudiants un espace où ils/elles pourront rencontrer leurs pairs et ce malgré un environnement bâti plus que restreint. Cet espace est encore peu connu et utilisé par les associations étudiantes, un travail de communication à ce propos est prévu pour que cet espace trouve son public.

L'ouverture de la RUCHE en 2026 devrait également avoir un impact sur la vie de campus à Porte des Alpes. Des réflexions sont conduites sur les usages de ce nouveau bâtiment et ses différentes fonctions en faveur de la réussite des étudiantes et étudiants.

Indicateur 9 - Soutien de l'Université aux projets étudiants

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-09			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : projets étudiants portés par les associations étudiantes ou initiative individuelle sous couvert d'une association étudiante ayant déposé une demande de financement et ayant eu un accord favorable en sous-commission CVEC initiatives étudiantes												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source : CR sous-commission CVEC projet + ADE		
	Situation									Cible		
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026 2027		
Nb de sous-commission CVEC initiatives étudiantes	9	8	10	8	7	9	7	10	10	10		
Nb de dossiers de projets étudiants retenus et financés	34	24	60	66	40	47	54	80	79	80 85		
Montant alloué en euros	71 401	43 257	97 783	77 347	72 076	70 184	67 100	77 757	61 154	80 000 80 000		
Volumes horaires de salles mises à disposition pour les initiatives étudiantes	Non chiffré	765	1 773	2 250	875	3 433	2184	2663	3059	3 100 3 000		

Indicateur 10 - Suivi dispositif de valorisation de l'engagement étudiant

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-10			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de dossiers effectivement déposés auprès du service vie étudiante												
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle									Source : Service de la vie étudiante		
	Situation									Cible		
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/2025	2026 2027		
Nb de dossiers/étudiants valorisés par année universitaire	Dispositif non existant	47	39	79	103	143	121	167	236	235 235		

Indicateur 11 - Associations étudiantes agréées

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)										Code indicateur : PAP-VIE-11	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC / PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Toute association correspondant aux critères de l'agrément de l'Université Lumière Lyon 2 et ayant fait la demande d'agrément (avec un dossier complet) cosignée par la Présidente d'université et le président d'association étudiante.											
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle										Source : Service de la vie étudiante
	Situation										Cible
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026	2027
Nb d'associations agréées /par an	42	44	55	59	54	59	59	60	41	60	60

Indicateur 12 - Budget participatif étudiant (BPE)

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante										Code indicateur : PAP-VIE-12	
Utilisation de l'indicateur et par qui : Service vie étudiante - utilisation des données recueillies dans la plateforme numérique du budget participatif étudiant/ PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024 et PAP 2025											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle										Source : Service de la vie étudiante
	Situation										Cible
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20*	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Nb de projets proposés				79	Pas de BPE	89	Pas de BPE	93	Pas de BPE	1050	Pas de BPE
Nb de votants sur les projets retenus				812		1002		1044			
Nb de projets effectivement réalisés				9		6		8			

* Première année de mise en place du BPE

Objectif : Favoriser et encourager la pratique sportive

Le sport à l'université constitue un axe important au service du bien-être de l'étudiant et de l'étudiante. L'établissement souhaite poursuivre et encourager la pratique sportive en développant notamment des actions de sport-santé. Il s'agirait d'atteindre pour 2026 le seuil des 900 licenciés à l'association sportive.

Indicateur 13 - Accompagnements spécifiques (SHN et Association sportive)

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS										Code indicateur : PAP-VIE-13	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :											
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle									Source : Liste SHN, liste licencié.es AS	
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026	2027
Nb sportifs de haut niveau (SHN)	41	34	45	28	38	40	39	34	46	50	40
Licenciés association sportive (AS)	894	871	908	788	27*	636	842	840	840	900	950

* Pas de compétitions cause crise sanitaire COVID-19

Baisse des licenciés AS en 2019/2020 et 2020/2021 en raison du contexte sanitaire (arrêt des compétitions).

Commentaire :

Le nombre de SHN est nettement supérieur cette année universitaire. Le responsable SHN travaille en lien avec la Maison de la Performance (Jeunesse et sports) et le centre d'inscription. L'AS maintient le nombre de licenciés. L'objectif est de mener un travail en amont avec le centre d'inscription (Parcoursup) pour prendre contact rapidement avec les étudiants SHN.

Indicateur 14 - Offre de formation sportive (nombre d'activités / nombre d'heures d'enseignement / nombre d'inscrits)

Service responsable de la production de l'indicateur : SUAPS										Code indicateur : PAP-VIE-14	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /											
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle									Source : Offre de formation, moyens pédagogiques RH, base Apogée	
	Situation									Cible	
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026	2027
Nb d'activités proposées notées	42	45	42	41	42	49	48	43	42	44	45
Nb d'heures d'enseignement	9 900	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	8 700	9 000
Nb d'étudiants inscrits en sport	5 002	4 741	5 160	5 444	3 623	4 293	5 356	4 818	4 986	5 100	5 700

Commentaire :

Perte d'un enseignement d'ouverture (BIP Beyond Sport). Le nombre total d'étudiants distincts participant aux activités du SUAPS a augmenté (effet JO 2024 et UE sport).

Chaque année le SUAPS adapte son offre sportive en tenant compte des inscriptions et des nouvelles tendances pour proposer des activités en phase avec les attentes.

Objectif : Proposer une offre culturelle et encourager les pratiques artistiques et culturelles

L'université Lumière Lyon 2 entend pleinement poursuivre ses missions fixées concernant la pratique culturelle : diffuser la culture et les savoirs ; soutenir la création artistique et la jeune scène ; former par la culture ; faire de nos campus de véritables lieux de vie inclusifs et de partage artistique ouverts sur la Cité.

Dès lors, les cibles pour 2025 et 2026 en termes de représentations culturelles et du nombre de participants sont sensiblement les mêmes que sur les années précédentes au regard des capacités possibles. Seule la cible concernant la fréquentation annuelle de la salle de spectacle du campus PDA est, elle, en progression et sera suivie avec la mise en place d'un nouvel indicateur dans le cadre de ce PAP 2026.

Une réflexion sur la stratégie de communication et l'arrivée de nouveaux logements sur le campus doit permettre d'atteindre ces nouveaux objectifs.

Indicateur 15 - Nombre de représentations

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel							Code indicateur : PAP-VIE-15		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023/ PAP 2024 et RAP 2024 et PAP 2025 et PAP 2026									
Nature précise des données de base : Il est distingué le nombre d'événements organisés et le nombre de représentations (levés de rideaux). Pour un événement peut correspondre plusieurs représentations ou "animations"									
Dates d'observation : année universitaire (de septembre à mai) 2024-25							Fréquence production : annuelle		
Source : données comptabilisées en fonction des événements et représentations programmés sur une année universitaire, hors programmation du MuMo et médiation scientifique.									
	Situation							Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Événements	38	28	4	38	39	50	46	45	45
Représentations	56	64	5	58	56	74	72	70	70

Commentaire :

Stabilisation du nombre d'événements organisés, produits ou accompagnés par le service culturel. Variable possible en raison des annulations

Indicateur 16 - Nombre d'étudiants participant aux ateliers

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel							Code indicateur : PAP-VIE-16		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023/PAP 2024									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /									
Dates d'observation : 2025			Fréquence production : annuelle, somme des inscriptions sur les deux semestres				Source : inscriptions constatées à chaque début de semestre		
	Situation							Cible	
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26	2026/27
Total	172	208	132	135	142	175	220	210	210

Commentaire :

Les variables de fréquentation des ateliers correspondent aux effectifs maximaux possibles selon la discipline de l'atelier. Certains ateliers ne peuvent par ailleurs accueillir qu'un nombre restreint de participants. La fréquentation varie également en fonction du nombre d'ateliers ouvert sur une année universitaire. En raison du succès et de la forte demande de l'atelier chant, il a été dédoublé en 2024/2025 (7 disciplines proposées / 8 ateliers).

Indicateur 17 - Fréquentation annuelle de la salle de spectacle du campus PDA

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - service culturel							Code indicateur : PAP-VIE-17	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : /								
Dates d'observation : 2025	Fréquence production : annuelle							Source : extraction billetterie weezevent
	Situation							Cible
	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26 2026/27
Total entrées Salle de spectacle PDA				2540	2643	4395	4130	4500 4500

Objectif : Renforcer la satisfaction des usagers

Indicateur 18 - Taux de satisfaction des étudiants en matière d'accueil - Taux de satisfaction des étudiants contactant prioritairement leur scolarité par mail, en présentiel ou par téléphone

Service responsable de la production de l'indicateur : DVEC - OFIVE							Code indicateur : PAP-VIE-18 Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 4)	
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :								
Dates d'observation : 2025	Fréquence production :							Source : Enquête conditions de vie et d'études
	Situation							Cible
	2018 /19	2019 /20	2020 /21	2021/22 (enquête)	2022 /23	2023 /24	2024/25 (enquête)	2025/26 2026/27
Taux de satisfaction des étudiants contactant prioritairement leur scolarité par mail, en présentiel ou par téléphone				72%			84,7%	

7. Pilotage de l'établissement

7.1 Pilotage financier

Objectif : Sécuriser la trajectoire financière de l'établissement pour lui permettre de mener à bien ses missions de service public et lui garantir la bonne mise en œuvre de ses projets

Indicateur 1 - Résultat net comptable

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF											Code indicateur : PAP-FIN-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :														
Montant des recettes de fonctionnement (produits de la classe 7)														
Montant des dépenses de fonctionnement (charges de la classe 6)														
Dates d'observation : /				Fréquence production : annuelle					Source : SIFAC					
	Situation										Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	BI 2024	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)	
Résultat exprimé en M€	7,5	-2,3	5,3	1,8	1,7	1,1	4	- 0,8	-1,7	-3,3	-6,4	alerte < 0	0,2	
Résultat exprimé en % des produits encaissables	5,6	-1,5	3,8	1,3	1,2	0,7	2,6	-0,5	-1,1	-2	-3,7	alerte < 0 < vigilance < 2	0,2	

Commentaire :

Le résultat net comptable correspond au bénéfice ou au déficit de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Le compte de résultat du BI 2026 présente, pour la quatrième année consécutive, un caractère déficitaire, à hauteur de -6,4 M€. Ce niveau est en nette dégradation de celui constaté en 2024 et de celui prévu par le BR2 2025, mais il demeure substantiellement inférieur à celui voté lors du BI 2025.

Cette année encore, les prévisions de l'exercice 2026 traduisent le poids des mesures exogènes sur lesquelles l'établissement n'a aucune prise. Le niveau de déficit prévu pour 2026 s'explique en effet d'abord par de nouveaux facteurs indépendants de l'établissement :

- L'augmentation du taux de CAS Pensions annoncée pour 2026, la compensation annoncée par l'État n'étant que partielle (le reste à charge pour l'établissement est évalué à 1,2 M€) ;
- Le déploiement du nouveau régime de prestation sociale complémentaire (PSC), à la charge du budget de l'Université à compter du 1^{er} mai prochain (reste à charge estimé à 530 k€) ;
- La non-budgétisation du versement du solde du COMP 2024-2026 (pour un montant de 642 k€).

Ces trois facteurs représentent à eux seuls un impact de 2,4 M€ pour l'établissement. Par ailleurs, le reste à charge issu des mesures salariales non compensées, en lien avec le relèvement du point d'indice survenu en 2022, les « mesures Guérini » adoptées en 2023 et d'autres dispositifs (forfait télétravail, forfait mobilité durable, etc.) continue de peser sur le déficit prévisionnel de l'établissement, à hauteur de près de 3 M€.

Enfin, comme l'année dernière, il est également possible d'éclairer le déficit prévisionnel du BI 2026 au regard de la charge annuelle mécanique que représente le GVT pour l'établissement. En 2026, son évolution participe pour 954 k€ à la dégradation du résultat inscrit au budget. Or, en raison de la structure en emplois et de la pyramide des âges, l'Université n'a qu'une prise limitée sur cette évolution, non compensée par l'État depuis 2018. Le GVT constitue ainsi un défi pour l'établissement qui se donne pour objectif d'absorber cette charge supplémentaire.

Indicateur 2 - Capacité d'autofinancement (CAF)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF	Code indicateur : PAP-FIN-02																					
Utilisation de l'indicateur et par qui : /																						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :																						
Résultat Net Comptable																						
+ Charges calculées (amortissements et provisions)																						
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)																						
+ Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés																						
- Produits de Cession d'éléments d'Actif																						
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice																						
Dates d'observation : /	Fréquence production : annuelle *																					
	Situation										Source : SIFAC											
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	BR 2025	Cible											
											Résultat national											
CAF exprimé en M€	9,6	8,5	8,8	5,4	5,5	5,0	8,5	4,4	2,6	0,4	BI 2026											
CAF exprimée en % des produits encaissables	7,2	6,3	6,4	3,8	3,9	3,4	5,5	2,8	1,6	0,2	-1,5											
											Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère											
											Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)											
											alerte < 0											
											2,1											
											alerte <0,5 < vigilance < 1											
											1,6											

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

La capacité d'autofinancement (CAF) ou l'insuffisance d'autofinancement (IAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins (CAF) ou qui lui manquent pour couvrir ses autres besoins (IAF). Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

La dégradation des prévisions budgétaires 2026 conduit l'Université à présenter une incapacité d'autofinancement (IAF) à hauteur de 1,5 M€.

Ce niveau, qui place l'établissement dans la zone d'alerte ministérielle, traduit les effets des décisions nationales (relève du taux de CAS Pensions, déploiement du nouveau régime de PSC, etc.) sur la situation financière de l'Université, et l'absence de marges de manœuvre qui en résulte pour elle.

La part de la CAF sur les produits encaissables permet d'apprécier le dimensionnement de la CAF. Le caractère fortement déficitaire du résultat, et l'évolution plus relative enregistrée par le niveau des amortissements et des reprises, conduisent mécaniquement à dégrader ce ratio.

Indicateur 3 - Fonds de roulement (FdR)

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF											Code indicateur : PAP-FIN-03		
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :													
Montant des recettes de fonctionnement (produits de la classe 7)													
Montant des dépenses de fonctionnement (charges de la classe 6)													
Dates d'observation : /							Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC		
	Situation										Prévision	Cible	Résultat national
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
FdR exprimé en M€	33,8	35,9	43,3	41,1	37,3	37,1	42,9	39	33,3	22,9	9,9	alerte < 0	14,8
FdR exprimé en nb de jours de fonctionnement	98,4	102,9	121,1	108,6	98,5	94,3	106	92	75	49	20	alerte < 25 < vigilance < 30	42,9

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

Le fonds de roulement (FdR) constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement. Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Le fonds de roulement est projeté au 31 décembre 2026 à 9,9 M€, représentant 20 jours de charges de fonctionnement décaissables. Ce niveau, qui devra être réévalué au regard de l'atterrissement constaté au compte financier 2025, place l'Université légèrement au-dessus du seuil de soutenabilité budgétaire fixé à 15 jours.

Le fonds de roulement diminue de manière logique à mesure du déploiement des travaux d'infrastructures notamment immobilières. Cette évolution témoigne du dynamisme des investissements. La diminution du fonds de roulement de l'Université était donc anticipée, en lien avec l'avancée et l'achèvement prochain des travaux liés à l'opération Ruche (estimée à un montant global de 59,2 M€). Cette diminution est par ailleurs accrue par le niveau de l'incapacité d'autofinancement, conséquence du résultat fortement déficitaire.

Indicateur 4 - Trésorerie

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF										Code indicateur : PAP-FIN-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Niveau de trésorerie de l'année n-1 + variation de la trésorerie de l'année n													
Dates d'observation : /				Fréquence production : annuelle *				Source : SIFAC					
	Situation									Prévision	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
Trésorerie exprimée en M€	42,9	46,4	55,4	46,9	42,6	37,6	46,6	46,9	40,2	25	18,6	alerte < 0	21,6
Trésorerie exprimée en nb de jours de fonctionnement	125	133	155	124	113	90	115	111	90	54	38	alerte <25 < vigilance < 30	62,4

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1) OU niveau du fonds de roulement - niveau du besoin de fonds de roulement

Commentaire :

Le niveau de trésorerie correspond aux liquidités dont l'établissement dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement. En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de la structure et son besoin en fonds de roulement. Etroitement lié au fonds de roulement, elle diminue en conséquence des évolutions de ce dernier.

Les éléments exposés plus haut expliquent également le niveau prévisionnel de trésorerie, de 18,6 M€, projeté au 31 décembre 2026. Ce niveau représente 38 jours de charges de fonctionnement décaissables, il se situe donc également à un niveau un peu supérieur au seuil de soutenabilité réglementaire, fixé à 30 jours. De même que pour le fonds de roulement, ce niveau devra être revu une fois connus les résultats du prochain compte financier.

Indicateur 5 - Ratio Masse salariale sur produits encaissables

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF											Code indicateur : PAP-FIN-05		
Utilisation de l'indicateur et par qui : /													
Nature précise des données de base : xxx													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Dépenses de personnel / Produits encaissables													
Dates d'observation : /					Fréquence production : annuelle *					Source : SIFAC			
	Situation										Prévi-sion	Cible	Résultat national
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	BR 2025			
Ratio exprimé en %	81,0	82,1	81,9	82,2	84,1	84,0	82,2	84,3	85,6	86,4	86,8	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)
												82 < vigilance < 83 < alerte	82,4

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

Le poids de la masse salariale est le premier des trois critères cumulatifs de soutenabilité budgétaire prévus par le décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). En vertu de ce critère, le caractère soutenable d'un budget implique que les charges de personnel soient inférieures à 83 % des produits encaissables. Ce ratio est porté à 85 % pour une liste d'établissements à dominante Sciences humaines et sociales sur laquelle figure l'Université Lyon 2.

L'indicateur relatif au poids de la masse salariale s'établit, pour 2026, au niveau prévisionnel de 86,8 %, soit un niveau supérieur au seuil de soutenabilité et à celui du cadrage fixé dans le cadre des conditions de retour à l'équilibre (CRE) de l'établissement (85,8 %).

Le BI 2026 intègre pourtant des mesures significatives visant à contenir sa masse salariale et à rétablir sa soutenabilité financière. En effet, l'ensemble des engagements pris par l'établissement sur ce point ont été tenus dans le cadre des prévisions budgétaires, de même que la politique active de développement des ressources propres menée par la gouvernance et les différents services de l'établissement permet d'afficher des recettes prévisionnelles de formation et de recherche en augmentation.

Le dépassement du cadrage fixé dans les CRE ne résulte donc pas de la dynamique interne, mais bien des facteurs exogènes exposés plus haut : d'une part, l'impact des mesures salariales non ou seulement partiellement compensées (notamment, en 2026, l'annonce de la relève du taux de CAS Pensions et du déploiement de la réforme de la PSC), et, d'autre part, l'absence de budgétisation du solde du COMP 2024-2026.

En neutralisant ces éléments externes intervenus en fin de procédure budgétaire, le taux de masse salariale affiché par l'Université aurait été de 85,5 %, soit un niveau prévisionnel allant même au-delà du cadrage fixé par les CRE.

Indicateur 6 - Ratio Ressources propres sur produits encaissables

Service responsable de la production de l'indicateur : DAF												Code indicateur : PAP-FIN-06		
Utilisation de l'indicateur et par qui : /														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Ressources propres (produits encaissables - SCSP) / produits encaissables														
Dates d'observation : /										Fréquence production : annuelle *		Source : SIFAC		
	Situation										Prévi-sion	Cible	Résultat national	
	CF 2016	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	CF 2024	BR 2025	BI 2026	Seuil d'alerte / seuil de vigilance du Ministère	Moyenne des établissements SHS (réalisé 2019)	
Ratio exprimé en %	14,8	12,9	13,9	16,1	15,3	15,8	18	16,8	18,2	19,5	22	alerte < 13 < vigilance < 15	15,5	

* projection au moment du budget de l'année n (décembre de l'année n-1) et réalisation au moment du compte financier de l'année n (mars de l'année n+1)

Commentaire :

Le ratio ressources propres encaissables / produits encaissables exprime le degré de dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public (SCSP) versée par l'État. Les ressources propres de l'établissement correspondent à l'ensemble des produits encaissables hors SCSP et sont composées des recettes propres de formation, de recherche et d'autres ressources propres. L'augmentation tendancielle de ce ratio depuis 2016 témoigne des efforts menés pour développer ces ressources propres et consolider les équilibres financiers des activités qui sont associées (formation continue et alternance notamment).

En 2026, la nouvelle hausse projetée pour ce ratio s'explique, d'une part, par la stagnation du montant prévisionnel de SCSP de l'établissement, et, d'autre part, par l'augmentation prévue sur les ressources propres encaissables de l'établissement (hausse des ressources en lien avec l'activité de formation notamment). Ces deux évolutions conduisent à projeter une nouvelle progression du poids des ressources propres encaissables. Celui-ci se situe à 22 % au stade du BI 2026, soit un niveau très éloigné de la zone d'alerte ministérielle fixée à 13 %.

7.2 Ressources humaines

En matière de ressources humaines et d'action sociale, l'établissement souhaite consolider l'ensemble des initiatives et dispositifs mis en place depuis 2016 de sorte de se donner les moyens de répondre à de nouvelles exigences, dont en particulier : la modernisation des outils, la simplification des procédures, la prévention des risques psychosociaux, la réduction des inégalités de genre, l'amélioration de la qualité de vie au travail, tant pour les enseignants et enseignants chercheurs que pour les BIATSS. En 2026, le contexte s'annonce particulièrement contraint et difficile sur le plan RH puisque l'établissement doit mettre en œuvre un plan d'économies appelé « conditions de retour à l'équilibre », avec une obligation du respect du taux de masse salariale qui soit inférieur à 85% des recettes encaissables à horizon 2028.

Malgré tout, les indicateurs stratégiques et opérationnels ainsi que de suivi d'activités continueront à être observés afin de rendre compte du déploiement de la politique RH dans ce nouveau contexte.

Les indicateurs répondant aux objectifs suivants seront particulièrement suivis dans le cadre du Programme Annuel de Performance (PAP) et du Rapport Annuel de Performance (RAP) :

- **Réduire des inégalités de genre en matière d'évolution de carrière**
 - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès au corps des professeurs d'université (indicateur 1)
 - Mesurer les équilibres relatifs des genres et leurs évolutions pour l'accès aux postes de cadres chez les BIATSS (indicateur 2)
- **Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans national et international**
 - Mesurer la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF et son évolution (indicateur 3)
- **Prévenir les risques psycho-sociaux et répondre aux attentes des agents**
 - Objectiver et évaluer dans le temps, l'efficacité des moyens déployés en faveur de l'amélioration de la « qualité de vie au travail » (indicateur 4)
- **Soutenir et évaluer la montée en puissance de la formation des agents (indicateur 5)**

Objectif : Réduire les inégalités de genre

Conformément à la loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, l'université publie annuellement depuis 3 ans son index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Critère 1 : écart de rémunération pour les fonctionnaires * * Ces indicateurs sont pondérés au prorata des équivalents temps plein des fonctionnaires et non titulaires dans notre établissement sur l'année de référence	49,7 / 51
Critère 2 : écart de rémunération pour les non titulaires * * Ces indicateurs sont pondérés au prorata des équivalents temps plein des fonctionnaires et non titulaires dans notre établissement sur l'année de référence	25,4 / 29
Critère 3 : dix plus hautes rémunérations	20 / 20
Total obtenu (données 2024)	95,10 points sur 100
Rappel Total obtenu (données 2023)	92,70 points sur 100
Rappel Total obtenu (données 2022)	92,68 points sur 100

Instauré par le décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023, l'index de l'égalité professionnelle recouvre plusieurs indicateurs que les administrations comptant plus de 50 agents doivent publier. Il mesure en particulier les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Pour un établissement comme l'université, l'index est calculé à partir de 3 indicateurs qui permettent d'obtenir un score sur 100 points. La cible à atteindre est de 75 pour ne pas avoir de pénalités (contribution financière).

Indicateur 1 - Féminisation du corps des PR

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS											Code indicateur : PAP-RH-01					
Utilisation de l'indicateur et par qui : tableau 6 du RSU 2021 PAP 2025 et PAP 2026																
Nature précise des données de base : Répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par corps et genre																
Dates d'observation : Effectifs au 31 décembre de l'année d'observation. Extraction faite en avril de l'année pour production Document RSU.											Source : Siham					
Effectifs titulaires	Situation											Prévision	Cible			
	2020	2021	2022	2023			2024			2025	2026	2027				
	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Part des femmes en %	Femme	Homme	Total	Part des femmes en %	Femme	Homme	Total	Part des femmes en %					
Enseignant 2nd degré	62,39%	62,90%	59,41%	61	43	104	58,65%	63	42	105	60%					
<i>dont Professeur agrégé</i>	59,62%	58,50%	50,00%	25	26	51	49,02%	28	26	54	51,85%					
<i>dont Professeur certifié</i>	74,36%	75,00%	77,78%	28	8	36	77,78%	27	6	33	81,82%					
<i>dont Professeur d'EPS</i>	22,22%	25,00%	22,22%	2	7	9	22,22%	2	7	9	22,22%					
<i>dont Professeur des lycées professionnels</i>	66,67%	75,00%	75,00%	6	2	8	75,00%	6	3	9	66,67%					
Enseignant chercheur	50,27%	50,50%	52,72%	299	262	561	53,30%	303	269	572	52,97%					
<i>dont Maître de conférences</i>	56,88%	56,50%	57,89%	216	150	366	59,02%	219	152	371	59,03					
<i>dont Professeur des universités</i>	36,61%	38,30%	42,93%	83	112	195	42,56%	84	117	201	41,79%	42%	43%			
Ensemble	52,24%	52,50%	53,75%	360	305	665	54,14%	366	311	677	54,06					

Commentaire :

Une des inégalités de genre est celle de la sous-représentation des femmes dans les corps les plus élevés. L'indicateur observé est donc le taux de féminisation des professeurs des universités au regard de celui de la population globale et des autres corps.

Une analyse fine de l'évolution de cet indicateur met en évidence qu'il est largement influencé par les départs liés aux décisions individuelles de carrière et à la démographie. L'établissement ne peut agir que sur la politique de recrutement à travers un plan d'action sur l'égalité.

Deux données complémentaires pourront être introduites en 2026 : i) le nombre de candidats par genre et le nombre de candidats auditionnés par genre dans le cadre de recrutement des PR par voie du comité de sélection ; ii) la répartition des enseignants-chercheurs ayant obtenu une HDR par genre. Ces données permettront de repérer quelle étape de l'évolution de carrière doit être ciblée par des actions d'accompagnement pour favoriser l'accès des femmes au corps de PR.

→ L'objectif est que la répartition relative cible des hommes et des femmes PR se rapproche de 45%.

Indicateur 2 : Féminisation des postes d'encadrement BIATSS

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS					Code indicateur : PAP-RH-02			
Utilisation de l'indicateur et par qui : issue des graphiques 37 RSU 2021 et 43 RSU 202 / PAP 2025 et PAP 20262								
Nature précise des données de base : Répartition des encadrants par genre								
Dates d'observation : Effectifs au 31 décembre de l'année d'observation. Extraction faite en avril de l'année pour production Document RSU					Source : Siham			
Effectifs	Situation				Prévision	Cible		
	2021	2022	2023	2024	2025	2026		
	Part des femmes en %							
Encadrants BIATSS	64 %	65 %	67.31 %	66,24 %	67 %	67,5		
Ensemble (population BIATSS)	70,3 %	71 %	70.07 %	70.16%	70 %			

Commentaire :

La part des femmes parmi les encadrants est très proche de la part des femmes parmi l'ensemble des BIATSS.

Objectif : Appréhender la mobilité des enseignants-chercheurs et leur insertion sur les plans nationaux et internationaux

Indicateur 3 - L'endorecrutement dans l'accès au corps des professeurs d'université (PR) et des maîtres de conférences (MCF)

Service responsable de la production de l'indicateur : MENESR - DGRH												Code indicateur : PAP-RH-03 IC9																											
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et PAP 2026																																							
Nature précise des données de base : Pour les maîtres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le/la MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).																																							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires																																							
Dates d'observation : Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée	Fréquence production : annuelle											Source :																											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="11">Situation</th> <th>Cible</th> </tr> <tr> <th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>Données cumulées 2016-2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th><th>2026</th><th>2027</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		Situation											Cible	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Données cumulées 2016-2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
Situation											Cible																												
2016	2017	2018	2019	2020	2021	Données cumulées 2016-2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027																											
Recrutement interne d'EC ou endorecrutement																																							
Maîtres de conférences (MCF)	Effectifs*	4/28	5/18	2/15	8/21	6/26	3/9	28/117	3/15	4/31	4/18	0/15																											
	%**	14%	28%	13%	38%	23%	33%	24%	20%	13%	22%	0%	Entre 15% et 25%																										
Professeurs des universités (PR)	Effectifs*	2/14	3/8	5/12	8/16	3/12	4/11	25/73	5/12	5/14	3/13	5/7																											
	%**	14%	38%	42%	50%	25%	36%	34%	42%	36%	23%	71%	Entre 30% et 35%																										

* Recrutement interne

** Recrutement interne / (recrutement total * 100)

Commentaire :

Cet indicateur donne directement la répartition des candidatures internes et externes dans l'accès aux corps de PR et MCF. Le taux d'endorecrutement connaît un pic en 2025 pour les Professeurs des Universités eu égard au faible nombre de postes publiés. Par contre en 2025, c'est la première année où aucun candidat interne n'a été retenu sur un poste de MCF.

Objectif : Prévenir les risques psycho-sociaux et améliorer la qualité de vie au travail

Indicateur 4 - Baromètre qualité de vie au travail

Code indicateur : PAP-RH-04

L'objectif était de construire et suivre un baromètre « qualité de vie au travail » à partir de l'année 2021. Il a été réalisé dans le cadre d'un dialogue social et en lien avec le CHSCT.

La version 0 du baromètre a été établie sur la base d'un questionnaire récurrent qui a été adressé à l'ensemble des personnels en novembre 2021. Ce baromètre est actualisé annuellement afin de mesurer l'évolution du ressenti des personnels, il est construit autour de 10 thématiques :

- Les orientations de l'université
- Intensité et complexité
- Carrière et compétences
- Autonomie, organisation
- Environnement de travail
- Rapports sociaux, reconnaissance
- Conflit de valeurs
- Insécurité dans la situation de travail
- Impact santé/vie personnelle
- Management

La qualité de vie au travail est évaluée à travers les items (40 pour les BIATSS et 32 pour les enseignants) en niveau et en dynamique d'évolution annuelle.

Les résultats et évolutions constatées font ressortir les thématiques pour lesquelles la prévention devra porter ses efforts. Le baromètre et les résultats sont présentés distinctement pour les personnels enseignants (EC) et les personnels BIATSS.

3 niveaux sont identifiés : encourageant - à surveiller - non satisfaisant
qualifiés par 3 dynamiques possibles : amélioration - stabilité - détérioration

Pour les 3 dynamiques (amélioration, stabilisation, détérioration), l'évolution se fait si l'item est à la hausse ou à la baisse de 2 %. Pour les items encourageant - à surveiller - non satisfaisant, il y a une analyse de la DRHAS de manière qualitative.

BIATSS

Indicateurs	2022	2023	2024	Cibles 2026	Cibles 2027
Amélioration	28	20	6	10	23
Stabilisation	13	18	20	20	18
Détérioration	0	2	14	10	0
Non satisfaisant	7	7	7	7	5
A surveiller	11	9	10	10	12
Encourageant	22	24	23	23	24

Enseignants

Amélioration	5	15	14	15	17
Stabilisation	18	16	8	12	15
Détérioration	9	1	10	5	0
Non satisfaisant	11	11	11	10	9
A surveiller	9	9	9	10	9
Encourageant	12	12	12	12	14

Commentaire :

La participation au baromètre a légèrement augmenté lors de la dernière campagne (49% des personnels BIATSS et 33% des personnels enseignants et enseignants-chercheurs), mais demeure insuffisante. Les principales problématiques rencontrées par les agents, de même que les réponses encourageantes, restent globalement identiques d'une année sur l'autre, ce qui permet de repérer les grands enjeux en matière de QVT. Sur les deux années à venir un travail sera engagé ciblant la simplification des procédures et l'ajustement des outils numériques (pour alléger la charge de travail de tous les personnels) ainsi que le respect du droit à la déconnexion et au repos.

Indicateur 5 - Formation des personnels



Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS							Code indicateur : PAP-RH-05 Indicateur 14 du contrat quinquennal Etat 2022/2026			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026 contrat quinquennal Etat 2022/2026 (indicateur 14)										
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : nombre de stagiaires participant aux sessions de formation sur une année civile. Une personne physique peut avoir participé à plusieurs sessions de formation dans l'année et avoir été comptabilisée autant de fois que de formations suivies.										
Dates d'observation : /						Fréquence production : annuelle		Source :		
Formation des personnels	Situation						Prévision	Cible		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Nombre de personnels enseignants formés/an	272	376	Pas de données	124	286	482	200 (97 ens au 21/08/25)	300	500	
Nombre de personnels BIATSS formés/an	1 487	1 103	Pas de données	1 399	1133	1 339	1000 (715 BIATSS au 21/08/25)	1200	1 500	
TOTAL	1 759	1 479	Pas de données	1 523	1 419	1 821	1200	1500	2 000	

→ L'objectif pour les années suivantes est l'augmentation de l'offre de formation à l'attention des personnels, notamment en mettant l'accent sur la population des enseignants et enseignants-rechercheurs. Cette population est, en effet, moins enclue à suivre les formations proposées par l'établissement. Une réflexion sera engagée quant aux modalités et formats de formation qui pourraient être déployés pour répondre aux attentes et contraintes des personnels. Un parcours pour les doctorants, des actions de formation sur les impacts de l'intelligence artificielle et sur la TEDS viendront, en outre, compléter l'offre de formation des personnels.

7.3 Système d'information et services numériques aux usagers

Le numérique tient désormais une place prépondérante au sein de l'ensemble des fonctions et des missions portées par l'Université.

Que ce soit pour le bon fonctionnement des équipes administratives, en soutien des activités de recherche, en appui à la pédagogie, ou pour faciliter le quotidien de nos usagers, le Schéma Directeur du Numérique 2021-2025 a engagé une transition progressive vers un numérique que l'Université a voulu soutenable et responsable.

Alors que le Schéma Directeur du Numérique pour la période 2026-2030 est entré en phase d'élaboration, notre établissement va pouvoir réaffirmer ses ambitions en matière de numérique. Les projets qui seront identifiés comme prioritaires devront apporter une réponse pertinente aux besoins identifiés de la communauté, tout en conciliant soutenabilité financière, numérique responsable et inclusif, et amélioration de la qualité des services délivrés.

Objectif : Mieux appuyer et mieux accompagner les différentes activités de l'établissement par une évolution concertée, maîtrisée et planifiée du numérique et de ses usages

Indicateur 1 - Commission numérique d'établissement (CNE)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSi								Code indicateur : PAP-SI-01 DSIGOUV100			
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022 - RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024- RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026											
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre annuel de réunions de la CNE											
Dates d'observation : 31/12 de chaque année				Fréquence production :				Source : secrétariat de la DSi			
	Situation								Prévision	Cible	
	2017	2018	2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Nb réunions	2	2	2	2	3	3	3	2	2	2	2

Commentaire :

Jouant pleinement son rôle d'information, les fréquences de tenue de la Commission Numérique d'Etablissement ont toutefois été réduites à 2 par an, l'actualité de la CNE d'octobre étant relativement pauvre après la fermeture d'août puis la rentrée.

La Présidence a entériné en parallèle le maintien des 2 CNE de début et de milieu d'année (février et fin juin), plus riches en actualités et plus propices à un retour d'informations vers la communauté.

Les objectifs prévisionnels de 2025 et des années suivantes sont donc revus à 2 CNE par an.

Indicateur 2 - Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN)

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI		Code indicateur : PAP-SI-02													
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022 - RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :															
<p>-Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN</p> <p>-Pourcentage d'avancement des projets, saisi par projet, consolidé par programme et globalisé au niveau du SDSIN</p> <p>-Taux d'engagement des investissements prévus au schéma directeur, soit (montant des crédits engagés) / (montant total des investissements prévus dans le cadre du schéma directeur)</p> <p>-Rapport entre le nombre de projets prévus annuellement au portefeuille de projets SDSIN devant se terminer l'année considérée, et le nombre de projets réellement terminés au cours de l'année considérée. Un projet dont le niveau d'avancement est supérieur à 90% (cf indicateur DSISDN100) sera comptabilisé pour 1/2.</p>															
Dates d'observation : 31/12 de chaque année	Fréquence production : Annuelle			Sources : -secrétariat de la DSI -outil de suivi du portefeuille de projets de la DSI -logiciel financier SIFAC											
	Situation				Prévision	Cible									
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (SDN 26-30)	2027 (SDN 26-30)							
Gouvernance et pilotage du SDSIN (code : DSISDN100)															
Nombre annuel de réunions du Comité Directeur du SDSIN	1	2	2	2	2	2	2	2							
Avancement des projets (code : DSISDN200)															
P01 Digitalisation de la formation	* ND	39%	51%	65%	90.91%	91%									
P02 Digitalisation de la recherche	* ND	13%	16%	31%	54.55%	55%									
P03 Communication et collaboration	* ND	29%	33%	50%	59.33%	60%									
P04 Services numériques sur le campus	* ND	35%	44%	56%	66.67%	70%									
P05 Équipements et aménagement numérique des espaces	* ND	63%	79%	84%	85.47%	86%									
P06 Simplification, pilotage et dématérialisation	* ND	25%	34%	46%	61.29%	62%									
P07 Accompagnement et gestion du changement	* ND	31%	38%	55%	58.33%	59%									
P08 Gestion de la relation aux acteurs externes	* ND	27%	33%	33%	50.00%	50%									
P09 Infrastructures, réseaux et socle technique	* ND	21%	46%	64%	89.38%	90%									
P10 Évolutions de l'existant & Autres dépenses contraintes	* ND	54%	61%	75%	86.84%	88%									
ENSEMBLE	* ND	35%	44%	57%	72.71	80%	15%	30%							
Taux d'exécution des investissements du SDSIN (code : DSISDN300)	**79.8 7%	86.56%	81.23%	85.78%	75.16%	78%	>80%	>80%							
Taux de finalisation des projets *** (code : DSISDN400)	62.50 %	77.27%	57%	66%	62%	60%	ND	ND							

* valeurs non disponibles

** taux d'exécution calculé sans le détail du SDSIN

*** taux de finalisation des projets : rapport entre le nombre de projets prévus annuellement au portefeuille de projets SDSIN devant se terminer l'année considérée et le nombre de projets réellement terminés au cours de l'année considérée. Un projet dont le niveau d'avancement est supérieur à 90% (cf indicateur DSISDN100) sera comptabilisé pour 1/2.

Commentaire :

Le Schéma Directeur du Numérique est dans sa dernière année d'exécution. Le nouveau SDN 2026-2030 devrait être adopté T1 2026. Les projets prévus mais non terminés cette année devraient être reportés dans la nouvelle feuille de route. De fait, les premiers projets de 2026 devraient être ceux engagés sur 2025 mais non encore terminés, ou ceux dont le démarrage initialement prévu en 2025 aura été reporté sur 2026.

Noter que le découpage en 10 programmes pourrait être complètement revu dans le cadre de la structuration des actions du prochain SDN, rendant difficile une prévision 2026 sur des programmes potentiellement caducs. Enfin, l'indicateur de finalisation des projets ne sera plus suivi en raison de la difficulté d'interpréter ses variations.

Indicateur 3 - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI)

Service responsable de la production de l'indicateur : DS1	Code indicateur : PAP-SI-03														
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022-RAP 2022/ PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :															
<p>-Niveau de conformité de l'établissement avec chacune des actions préconisées dans la PSSI de l'établissement (ou à défaut celle de l'Etat), exprimée en %. L'évaluation du taux de conformité de l'Etablissement, pour chaque exigence de la PSSI, est évaluée par le RSSI. Lorsque la conformité est établie en regard de la PSSI de l'Etat, seules les exigences applicables seront comptabilisées et évaluées. Chaque exigence a le même poids, et la conformité globale calculée au niveau de l'indicateur est la moyenne de la conformité à chacune des exigences.</p> <p>-Nombre de réunions du Comité de Pilotage SSI</p>															
Dates d'observation : 31/12 de chaque année	<table border="1"> <tr> <td>Fréquence production : annuelle</td> <td>Source : résultat de l'audit RSSI</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Situation</td> <td>Prévision</td> <td>Cible</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>2021</td> <td>2022</td> <td>2023</td> <td>2024</td> <td>2025</td> <td>2026</td> <td>2027</td> </tr> </table>	Fréquence production : annuelle	Source : résultat de l'audit RSSI		Situation	Prévision	Cible	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Fréquence production : annuelle	Source : résultat de l'audit RSSI														
	Situation	Prévision	Cible												
2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027								
Conformité PSSI (code : DSISEC100)															
Niveau de conformité	28%	41,3%	46,3%	50,8%	60%	63%	65%	70%							
Gouvernance SSI (code : DSISEC200)															
Nb de réunions du Comité de pilotage SSI*	0	1	3	2	2	2	2	2							

Commentaire :

Les projets relatifs à la sécurité du SI qui se sont engagés depuis 2023 et se mettent maintenant en place contribuent à l'amélioration progressive de la conformité à la PSSIE, notamment :

- Homologation de sécurité (SI Finances en 2024, et SI RH en 2025)
- Mise en œuvre du MFA (Multi-Factor Authentication) (lancé en 2025, objectif de couverture 100% des BIATSS début 2026)
- Amélioration de la sécurité du poste de travail (migration Windows 11 et évolution du VPN pour la connexion au SI de l'Université)

Par ailleurs, le projet de mise en œuvre d'EDR et d'un SOC managé, prévu en 2026 dans le cadre du COMP (cf. indicateur 3bis supra) contribuera également positivement à la conformité PSSIE.

Indicateur 3bis - Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) / Couverture Endpoint Detection and Response (EDR)



Service responsable de la production de l'indicateur : DSI	Code indicateur : PAP-SI-03bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 5)													
Utilisation de l'indicateur et par qui :														
Pilotage interne PAP 2025 et PAP 2026 + indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 5)														
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de postes gérés par la DSI équipés d'un EDR (source=GLPI et console d'administration de l'EDR)														
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle					Source :								
31/12 de chaque année						Prévision	Cible							
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026							
Couverture Endpoint Detection and Response (EDR) Rapport du nombre de postes couverts par un EDR sur le nombre total de postes					0%	0%	80%							
							85%							

Commentaire :

Le sourcing auprès des prestataires et centrales d'achat devrait se terminer fin 2025, et la mise en œuvre opérationnelle ne débutera qu'en 2026, avec un déploiement « massif », précédé d'une phase « pilote ».

Indicateur 4 - Équipements des personnels enseignants et administratifs

Service responsable de la production de l'indicateur : DSI		Code indicateur : PAP-SI-04						
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :								
<p>-Rapport entre le nombre d'enseignants (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail ULL2, et le nombre total d'enseignants (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) en poste à l'Université Lumière Lyon 2.</p> <p>-Rapport entre le nombre de personnels administratifs (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail Lyon 2, et le nombre total de personnels administratifs (titulaires et contractuels hors vacataires horaires) en poste à Lyon 2</p> <p>-Rapport entre le nombre de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires)</p> <p>-Rapport entre le nombre de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail portable Lyon 2 fourni par la DSI, et le nombre total de personnels (enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels, hors vacataires horaires) équipés d'un poste de travail</p>								
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle	Source : inventaire GLPI, données RH SIHAM						
31/12 de chaque année								
Équipement des enseignant.es (code : DSIEQU100)	Situation					Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux d'équipement	77%*	35,8%	38%	54%	60%	58%	55%	>50%
Équipement des personnels BIATSS (code : DSIEQU200)								
Taux d'équipement	88%*	89%*	89%*	91%	96%	93%	90%	>75%
Équipement global (code : DSIEQU300)								
Taux d'équipement	83.9%**	58%	60%	71%	78%	75%	75%	>60%
Équipement en matériel nomade (code : DSIEQU400)								
Taux d'équipement mobile	61%	73,5%	74%	77%	95%	95%	95%	>80%

* estimations faussées en raison d'extractions erronées / ** cible revues suite à la fiabilisation des extractions

Commentaire :

Les taux d'équipement se stabilisent, tant côté BIATSS que côté E-C, avec une proportion d'équipements type « poste de travail portable » restant toujours très élevée.

A noter que l'équipement des enseignants-chercheurs peut être assuré par les laboratoires de rattachement, et/ou ou dans le cadre d'un projet de recherche, et que ce type de dotation n'est pas comptabilisé dans les indicateurs (seules les dotations d'équipements effectuées par la Direction des Systèmes d'Information de l'Université sont comptabilisées).

Il est donc logique que le taux d'équipement cible de cette catégorie de personnel soit substantiellement inférieur à celui des BIATSS, ces derniers étant exclusivement dotés par la DSI.

C'est pour ces mêmes raisons que la cible d'équipement global est positionnée sur une valeur intermédiaire entre taux d'équipement E-C et BIATSS, et de facto inférieure à 100%.

Indicateur 5 - Rénovation/Équipement des salles et des amphis

Service responsable de la production de l'indicateur : DS1		Code indicateur : PAP-SI-05													
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne/PAP 2022-RAP 2022 / PAP 2023-RAP 2023/PAP 2024-RAP 2024/ PAP 2025 et PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :															
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre cumulé à date d'opérations de modernisation des installations audiovisuelles dans les Amphis et dans les salles de grande capacité - Nombre cumulé de salles dont les équipements ont été rénovés (soit datant de moins de 5 ans) sur le nombre total de salles 															
Dates d'observation : 31/12 de chaque année	Fréquence production : annuelle			Source : inventaire GLPI											
	Situation					Prévision	Cible								
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027							
Modernisation des équipements audiovisuels des grandes salles et des amphis (code : DSIAV100)															
Nombre cumulé de modernisations	33**	35**	39	41	42	44	45	44							
Modernisation des équipements audiovisuels des salles de TD (code : DSIAV200)															
Taux de modernisation	20%	65%	69.5%	66%	67%	65%	60%	60%							

** correction suite à erreurs de cumuls

Commentaire :

Pour 2025, 2 opérations de modernisation ont été menées sur 2 amphithéâtres (Amphi V et amphi F1). Une troisième opération est en cours de finalisation (amphi F2), mais sa mise en œuvre opérationnelle se décalera sur 2026.

Les opérations de maintien en conditions opérationnelles des salles de TD (modernisation des boîtiers de contrôle, vidéo-projecteurs, interfaces de connexion, câble de recharge...) permettent de disposer d'un parc matériel fonctionnel et en adéquation avec les usages et pratiques de la communauté, notamment sur le plan pédagogique.

Indicateur 6 - Prêts effectués dans le cadre de la précarité numérique

Service responsable de la production de l'indicateur : DS1		Code indicateur : PAP-SI-06 DSIPREC100						
Utilisation de l'indicateur et par qui : pilotage interne / PAP 2022-RAP 2022/ PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024- RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"								
Dates d'observation : 31/12 de chaque année	Fréquence production : annuelle			Source : inventaire GLPI				
Taux de prêt des portables « précarité numérique »	Situation					Prévision	Cible	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Rapport entre le nombre de PC portables prêtés chaque année en "prêt longue durée" et le nombre total de portables disponibles pour le "prêt longue durée"	100%	88,5%	76.3	81%	79%	75%	>80%	>80%

Commentaire :

Le dispositif de précarité numérique suit son cours, avec pour cette année 2025 un parc de prêt renouvelé d'une centaine de machines, permettant de disposer de 513 PC Portables en prêt, dans des configurations modernisées et plus robustes permettant d'allonger la durée de vie prévisionnelle.

A date du 30/09/2025, 323 machines étaient en prêt soit 63% du parc. Les prêts continuant d'être traités, nous tablons sur la fin d'année sur une proportion de 75% des machines prêtées dans le cadre du dispositif de précarité numérique.

7.4 Patrimoine immobilier

La situation patrimoniale de l'établissement n'a pas connu d'évolution sensible entre 2023 et 2025.

En revanche, à échéance de 2026, La Ruche aura été mis en service, ce qui permettra la destruction de bâtiments vétustes (bat. L et K) sur 2027, et surtout donnera lieu à une réaffectation des espaces auprès des utilisateurs à l'échelle du campus Porte des Alpes.

Cette dernière sera organisée dans le cadre du « Plan Post-Ruche » dont le mode opératoire est directement inspiré de la démarche « Post-Plan campus » qui avait accompagné les réaffectations consécutives aux travaux de rénovation du Campus Berges du Rhône.

Pour les années à venir, c'est assurément le campus Porte des Alpes qui sera au centre de la politique immobilière de l'établissement.

Afin de préfigurer la transformation de ce campus, le Plan-guide (1ère mouture en 2015) a été mis à jour à l'issue d'un travail mené entre juillet 2024 et mai 2025 (date du COPIL). Ce document donne les grandes orientations quant à l'évolution des usages, de l'équilibre entre espaces bâtis et non bâtis, de la qualité écologique ainsi que de l'insertion du campus dans son environnement urbain de proximité et à l'échelle métropolitaine.

En outre, l'Université s'est dotée en 2024 d'un SPSI révisé qui donne un état des lieux exhaustif du patrimoine immobilier, de son état et de son utilisation, et des projections à court, moyen et long terme.

Objectif : Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Indicateur 1 - Évolution des surfaces

Service responsable de la production de l'indicateur : DIIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-01							
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 / PAP 2026									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)									
Dates d'observation : année civile	Source : Référentiel technique ESR 2024								
	Fréquence production : annuelle								
	Surface SDP 2023 (m ²)	Surface SDP 2024 (m ²)	Évolution 2023 > 2024 (m ²)	Prévision	Cible	Cible			
Berges du Rhône	53542	53574	+32 m ² mise à jour de plans suite travaux ERATO	53 574	53 574	53 574			
Porte des Alpes	68 937	69 979	+1 042 m ² construction du Bat T	69 979	79 979	73 585			
Autres sites	5313	4238	-721 m ² fin du bail "Ecilly"	4 678	4 678	4 678			
TOTAL	127 792	128 145	353	128 231	138 231	131 837			

Commentaire :

Evolution 2023-2025

Pour le campus Berges du Rhône, les travaux dans le bâtiment ERATO ont très légèrement augmenté la surface (32 m² de surface de plancher-SDP)

Pour le campus Portes des Alpes, le nouveau bâtiment T a été livré en début d'année 2024 (1 042 m² de SDP)

Pour les sites extérieurs : Le bail du site d'Ecully a pris fin au 31/12/2023, d'où une réduction de surface sur le total des « autres sites » (721 m² de SDP)

Le service de médecine préventive du personnel a été délocalisé dans une location proche du campus Berges du Rhône, au « Colombier » (86m² de SDP).

Cible 2026 : Livraison du bâtiment RUCHE (total 10 000m² SDP)

Cible 2027 : démolition des bâtiments K et L (total 6 394m² SDP)

Indicateur 2 - Rapport surface / étudiant

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-02			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation-HCERES 2021/ PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024/ PAP 2025 / PAP 2026					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)					
Nombre d'étudiants : données OFIVE					
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2024 et OFIVE pour le nombre d'étudiants		
	Surface SDP	Nombre d'étudiant.es			
	Université (m ²)				
2020	135 595	28 379	4,78		
2021	128 436	28 475	4,51		
2022	128 436	28 000	4,59		
2023	127 792	26 362	4,85		
2024	128 145	26 417	4,85		
2025	128 231	27 317	4,69		
Cible 2026	138 231	27 500	5,03		
Cible 2027	131 837	27 500	4,79		

Commentaire :

Les chiffres globaux masquent des disparités importantes selon les bâtiments ainsi que les possibilités d'optimisation qui s'y rapportent.

L'impact lié à la livraison et l'exploitation de la Ruche en septembre 2026 est très sensible et va améliorer les conditions pour les étudiants, comme pour l'ensemble de la communauté universitaire (les bâtiments K et L, vétustes, seront déconstruits corrélativement).

Indicateur 3 - État du bâti (= état de santé des bâtiments)

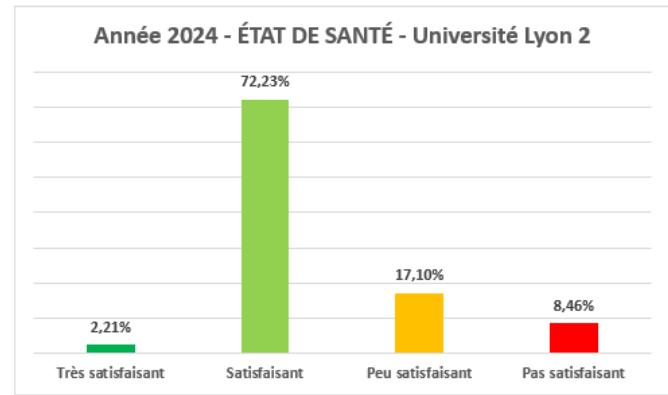
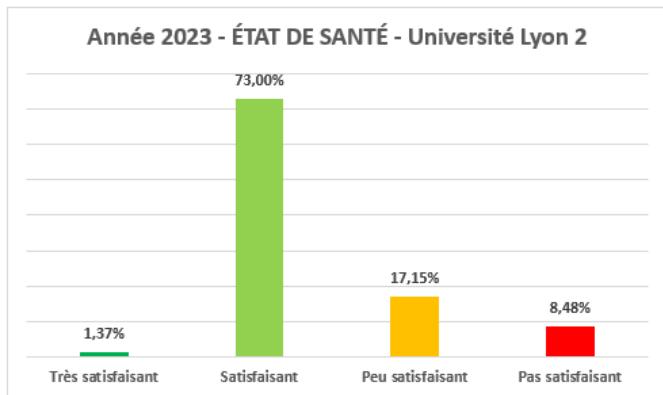
Pour mémoire :

		Situation 2023			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Très satisfaisant	m ²	0	1 631	0	1 631
	%	0,00%	2,50%	0,00%	1,37%
Satisfaisant	m ²	47 360	34 425	4920	86 705
	%	97,39%	52,77%	100,00%	73,00%
Peu satisfaisant	m ²	1 268	19 101	0	20 369
	%	2,61%	29,28%	0,00%	17,15%
Pas satisfaisant	m ²	0	10 076	0	10 076
	%	0,00%	15,45%	0,00%	8,48%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-IMM-03							
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025 /RAP 2024									
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)									
Dates d'observation : année civile		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2024					
		Situation 2024							
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL				
Très satisfaisant	m ²	0	2 628	0	2 628				
	%	0,00%	3,97%	0,00%	2,21%				
Satisfaisant	m ²	47 364	34 425	4238	86 027				
	%	97,39%	51,98%	100,00%	72,23%				
Peu satisfaisant	m ²	1 268	19 101	0	20 369				
	%	2,61%	28,84%	0,00%	17,10%				
Pas satisfaisant	m ²	0	10 076	0	10 076				
	%	0,00%	15,21%	0,00%	8,46%				

Légende

- Très satisfaisant : Bon état - fonction parfaitement remplie ;
- Satisfaisant : État moyen, quelque défaut, fonction correctement remplie ;
- Peu satisfaisant : État médiocre, dégradation partielle et/ou fonction mal remplie ;
- Pas satisfaisant : État mauvais, dégradation générale et/ou fonction mal remplie.



Commentaire :

Evolution 2023 2024

Augmentation du pourcentage de « très satisfaisant » par la mise en service du bâtiment T en 2024 sur le campus PDA.

Cible 2026 : augmentation du pourcentage de « très satisfaisant » par la mise en service de la Ruche en 2026 sur le campus PDA.

Cible 2027 : Diminution du pourcentage de « peu satisfaisant » par la démolition des bâtiments K et L sur le campus PDA.

Indicateur 4 - État d'accessibilité

Pour mémoire :

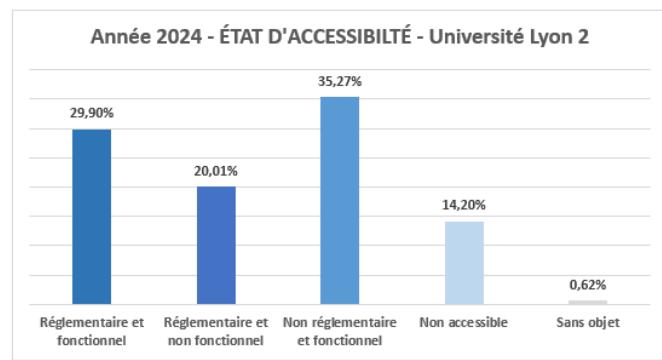
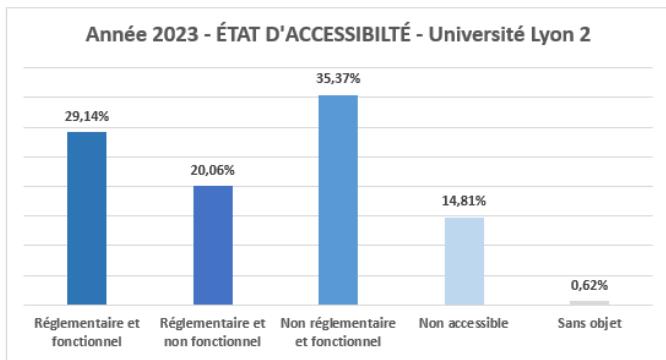
		Situation 2023			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Réglementaire et fonctionnel	m ²	19 274	12 475	2 863	34 612
	%	39,64%	19,12%	58,19%	29,14%
Réglementaire et non fonctionnel	m ²	23 827	0	0	23 827
	%	49,00%	0,00%	0,00%	20,06%
Non réglementaire et fonctionnel	m ²	704	41 308	0	42 012
	%	1,45%	63,32%	0,00%	35,37%
Non accessible	m ²	4 823	10 714	2 057	17 594
	%	9,92%	16,42%	41,81%	14,81%
Sans objet	m ²	0	736	0	736
	%	0,00%	1,13%	0,00%	0,62%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO	Code indicateur : PAP-IMM-04				
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025 /RAP 2024					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)					
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence prod: annuelle				
		Situation 2024			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
Réglementaire et fonctionnel	m ²	19 278	13 472	2 863	35 613
	%	39,64%	20,34%	67,56%	29,90%
Réglementaire et non fonctionnel	m ²	23 827	0	0	23 827
	%	48,99%	0,00%	0,00%	20,01%
Non réglementaire et fonctionnel	m ²	704	41 308	0	42 012
	%	1,45%	62,37%	0,00%	35,27%
Non accessible	m ²	4 823	10 714	1 375	16 912
	%	9,92%	16,18%	32,44%	14,20%
Sans objet	m ²	0	736	0	736
	%	0,00%	1,11%	0,00%	0,62%

Légende

- Réglementaire et Fonctionnel : Conforme à la réglementation et qualité d'usage satisfaisante ;
- Réglementaire et Non Fonctionnel : Conforme à la réglementation mais qualité d'usage perfectible
- Non Réglementaire et Fonctionnel* : Non conforme à la réglementation mais peut répondre à l'usage ;
- Non accessible : Non accessible ;
- Sans objet : Non concerné par l'accessibilité au public.

* Les bâtiments pour lesquels une partie significative des travaux d'accessibilité sont réalisés ont été classés dans cette catégorie.



Commentaire :

Evolution 2023 2024

Augmentation légère du pourcentage de « réglementaire et fonctionnel » par la mise en service du bâtiment T en 2024 sur le campus PDA.

Pas d'évolution significative.

Cible 2026 : augmentation du pourcentage de « réglementaire et fonctionnel » par la mise en service de la Ruche en 2026 sur le campus PDA.

Cible 2027 : pas d'évolution significative prévue.

7.5. Affaires juridiques et politique achat

Objectif : Suivi des contentieux administratifs

Indicateur 1 - Nouveaux recours par année civile

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM				Code indicateur : PAP-JUR-01													
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 / PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026																	
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :																	
Dates d'observation : 2023/2024				Fréquence : annuelle			Source : enquête ministérielle MENESR (DAJ)										
SITUATION 2023																	
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total						
Tribunal administratif	1 ^{re} année	Master	autres			3	2	2			11						
CAA	4																
<i>Appel en défense</i>																	
<i>Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)</i>																	
Conseil d'État																	
<i>Appel en défense</i>																	
<i>Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)</i>																	
<i>1^{er} ressort réglementaire</i>																	
<i>1^{er} ressort non-réglementaire</i>																	
<i>Cassation en défense</i>																	
<i>Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)</i>								1			1						
TOTAL	4					3	2	3			12						
SITUATION 2024																	
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total						
Tribunal administratif	1 ^{re} année	5	1			4		5	1	2	18						
CAA	5	1															
<i>Appel en défense</i>						2					2						
<i>Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)</i>																	
Conseil d'État																	
<i>Appel en défense</i>																	
<i>Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)</i>																	
<i>1^{er} ressort réglementaire</i>																	
<i>1^{er} ressort non-réglementaire</i>																	
<i>Cassation en défense</i>									1	1	2						
<i>Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)</i>																	
TOTAL	5	1				6		5	2	3	22						

Indicateur 2 - Décisions juridictionnelles rendues par année civile

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM			Code indicateur : PAP-JUR-02													
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022/PAP 2023 et RAP 2023 / PAP 2024 et RAP 2024 / PAP 2025																
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Référés inclus																
Dates d'observation : 2023 et 2024			Fréquence production : annuelle			Source : enquête ministérielle MENESR (DAJ)										
SITUATION 2023																
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total					
	1 ^{re} année	Master	autres													
Tribunal administratif	2	1				3				1	7					
CAA																
<i>Appel en défense</i>						1					1					
<i>Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)</i>																
Conseil d'Etat																
<i>Appel en défense</i>																
<i>Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)</i>																
<i>1^{er} ressort réglementaire</i>																
<i>1^{er} ressort non-réglementaire</i>																
<i>Cassation en défense</i>																
<i>Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)</i>																
TOTAL	2	1				4				1	8					
Sens de la décision																
<i>Annulation de l'acte attaqué</i>																
<i>Condamnation de l'administration</i>																
<i>Désistement ou non-lieu à statuer</i>										1	1					
<i>Réparation de l'administration</i>																
<i>Rejet de la requête</i>		2	1			4					7					
TOTAL	2	1				4				1	8					

SITUATION 2024											
Juridictions administratives	Inscriptions			Délibération des conseils	Élections	Examens, diplômes	Personnels contractuels de l'établissement	Agents de l'État	Marchés publics	Autres	Total
	1 ^{re} année	master	autres								
Tribunal administratif		6				4			1	11	
CAA											
<i>Appel en défense</i>		1						1		2	
<i>Appel de l'administration (MEN, MESR, établissement)</i>											
Conseil d'Etat											
<i>Appel en défense</i>											
<i>Appel de l'administration (MEN / MESR / établissement)</i>											
<i>1^{er} ressort réglementaire</i>											
<i>1^{er} ressort non-réglementaire</i>											
<i>Cassation en défense</i>									1	1	
<i>Cassation (pourvoi MEN / MESR / établissement)</i>											
TOTAL		7				4		1	2	14	
Sens de la décision											
<i>Annulation de l'acte attaqué</i>											
<i>Condamnation de l'administration</i>											
<i>Désistement ou non-lieu à statuer</i>											
<i>Réparation de l'administration</i>											
<i>Rejet de la requête</i>		7				4		1	2	14	
TOTAL		7				41		1	2	14	

Objectif : Structurer une politique achat efficace

Indicateur 3 - Part de l'achat dans le budget de l'établissement

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM	Code indicateur : PAP-JUR-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2022 /PAP 2023 / PAP 2024 /PAP 2025 / PAP 2026				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Indicateur 3 = (AE achats / AE au Budget) x 100 dans laquelle AE Achats = montant total des engagements achats et AE budget = montant total des AE au budget.				
Nota : pour le prévisionnel 2025, le montant total des AE achats est calculé sur la base d'une extraction SIFAC réalisée le 07/10/2025. Pour les prévisions des mois d'octobre, novembre et décembre 2025, la part achat est calculée au <i>prorata temporis</i> de l'extraction SIFAC réalisée le 07/10/2025.				
Dates d'observation : 7 octobre 2025	Fréquence production : annuelle	Source : DAJIM		
	Situation			Prévisionnel
	2022	2023	2024	2025
Budget (en €)	166 536 089	209 999 993	173 281 300	186 558 939
AE achats (en €)	15 764 899	58 730 956	19 367 877,39	17 151 244,52 (Prévisionnel)
%	9,46	27,96	11,18	9,19 (Prévisionnel)

Commentaire :

Sur la période 2022-2025, la part des engagements achats dans le budget de l'Université reste globalement stable, autour de 9 à 11 %. La volatilité observée en 2023 (près de 28 %) est principalement liée à l'opération d'investissement de la RUCHE conjuguée aux effets d'une inflation encore forte sur plusieurs segments notables (énergie, bâtiment, fournitures courantes : produits alimentaires, mobiliers, papiers, etc.).

Pour l'année 2025, le retour à un rythme d'investissement courant, associé à la normalisation progressive des prix sur de nombreux segments, se traduit par un niveau d'engagements d'achat plus stabilisé et conforme à la tendance structurelle des années précédentes.

Indicateur 3 bis - Données essentielles de l'achat pour 2023 et 2024 et prévisions 2025

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM		Code indicateur : PAP-JUR-04			
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :		Sans objet			
Dates d'observation : 8 octobre 2025	Fréquence production : annuelle		Source : DAJIM		
Année	Nombre de marchés notifiés	Nombre de marchés en groupement ou via une centrale d'achat	Nombre de marchés actifs dans le portefeuille	Nombre de fournisseurs satisfaisant 80% des engagements	Taux de couverture marchés
2023	78	29	196	17	84,15%
2024	100	17	294	62	71,7%
2025 (prévisionnel)	87	31	305	68	69,3%

Commentaire :

Sur la période 2023-2025, les indicateurs mettent en évidence une activité d'achat soutenue et structurée, marquée par l'expansion du portefeuille de marchés et une diversification croissante des fournisseurs. Le nombre de marchés notifiés se maintient à un niveau élevé, traduisant à la fois un flux régulier de passation et un effet de stock résultant de la reconduction et du maintien des contrats en cours. Le recours accru aux centrales d'achat et aux groupements de commande confirme la volonté de renforcer la mutualisation lorsque l'efficience est présente.

Le portefeuille actif continue de s'étoffer, porté par un recours plus marqué à l'allotissement et par la couverture en 2024 de segments jusqu'alors peu investis (formations, abonnements à des ressources numériques, etc.). Cette évolution témoigne d'une maturité croissante du dispositif d'achat. Parallèlement, la diversification du panel fournisseur permet une répartition satisfaisante des achats, renforçant la résilience de la commande publique face aux risques de criticité, de dépendance avec les fournisseurs ou de rupture d'approvisionnement tout en évitant une gestion trop complexe.

Le taux de couverture marchés, exceptionnellement élevé en 2023 (84 %), ainsi que le nombre très limité de fournisseurs concentrant 80 % des dépenses, s'expliquent par l'opération d'investissement de la RUCHE, qui a regroupé des engagements significatifs sur quelques contrats majeurs. Le retour à un niveau proche de 70 % en 2024-2025 traduit une normalisation de l'activité, mais souligne également la nécessité de poursuivre la consolidation de la programmation et du pilotage contractuel, afin de réduire le recours au « hors marché ».

8. Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS)

En 2026, les travaux des trois groupes de travail Mobilité, Rythmes et temps et Alimentation porteront leurs fruits pour finaliser une deuxième version du Plan Avenir qui sera remise au MESR dans le premier semestre.

Sur le plan de la formation à la TES destinée aux étudiants, le dispositif mis en place depuis 2022 sera maintenu dans cette dernière année de l'accréditation, permettant d'offrir à 100% des étudiants de licence la possibilité de suivre des enseignements TES et valider au moins 3 ECTS. Est également maintenue l'offre pluridisciplinaire en master et doctorat. Cette dynamique est en cohérence avec les moyens dont dispose l'établissement et avec le souhait de s'appuyer sur la structuration existante dans un premier temps, pour concentrer les efforts sur l'accréditation 2027. Ceci place ainsi Lyon 2 dans le segment de 42% d'universités ayant des dispositifs de formation TEDS « en développement » (Note « Universités et transition écologique : où en est-on ? », octobre 2025, Ministères Aménagement du territoire et Transition écologique »). Sur le plan de la formation des personnels de l'université, la création d'un pôle de spécialité Terra (transition, écologie, résilience, recherche, alliances) en 2025 constituera un levier pour la formation des enseignants-chercheurs, cible plus difficile à atteindre. La visibilité des expertises SHS en matière de TES constitue un enjeu important et le pôle doit accompagner des synergies en matière de dépôts de projet de recherche. Les recrutements réalisés ces dernières années au sein des laboratoires y participent, comme le récent ERC obtenu en 2025 (chaire de professeure junior).

La transformation du campus Porte des Alpes franchit une nouvelle étape en 2026, avec l'ouverture d'un nouveau bâtiment éco-conçu, La Ruche. A une échelle plus globale, l'université souhaite contribuer à son territoire d'ancrage de l'Est lyonnais à travers une réflexion globale sur sa performance environnementale et ses indicateurs, articulant le soutien aux mobilités douces, ou encore la renaturation des espaces vacants suite aux démolitions prévues de deux bâtiments en juillet 2026.

La refonte de la politique de voyage a été réfléchie de manière concertée avec les représentants de la communauté universitaire et nourrie par les analyses de l'empreinte carbone des activités. En cohérence avec la charte validée en directoire de la ComUE, cette politique de voyage qui vise à faire passer de 4h à 6h le seuil sera discutée et validée en instances au dernier trimestre 2025 pour une mise en œuvre début 2026. Le projet présenté dans les instances réservera le recours à l'avion uniquement pour les trajets d'une durée égale ou supérieure à 6 heures (de train). La seule dérogation admise concernera l'interruption du transport ferroviaire.

Objectif : Répondre aux besoins de formation à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS)

Indicateur 1 - Formation des étudiants (enseignements optionnels transversaux)

Service responsable de la production de l'indicateur : DF (SAMS) / DVEC (OFIVE)		Code indicateur : PAP-TEDS-01		
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026				
Formation des étudiants : Une offre de formation transversale optionnelle en licence est proposée depuis 2022-23.				
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre d'inscrits provenant d'Apogée, nombre d'heure d'enseignement et le nombre d'enseignant provenant d'ADE				
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source : Apogée, ADE	
	Situation		Cible	
	2022-2023	2023-2024 (au 30/03/24)	2024-2025	2025-26
Nombre d'étudiants inscrits dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques (6 EO en 2022-2023 / 12 EO en 2023-2024 et 19 EO en 2024-2025)	1577	1 132*	2 409	
Nombre d'heures de cours dispensées dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques	137	253	327	
Nombre d'enseignants.es impliqués dans les enseignements optionnels transversaux abordant les enjeux écologiques	9	15**	27	

*Le nombre d'étudiants inscrits est plus faible en 2023-24 qu'en 2022-23 malgré le fait que le nombre d'heures proposées a augmenté. Cela s'explique par le fait que 394 étudiants ont suivi le Mooc Climat et transitions en 2023-24 contre 976 l'année précédente (première année).

**L'augmentation du nombre d'enseignants impliqués n'est pas proportionnelle aux heures proposées, en raison du fait que plusieurs enseignants sont impliqués dans plusieurs enseignements, et que les double-compte ont été corrigés.

Indicateur 1bis - Formation des étudiants (étudiants de 1^{er} cycle formés à la TEDS)



Service responsable de la production de l'indicateur : DF (SAMS) / DVEC (OFIVE)		Code indicateur : PAP-TEDS-01bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 3)			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025					
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :					
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source : Apogée, ADE		
	Situation		Cible		
	2023/2024	2024/2025	2025/2026		
Proportion des étudiants de 1 ^{er} cycle formés à la TEDS		37%	100%		

Commentaire :

La cible 2026 signifie que 100% des étudiants de licence ont la possibilité de suivre 1 ou 2 EO TES et de valider au moins 3ECTS.

Indicateur 2- Formation des personnels (enseignants chercheurs, enseignants et BIATSS) aux enjeux écologiques

Service responsable de la production de l'indicateur : DRHAS		Code indicateur : PAP-TEDS-02					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2024-RAP 2024 / PAP 2025 et PAP 2026							
Formation des personnels : Enseignants-chercheurs titulaires, BIATSS							
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle		Source :				
	Situation		Prévision	Cible			
	2022-2023	2023-2024 (au 31/08/24)	2024-2025	2025-2026			
Nombre de personnels E.C et enseignants formés aux enjeux écologiques	1	67	37	200			
= % de personnels E.C et enseignants formés aux enjeux écologiques	0.1 %	6,7%	10,24%	30%			
Nombre de personnels BIATSS formés aux enjeux écologiques	26	187	43	200			
= % de personnels BIATSS formés aux enjeux écologiques	2.89 %	19,1%	26,8%	60%			
				100 %			
				280			

Commentaire :

Les indicateurs sont à lire de manière cumulative depuis 2024 jusqu'à la cible en 2027. Des sensibilisations, tables rondes et ateliers ont été progressivement mis en place dans le catalogue de formation des personnels. Il s'agit d'un axe stratégique inscrit au Plan de développement des compétences de l'établissement. La tenue de fresques du climat et d'ateliers 2Tonnes a été systématisée pour l'ensemble des nouveaux entrants BIATSS dans les parcours d'accueil. En parallèle, les nouveaux enseignants-chercheurs assistent à la rentrée à une table ronde relative à la TEDS lors de leur séminaire d'accueil.

Tout le long de l'année des activités ludiques type « escape-game sur les éco-gestes », « Comprendre la sobriété numérique en visioconférence » sont proposées ainsi qu'un parcours plus approfondi comprenant des MOOCS et des formations en présentiel sur les notions de transition écologique et de durabilité. Il est aussi proposé, lors des séminaires de projet de service aux structures, d'avoir un temps de réflexion sur ces sujets par le biais de l'animation de différentes fresques de la migration, de la mobilité, fresque de la biodiversité, du climat ou des déchets. Il est tout de même constaté qu'il est plus difficile de toucher le public enseignant ainsi la cible a été revue à la baisse pour mieux coller à la réalité.

Objectif : Recherche et transition écologique et développement soutenable (TEDS)

Indicateur 3 - Nombre et montants des projets de recherche dédiés aux thématiques TEDS

Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-02 et PAP REC-03 PAP-TEDS-03			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2023-RAP 2023 / PAP 2024-RAP 2024/ PAP 2025 et PAP 2026													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Pour l'Appel à Projets Générique, le nombre de projets déposés correspond au nombre de projets admis à déposer une proposition détaillée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.													
Dates d'observation :		Fréquence production : annuelle				Source : SIM de l'ANR et site COHERIS							
Appels à projets ANR	Situation									Prévision	Cible		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Nb de projets déposés					16	24	26	39	26	22	30	28	
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						11	14	18	9	9			
Nb de projets obtenus	5	3	6	10	5	8	13	18	11	6	12	15	
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						1	7	4	4	2			
Appels à projets européens	Situation									Prévision	Cible		
	2016	2017	2025	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Projets Horizon Europe													
Nb de projets déposés	6	14	6	10	9	6	18	11	12	7	14	20	
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						3	8	6	6	4			
Nb de projets obtenus	1	0	1	2	0	2	1	2	2	0	2	6	
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>						1	1	1	2	0			

Projets déposés par des unités Université Lumière Lyon 2 avec l'Université Lumière Lyon 2 comme tutelle gestionnaire déclarée. L'année correspond à l'année de l'appel à projets ANR.

Indicateur - Nombre de projets ERC déposés et obtenus et thématique TEDS



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED service projets										Code indicateur : PAP-REC-03bis Indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2)			
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 2) et PAP 2026													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :/													
Date d'observation : 2025		Fréquence production : annuelle									Source : Funding and Tender Portal / Organisation Proposals		
Projets H2020	Situation									Prévision	Cible		
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Nb de projets ERC déposés	0	0	0	1	3	2	3	2	0	4	4	6	
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>										NC			
Nb de projets ERC obtenus*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>										1			
Montant alloué (en euros)										1 377 190			
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>										1 377 190			

Indicateur 3bis - Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone



Service responsable de la production de l'indicateur : DRED et DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS-03bis Indicateur 13 du contrat quinquennal Etat 2022-2026				
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 et PAP 2026 + indicateur 13 du contrat quinquennal Etat 2022-2026						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées :						
Dates d'observation :	Fréquence production : annuelle	Source :				
	Situation			Prévision	Cible	
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone	9% (3/33)	9% (3/33)	21% 7/33*	36% (12/33)	45% (15/33)	60% (20/33)

*il s'agit des unités ayant finalisé ou engagé la démarche (EVS, CMW, CIHAM, MOM, ArAr, Archéorient, HISoMA)

Commentaire :

8 laboratoires ont un bilan carbone sur l'année 2025 et 4 laboratoires sont en train de réaliser leur bilan carbone. En lien avec la politique de voyage, un accompagnement est proposé par le chargé de décarbonation de l'établissement pour atteindre la cible fixée en 2026, notamment pour les unités de recherche moins dotées en personnel d'appui à la recherche que les UMR.

Objectif : Encourager les actions TEDS dans la vie étudiante et valoriser l'engagement étudiant au service de la transition écologique

Indicateur 4 - Soutien de l'Université aux projets étudiants au service de la TEDS

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)									Code indicateur : PAP-VIE-09 PAP-TEDS-04			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC												
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : projets étudiants portés par les associations étudiantes ou initiative individuelle sous couvert d'une association étudiante ayant déposé une demande de financement et ayant eu un accord favorable en sous-commission CVEC initiatives étudiantes												
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle									Source : CR sous-commission CVEC projet + ADE		
	Situation									Cible		
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2026 2027		
Nb de dossiers de projets étudiants retenus et financés	34	24	60	66	40	47	54	80	79	80 85		
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>					3	0	2	2	29*			
Montant alloué en euros	71 401,11	43 257,00	97 783,00	77 347,00	72 076,00	70 184,00	67 100	77 757	61 154	80 000 80 000		
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>					2 568	0	2 282	1 247	12 213			

Commentaire :

*La thématique TEDS comprend :

Pour les années 2020 à 2024 : thématique « environnement »

A partir de l'année 2024-2025 : thématique « environnement » + « citoyenneté société »

Pour cette année 2024-2025 : 29 projets catégorisés « citoyenneté/société ».

Cette catégorie comprend notamment des week-ends de formations organisés par Gaelis, qui contiennent des sensibilisations ou formations plus poussées sur l'éco-citoyenneté, l'inclusion et la gestion des VSS, etc.

Indicateur 5 - Suivi du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant relatif aux thématiques TEDS

Service responsable de la production de l'indicateur : Service vie étudiante (pôle initiative étudiante)								Code indicateur : PAP-VIE-10 PAP-TEDS-05					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Enquête ministérielle sur la CVEC													
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Nombre de dossiers effectivement déposés auprès du service vie étudiante													
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle								Source : Service de la vie étudiante				
	Situation								Prévision	Cible			
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	24/25	2026	2027		
Nb de dossiers/étudiants valorisés par année universitaire	Dispositif non existant	47	39	79	103	143	121	167	236	235	235		
<i>Dont projets dédiés aux thématiques TEDS</i>							8	12	9	10	15		

Commentaire :

Le dispositif d'engagement considéré ici est celui de l'Université, qui ne prend pas en compte celui de l'IUT (environ 20 dossiers annuels), ni les projets valorisés au cours de certaines EO, par exemple « Prépro ». Nous n'avons pas comptabilisé dans ce chiffre, les très nombreux dossiers ayant trait à la solidarité, l'inclusion, etc.

Concernant la cible, si la thématique TEDS prend de l'ampleur au sein de l'établissement et est animée auprès des étudiants, on pourrait s'attendre à une légère hausse du nombre de dossiers.

Objectif : S'engager activement dans les économies d'énergie et les réductions d'émission de gaz à effet de serre

Indicateur 6 - Performance environnementale

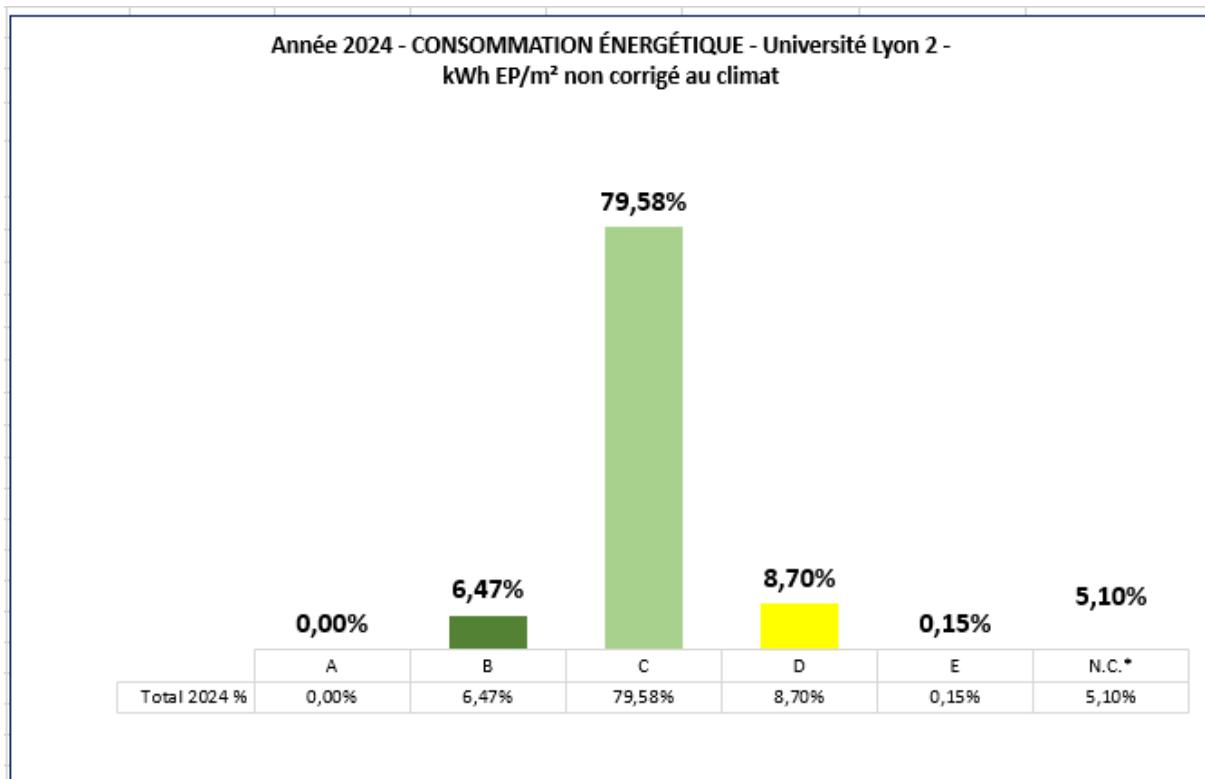
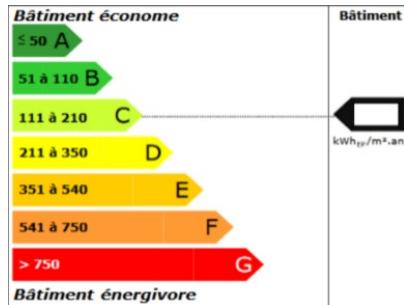
Indicateur 6.1 - Performance environnementale (classe énergétique par bâtiment)

Pour mémoire :

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE		Situation 2023			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
A	m^2				0
	%				0,00%
B	m^2			4 238	4 238
	%			86,14%	3,57%
C	m^2	47 360	51 774		99 134
	%	97,39%	79,37%		83,46%
D	m^2		13 277		13 277
	%		20,35%		11,18%
E	m^2		182		182
	%		0,28%		0,15%
F	m^2				0
	%				0,00%
G	m^2				0
	%				0,00%
N.C.*	m^2	1 268		682	1 950
	%	2,61%		1,40%	1,64%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS 06.1					
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Surface Utile Brute (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle	Source : Référentiel technique ESR 2024					
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE		Situation 2024		Cible	Cible		
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL		
A	m^2				0		
	%				0,00%		
B	m^2	2 543	2 342	2 863	7 748		
	%	5,17%	3,54%	66,30%	6,47%		
C	m^2	45 253	48 543	1 455	95 251		
	%	92,07%	73,29%	33,70%	79,58%		
D	m^2		10 409		10 408,9		
	%		15,72%		8,70%		
E	m^2		182		182		
	%		0,27%		0,15%		
F	m^2				0		
	%				0,00%		
G	m^2				0		
	%				0,00%		
N.C.*	m^2	1 355	4 754		6 109		
	%	2,76%	7,18%		5,10%		
				TOTAL en 2026	TOTAL en 2027		

Echelle des performances environnementales



Commentaire :

2023-2024 Evolution des classes énergétiques en pourcentage de surface. On note :

- Une augmentation à 6.5% de la surface des campus en classe B en 2024 contre 3.57% en 2023
- Une diminution à 80% de la surface des campus en classe en C en 2024 contre 83 % en C en 2023

Malgré une saison plus froide qu'en 2023 et une augmentation de surface sur PDA (BAT T SUB = 997m² / ouverture des salles au planning en septembre 2024), l'amélioration de la performance de la consommation énergétique au m² en 2024 est favorisée :

- par les mesures de pilotage globales maintenues (plan de sobriété énergétique) et des travaux engagés (robinets thermostatiques, pompes, éclairages), qui permettent de réduire les consommations entre 2023 et 2024,
- par l'amélioration des indicateurs de consommation par bâtiment, fiabilisation de certains sous compteurs sur BDR et PDA, ce qui a permis d'ajuster les consommations par bâtiment. La mise en place d'un plan de sous comptage en 2024 permettra d'affiner les indicateurs de consommations et d'ajuster le plan d'actions en 2026 après l'analyse et la fiabilisation de ces indicateurs durant l'année 2025.

Indicateur 6.2 - Performance environnementale (classe GES par bâtiment)

Pour mémoire :

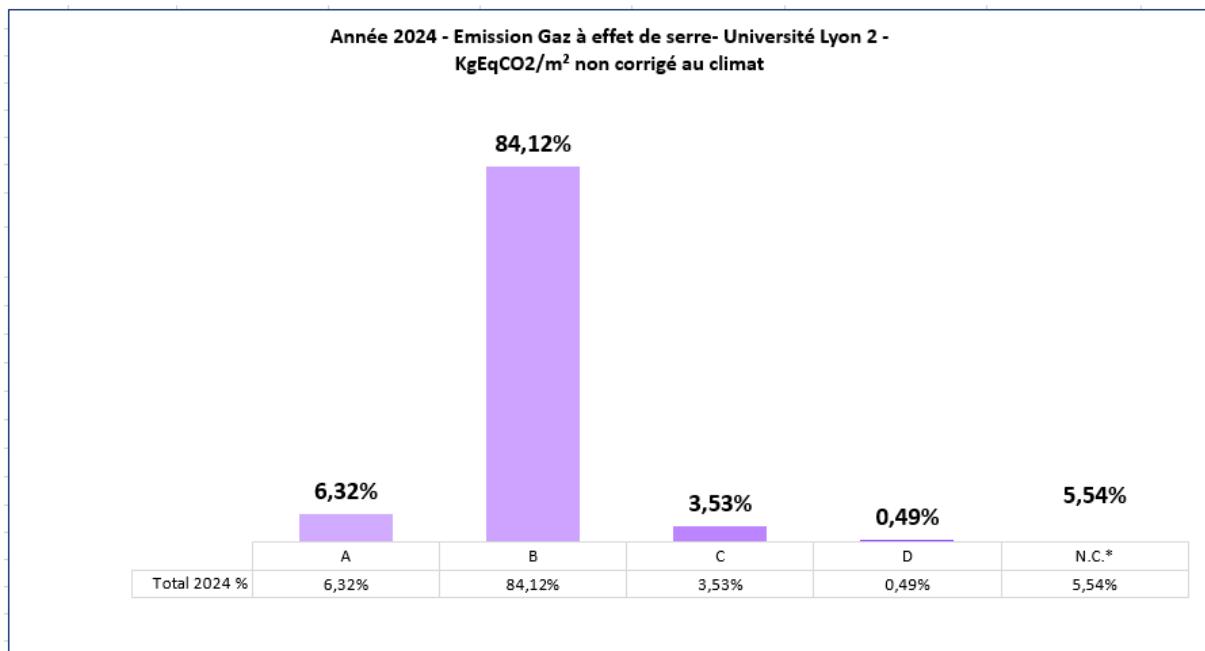
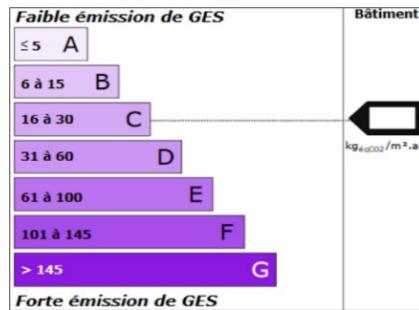
ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)		Situation 2023			
		Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL
A	m ²		5 158		5 158
	%		7,91%		4,34%
B	m ²	47 360	50 436	4 238	102 034
	%	97,39%	77,32%	86,14%	85,90%
C	m ²		9 383		9 383
	%		14,38%		7,90%
D	m ²		256		256
	%		0,39%		0,22%
E	m ²				0
	%				0,00%
F	m ²				0
	%				0,00%
G	m ²				0
	%				0,00%
N.C.*	m ²	1 268		682	1 950
	%	2,61%		13,86%	1,64%

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO	Code indicateur : PAP-TEDS 06.2						
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2025							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Type de surface : Surface Utile Brut (SUB)							
Dates d'observation : année universitaire	Fréquence production : annuelle	Source : Référentiel technique ESR 2024					
ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)	Situation 2024						
	Berges du Rhône	Porte des Alpes	Autres sites	TOTAL	TOTAL en 2026	TOTAL en 2027	
A	m ²		7 561		7 561	7 561	15 610
A	%	0,00%	11,42%		6,32%	6,32%	13,04%
B	m ²	47 277	49 179	4 238	100 694	100 694	92 645
B	%	96,19%	74,26%	98,15%	84,12%	84,12%	77,40%
C	m ²		4 230		4 230	4 230	4 230
C	%	6,39%			3,53%	3,53%	3,53%
D	m ²		506	80	586	586	586
D	%		0,76%	1,85%	0,49%	0,49%	0,49%
E	m ²				0	0	0
E	%				0,00%	0,00%	0,00%
F	m ²				0	0	0
F	%				0,00%	0,00%	0,00%
G	m ²				0	0	0
G	%				0,00%	0,00%	0,00%
N.C.*	m ²	1 874	4 754		6 628	6 628	6 628
N.C.*	%	3,81%	7,18%		5,54%	5,54%	5,54%

NC : Les surfaces NC concernent les locaux dont les consommations ne sont pas consolidées ou non occupés :

- 2024 BDR (locaux dont les consommations ne sont pas consolidées - 1403 A -1404 F Bis, logement GAIA) / stable entre 2023- et 2024
- 2024 PDA (non occupés 2109- BAT L / Préfa A D E C et B) / en forte augmentation entre 2023- et 2024
- 2024 EXT - exclusion du site d'Ecully (SUB = 682m²) intégré dans le PAP en 2023 / retrait entre 2023- et 2024

Echelle des performances environnementales



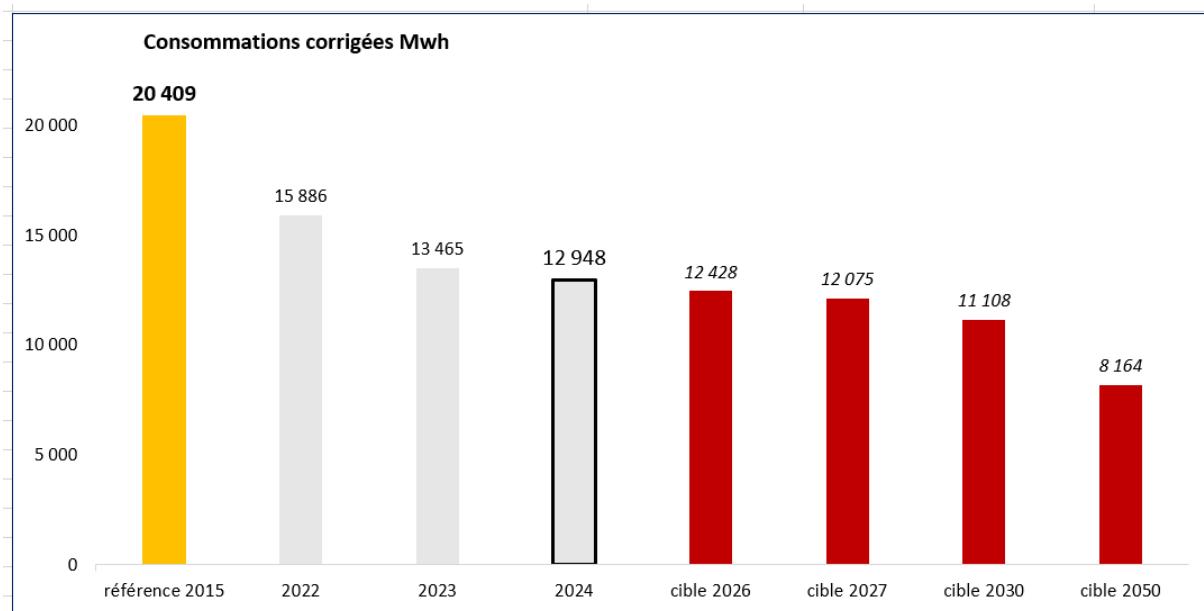
Commentaire :

Pas d'évolution notable entre 2023 et 2024.

Indicateur 6.3 - Performance environnementale (consommation en MWh - décret tertiaire)

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS-06.3
Utilisation de l'indicateur et par qui :		
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : consommation de l'établissement		
Dates d'observation : année civile	Fréquence production : annuelle	Source :
	consommation corrigée*(en MWh)	réduction en %
référence 2015	20 409	
2021	16 138	-20,93%
2022	15 886	-2,16%
2023	13 465	-34,02%
2024	12 948	-36,56%
cible 2025	12 756	-37,50%
cible 2026	12 428	-39,11%
cible 2027	12 075	-40,84%
cible 2030	11 108	-45,57%
cible 2040	10 205	-50,00%
cible 2050	8 164	-60,00%

*consommation corrigée en fonction des DJU



Commentaire :

Même constat de diminution des consommations que pour l'indicateur 6.1. Les effets des travaux sur la production de chaleur (raccordement au chauffage urbain octobre 2022), de l'efficacité des équipements (robinets thermostatiques, pompes, éclairages), et du plan de sobriété énergétique (octobre 2022) ont permis la baisse des consommations. Le prolongement de ces actions en 2024 permet de pérenniser et d'accompagner les réductions de consommations.

La mise en place d'un plan de sous comptage en 2024 permet d'affiner les indicateurs de consommations et d'ajuster le plan d'actions en 2026 après l'analyse et la fiabilisation de ces indicateurs durant l'année 2025.

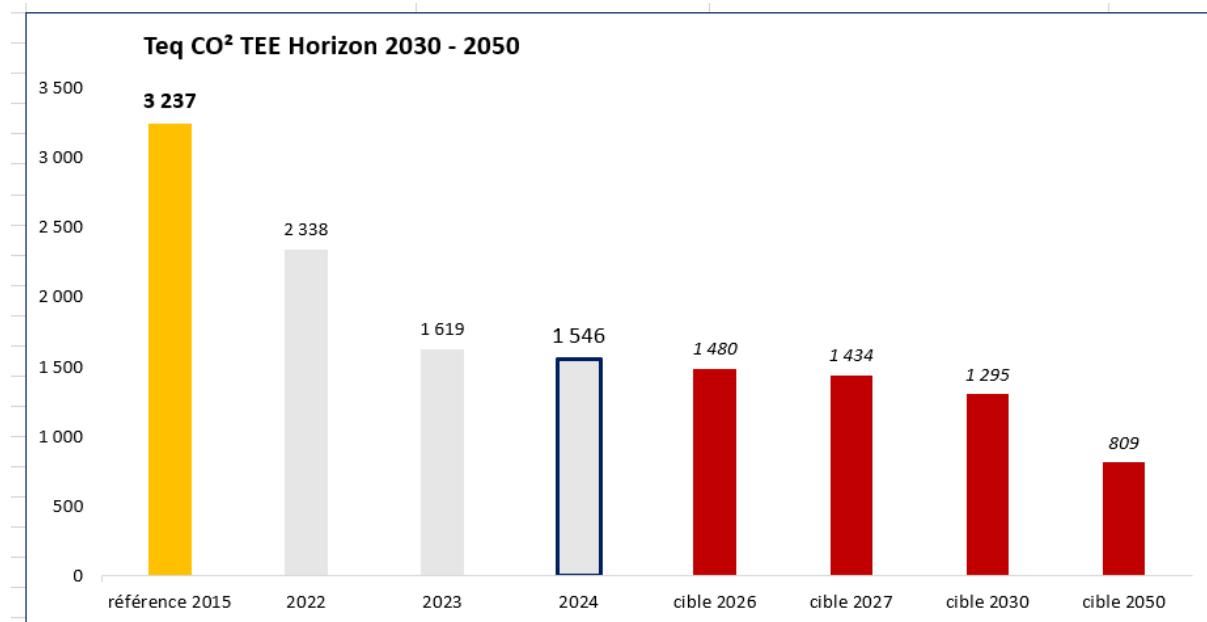
Grâce à ces réductions notables de consommation par rapport à l'année de référence 2015, la cible de réduction 2030 est réévaluée à -46% (pour rappel : l'objectif du décret tertiaire en 2030 est fixé à -40% par rapport à l'année de référence 2015).

Indicateur 6.4 - Performance environnementale (TEE-baisse GES)



Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO		Code indicateur : PAP-TEDS 06.4 + indicateur COMP ULL2 2024-2026 (Objectif 3)
Utilisation de l'indicateur et par qui :		
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Emission de CO2 de l'établissement		
Dates d'observation : année civile	Fréquence production : annuelle	Source :
	Emission corrigée en Teq CO ₂ *	réduction en %
référence 2015	3 237	
2021	2 516	-22,27%
2022	2 338	-27,77%
2023	1 619	-49,98%
2024	1 546	-52,24%
cible 2025	1 526	-52,85%
cible 2026	1 480	-54,28%
cible 2027	1 434	-55,71%
cible 2030	1 295	-60,00%
cible 2050	809	-75,00%

*Emission corrigée en fonction des DJU / Emissions calculées uniquement sous le Poste Sources fixes - Energie



Commentaire :

L'année 2023 marque une réduction notable des Gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence 2015. L'année 2024 marque la pérennisation des efforts concernant les réductions de consommations et en conséquence notre impact sur les Gaz à effet de serre.

En 2026 la production photovoltaïque de la Ruche permettra d'atténuer l'impact sur les consommations de ce nouveau bâtiment, le surplus produit d'électricité produite sera réinjecté sur le site.

La cible de réduction des GES 2030 est maintenue à -60%.

Indicateur 7 - Mobilité durable

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-TEDS 07					
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2026								
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées								
Date d'observation :		Source : DIMMO						
Parc automobile ULL2	Situation			Prévision	Cible			
	2022	2023	2024	2025	2026			
Nombre de véhicules	11	11	13	13	13			
Dont nombre de véhicules électriques	2	2	7	7	7			
Places de stationnement vélo	Situation			Prévision				
	2022	2023	2024	2025	2026			
Nombre de places	345	395	395	600	680			
Dont nombre de places sécurisées	0	0	0	140	190			
					190			

Commentaire :

Pas de prévision d'augmentation du parc de véhicules électrique.

Le nombre de places de stationnement vélo est en hausse grâce à la mise en place d'abris vélos sécurisés sur le campus Porte des Alpes dans le cadre d'un financement COMP 2024-2026.

Indicateur 8 - Rénovations énergétiques

Indicateur 8.1 - Rénovations énergétiques (relamping = passage en led des locaux)

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO	Code indicateur : PAP-TED5-8.1						
Utilisation de l'indicateur et par qui :							
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Surface Utile Brute (SUB)							
Dates d'observation : année civile	Source : DIMMO				Prévision	Cible	Cible
année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
campus Berges du Rhone	surface traitée de l'année	4 800	3 000	3 908	2 159	800	1 000
	surface traitée cumulée	18 800	21 800	25 708	27 867	28 667	29 667
	% surface traitée cumulée	38,3%	44,4%	52,9%	57,3%	58,9%	61,0%
campus Porte des Alpes	surface traitée de l'année	10 600	2 300	977	5 514	2 700	11 000
	surface traitée cumulée	25 600	27 900	28 877	34 391	37 091	48 091
	% surface traitée cumulée	39,2%	42,7%	44,3%	51,9%	56,0%	72,3%

Commentaire :

Prévision d'une augmentation sensible de la surface des locaux passés en leds pour l'année 2026 sur le campus PDA en partie grâce à la livraison du bâtiment RUCHE.

Indicateur 8.2 - Rénovations énergétiques (robinets thermostatiques)

Cet indicateur n'est plus suivi dans le cadre du PAP.

Indicateur 9 - Achats avec clauses sociales et environnementales

Service responsable de la production de l'indicateur : DAJIM		Code indicateur : PAP TEDS 09													
Utilisation de l'indicateur et par qui : PAP 2025 / PAP 2026															
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : Indicateur PAP TEDS 09 = $(MC/MN) \times 100$ dans laquelle MN = nombre total de marchés notifiés sur l'année et MC = Nombre total de marchés comportant des considérations environnementales sur l'année.															
$(MC/MN) \times 100$ dans laquelle MN = nombre total de marchés notifiés sur l'année et MC = Nombre total de marchés comportant des considérations sociales sur l'année.															
Dates d'observation : 7 octobre 2025	Fréquence production : annuelle			Source : DAJIM											
	Situation				2025	Cible									
	2021	2022	2023	2024		2026	2027	2028							
% des contrats de la commande publique avec considérations sociales	16,36%	20%	18,2%	13%	25,93%	30%	30%	30%							
% des contrats de la commande publique avec considérations environnementales	34,55%	52,5%	67,53%	69%	62,96%*	100%	100%	100%							

*La baisse constatée au moment du calcul s'explique par le fait que nous avons intégré en 2025 un grand nombre d'abonnements numériques du SCD dans le périmètre des marchés, avec un lot distinct pour chaque abonnement. Ces dossiers ne comportant aucune considération environnementale, notamment parce que certains opérateurs sont situés hors Europe, cela a mécaniquement dilué l'effort global. Dans le PAA de janvier 2026, nous serons en mesure de consolider les résultats afin de ne pas rester sur le prévisionnel 2025 (les prévisions ont été observées début octobre 2025).

Commentaire :

L'analyse met en évidence une progression globale de l'intégration du développement durable dans la commande publique, mais selon des dynamiques contrastées. Le volet social affiche une évolution encore modérée et inégale : les taux oscillent entre 13 % et 25 % selon les périodes et les segments, traduisant une appropriation réelle mais encore partielle.

L'introduction de clauses sociales demeure largement conditionnée par la nature des prestations, la maturité des acheteurs et les capacités de suivi ou de financement des marchés. Elle relève encore davantage d'une logique d'opportunité que d'une démarche systématique, et l'objectif de 30 % de marchés intégrant une clause sociale fixé par le Plan national pour des achats durables en 2025, semble difficilement atteignable à ce stade.

À l'inverse, les considérations environnementales connaissent une dynamique beaucoup plus affirmée, traduisant une quasi-généralisation dans les cahiers des charges. Cette progression s'explique à la fois par la consolidation du cadre réglementaire et par une volonté politique renforcée à l'échelle de l'Université. Pour autant, certains segments échappent encore à ces exigences, signe que l'intégration du volet environnemental dans les processus d'acquisition doit encore être consolidée. L'entrée en vigueur des nouvelles obligations à compter d'août 2026 devrait toutefois provoquer un choc d'appropriation, incitant les acheteurs à intégrer plus systématiquement ces dimensions dans la conception et la passation de leurs marchés.

L'enjeu des prochaines années consistera à renforcer la complémentarité entre les volets social et environnemental, afin d'ancrer durablement la performance globale (économique, sociale et écologique) au cœur de la stratégie achat publique. Cela impliquera également de développer des approches plus qualitatives et professionnalisantes, permettant d'apprécier la valeur et l'impact des démarches engagées au-delà du seul taux d'intégration de clauses.

